



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION**

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

3 - Débat d'orientations budgétaires 2026 du budget principal et des budgets annexes (Aménagement, Champ Dolant, Déchets, Tourisme, Transport, Hôtel de Projet, Résidence pour Personnes Âgées (RPA), Gens du voyage, Eau, Assainissement, SPANC et Aéroport)

Date de convocation :
6 février 2026

L'an deux mille vingt six, le douze février, à 19 heures 30, s'est réuni à la Salle du Conseil sous la présidence de Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne et la Basse Automne.

Date d'affichage de la convocation :
6 février 2026

Nombre de Conseillers présents

38

Nombre de Conseillers représentés :

11

Nombre de Conseillers en exercice :

52

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

49

Etaient présents :

Philippe MARINI Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise, Bernard HELLAL, Laurent PORTEBOIS, Jean DESESSART, Nicolas LEDAY, Eric de VALROGER, Jean-Pierre LEBOEUF, Eric BERTRAND, Jean-Pierre DESMOULINS, Jean-Luc MIGNARD, Marie-Françoise CASSAN (Suppléante de Romuald SEELS), Evelyne LE CHAPPELLIER, Sophie VAILLANT (Suppléante de Béatrice MARTIN), Claude PICART, Jean-Marie LAVOISIER, Sidonie MUSELET, Jean-Claude CHIREUX, Claude LEBON, Sophie SCHWARZ, Martine MIQUEL, Joël DUPUY de MÉRY, Arielle FRANÇOIS, Marc-Antoine BREKIESZ, Dominique RENARD, Christian TELLIER, Claudine GRÉHAN, Pierre VATIN, Evelyse GUYOT, Xavier BOMBARD, Justyna DEPIERRE, Nicolas COTELLE, Astrid CHOISNE, Zadiyé BLANC, Cécile DAVIDOVICS, Daniel LECA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR

Ont donné pouvoir :

Alain DRICOURT représenté par Jean-Marie LAVOISIER
Patrick LEROUX représenté par Laurent PORTEBOIS
Philippe BOUCHER représenté par Jean-Claude CHIREUX
Xavier LOUVET représenté par Jean DESESSART
Gilbert BOUTEILLE représenté par Cécile DAVIDOVICS
Georges DIAB représenté par Bernard HELLAL
Sandrine De FIGUEIREDO représentée par Philippe MARINI
Eugénie LE QUÉRÉ représentée par Arielle FRANÇOIS
Emmanuel PASCUAL représenté par Sophie SCHWARZ
Thérèse-Marie LAMARCHE représentée par Jean-Luc MIGNARD

Jihade OUKADI représentée par Xavier BOMBARD

Étaient absents excusés :

Michel ARNOULD, Anne-Sophie FONTAINE, Emmanuelle
GUILLAUME-MONNERY

Assistaient en outre à cette séance :

Xavier HUET, Directeur Général des Services - Marc MINJEAUD,
Directeur Général Adjoint/Responsable du Pôle Espaces urbains,
Déplacements et Patrimoine - Claude CHARTIER, Directeur
Général Adjoint/Responsable du Pôle Finances, Commande
publique, Contrôle de gestion et Financements extérieurs -
Sandrine BRIERE, Directrice Générale Adjointe/Responsable du
Pôle Aménagement, Urbanisme et Grands projets - Charlotte
KUZNIAK, Directrice Générale Adjointe/Responsable du Pôle
Développement durable

A été désignée secrétaire de séance : Daniel LECA

FINANCES

3 - Débat d'orientations budgétaires 2026 du budget principal et des budgets annexes (Aménagement, Champ Dolant, Déchets, Tourisme, Transport, Hôtel de Projet, Résidence pour Personnes Âgées (RPA), Gens du voyage, Eau, Assainissement, SPANC et Aéroport)

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) s'inscrit dans le cadre du référentiel M57 et des dispositions de l'article L.5217-10-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT) applicable aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le débat d'orientations budgétaires constitue une étape importante dans le cycle budgétaire annuel d'un EPCI. Si l'action d'un EPCI est principalement conditionnée par le vote du budget primitif, le cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions.

Ce débat permet à l'assemblée de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif.

En application du CGCT, la tenue du DOB est obligatoire pour les EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants et doit se dérouler dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Les orientations budgétaires 2026 sont présentées dans le rapport ci-joint, concernant le budget principal et les budgets annexes, et ont été élaborées dans la continuité des années précédentes, dans le strict respect des engagements pris en début de mandat et conformément aux principes immuables d'une gestion rigoureuse et volontariste. Elles s'inscrivent également dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2024-2030 adopté en décembre 2024.

Ces orientations concernent les budgets suivants : Principal, Aménagement, Déchets Ménagers, Champ Dolant, Tourisme, Transport, Hôtel de Projet, RPA, Gens du voyage, Eau, Assainissement, SPANC et Aéroport.

Au terme de ce débat, l'assemblée devra prendre acte des orientations budgétaires 2026 qui ont été définies pour chacun des budgets sus-énoncés.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur PORTEBOIS,

Vu les articles L.5217-10-1 et L.23121-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M57,

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Contrôle de Gestion et Ressources Humaines du 02/02/2026

Et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 définies dans le rapport annexé, relatives au budget principal et aux budgets annexes (Aménagement, Déchets Ménagers, Champ Dolant, Tourisme, Transport, Hôtel de Projet, RPA, Gens du voyage, Eau, Assainissement, SPANC et Aéroport).

ADOpte à l'unanimité
par le Conseil d'Agglomération

Pour copie conforme,
Le Président,

Philippe MARINI,
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

Séance du Conseil communautaire

Du 12 février 2026

RAPPORT DE PRESENTATION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026



www.agglo-compiegne.fr



SOMMAIRE

PREAMBULE	5
I. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE, SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET PERSPECTIVES POUR 2026 :	6
A. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE MONDIAL :	6
B. LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES EN 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026 :	7
C. LES PRINCIPALES MESURES DU PLFI 2026 CONCERNANT LES COLLECTIVITES LOCALES :	9
1. Reconduction et renforcement du DILICO sous réserve du vote :	9
2. Réduction des compensations de TFB et de CFE pour les locaux industriels :	10
3. Gel des fractions de TVA reversées aux EPCI :	10
4. Modification des modalités d'attribution et de versement du FCTVA :	10
5. Ajustements des dotations d'investissement :	10
6. Fonds d'investissement pour les territoires (FIT) :	11
7. Baisse du Fonds vert sous réserve du vote :	11
8. Hausse des cotisations employeur à la CNRACL :	11
9. Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives :	11
10. Budgets verts :	12
11. Dette verte :	12
D. HYPOTHESES RETENUES POUR LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2026 DE L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE :	12
II. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	14
III. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL	14
1. La section de fonctionnement	15
2. La section d'investissement	24
3. Plan Pluriannuel d'Investissement	28
B. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET AMENAGEMENT	28
1. La section de fonctionnement	29
2. La section d'investissement	31
3. Plan Pluriannuel d'Investissement	32
C. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNE AGEES	32
1. La section de fonctionnement	33
2. La section d'investissement	34
3. Plan pluriannuel d'investissement	35
D. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET TRANSPORT	35
1. La section de fonctionnement	36

2.	La section d'investissement _____	39
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	40
E.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET TOURISME _____	41
1.	La section de fonctionnement _____	44
2.	La section d'investissement _____	45
F.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET HOTEL DE PROJET _____	46
1.	La section de fonctionnement _____	47
2.	La section d'investissement _____	49
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	50
G.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET GENS DE VOYAGE _____	50
1.	La section de fonctionnement _____	52
2.	La section d'investissement _____	53
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	54
H.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET AERODROME _____	55
1.	La section de fonctionnement _____	55
2.	La section d'investissement _____	56
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	57
I.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET DECHETS _____	57
1.	La section de fonctionnement _____	58
2.	La section d'investissement _____	59
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	61
J.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET EAU _____	62
1.	La section d'exploitation _____	63
2.	La section d'investissement _____	66
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	67
K.	BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ASSAINISSEMENT _____	69
1.	La section d'exploitation _____	71
2.	La section d'investissement _____	73
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	75
L.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) _____	76
4.	La section d'exploitation _____	77
5.	La section d'investissement _____	77
M.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET CHAMP DOLANT _____	77
1.	La section de fonctionnement _____	78
2.	La section d'investissement _____	78

IV. AUDIT DE LA DETTE	80
A. SYNTHÈSE DE LA DETTE AU 31/12/2025	80
B. DETTE PAR TYPE DE RISQUE	80
C. DETTE SELON LA CHARTE DE BONNE CONDUITE	81
D. ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE LA DETTE (2025-2026)	82
CONCLUSIONS	84
Annexe 1: Tableau des effectifs au 31/12/2025 du budget principal	85

PREAMBULE

A l'instar du budget 2025, la préparation du budget 2026 s'inscrit dans un contexte national et international incertain pour les ménages, les entreprises et les collectivités territoriales. Malgré une inflation qui tend à se stabiliser, les tensions économiques, financières et institutionnelles continuent de peser sur les perspectives budgétaires, imposant des choix exigeants entre la consolidation des équilibres publics et le financement des services et investissements au bénéfice des territoires et de leurs habitants.

Depuis 2020, les collectivités locales ont été confrontées à une succession de crises majeures : la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la crise énergétique consécutive aux tensions internationales et, en particulier, à la guerre en Ukraine, qui a entraîné une inflation importante avec une forte augmentation des prix, notamment des fluides, ainsi que la crise climatique, caractérisée par des périodes de sécheresse prolongée et des épisodes de précipitations intenses provoquant des inondations, accentuant la vulnérabilité des territoires. Ces crises successives ont lourdement affecté le pouvoir d'achat des ménages et pesé sur le tissu économique local, aggravé par des taux d'intérêt élevés. Elles s'inscrivent dans un contexte national de finances publiques dégradées, qui impose aux collectivités de concilier rigueur financière, continuité des services publics et ambition d'investissement.

Le projet de Loi de Finances pour 2025, voté définitivement le 6 février 2025, avait déjà marqué un effort significatif de redressement des comptes publics avec 2,2 milliards d'euros supportés par les collectivités territoriales. Malgré cela, à la fin de l'année 2025, la dette publique de la France s'établit à 3 482,2 milliards d'euros, soit 117,4 % du produit intérieur brut (PIB), et le déficit public reste supérieur à 5 % du PIB alors que l'objectif affiché de réduction était fixé à 5 % du PIB.

En l'absence d'adoption de la Loi de Finances pour 2026 dans le délai imparti¹, une Loi spéciale reconduisant le budget 2025 a été votée par le Parlement le 23 décembre 2025, afin d'assurer la continuité des services publics et d'éviter une rupture budgétaire. Ce recours à une Loi spéciale traduit les tensions institutionnelles persistantes et les difficultés à définir un cadre budgétaire stable dans un contexte parlementaire fragmenté.

Le projet de Loi de Finances Initial pour 2026, présenté par le Gouvernement LECORNU, fixe un objectif de déficit public ramené à 4,7 % du PIB et une maîtrise stricte des dépenses publiques. Dans ce cadre, les collectivités territoriales sont appelées à un effort financier supplémentaire substantiel estimé à 4,6 milliards d'euros avec notamment la poursuite de leur participation au DILICO² pour 2 milliards d'euro et la réduction des compensations versées au titre des abattements de taxe foncière et de CFE³ pour les locaux industriels, soit une baisse d'environ 789 millions d'euros par rapport à 2025. S'ajoute à cela une hausse de 3 points du taux de cotisation à la CNRACL⁴, soit 1,2 milliard d'euros supplémentaires à la charge des employeurs territoriaux.

Ces mesures constituent une ponction financière sans précédent sur le bloc communal, alors même que les communes et les intercommunalités jouent un rôle essentiel dans l'investissement public local. Pour mémoire, les collectivités territoriales représentent environ 70 % de l'investissement public en France, les communes et intercommunalités couvrant près de 55 à 60 % de ce total, soit près de 60 milliards d'euros par an. La pression exercée sur leurs marges financières suscite de vives inquiétudes quant à leur

¹ La Constitution prévoit que la Loi de Finances doit être promulguée avant le 31 décembre de l'année N-1

² Dispositif de Lissage et de Compensation.

³ Cotisation Foncière des Entreprises

⁴ Centre National de Retraite des Agents des Collectivités Locales

capacité à maintenir un niveau d'investissement suffisant pour répondre aux besoins en infrastructures, à la transition écologique et aux services de proximité.

Ainsi, les collectivités territoriales doivent conjuguer la maîtrise de leurs équilibres financiers, le maintien de la qualité du service public rendu aux administrés et la poursuite d'un investissement territorial ambitieux.

C'est dans ce contexte contraint que s'inscrit le Débat d'Orientations Budgétaires 2026 de L'Agglomération de la Région de Compiègne. Il vise à analyser, au regard des orientations nationales et des contraintes structurelles, les grandes lignes des perspectives financières de la collectivité, à éclairer les évolutions attendues des dépenses et des recettes et à définir une trajectoire budgétaire cohérente, responsable et soutenable.

Forte d'une situation financière saine, construite au fil des années grâce à une gestion rigoureuse et responsable qui a permis notamment d'anticiper les contraintes financières que nous impose l'Etat par la mise en place d'une fiscalité réduite sur le foncier bâti et aux efforts de désendettement conduits depuis de nombreuses années (2021 encours de dette de 31,3 M€ et actuellement 20,2 M€), l'Agglomération de la Région de Compiègne entend poursuivre une politique budgétaire équilibrée, permettant de maintenir un programme d'investissements ambitieux au service de l'attractivité, du développement durable et du cadre de vie des ménages tout en préservant un niveau d'endettement raisonnable et une politique budgétaire équilibrée.

I. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE, SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET PERSPECTIVES POUR 2026 :

A. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE MONDIAL :

L'économie mondiale évolue dans un environnement durablement marqué par des incertitudes géopolitiques, financières et commerciales, malgré une résilience relative de l'activité observée au cours des années 2024 et 2025.

Selon les dernières projections du Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique mondiale devrait s'établir autour de 3,0 % en 2025 et 3,1 % en 2026, un rythme inférieur à la moyenne historique de long terme estimée à près de 3,8 %. Cette dynamique modérée reflète les effets persistants des politiques monétaires restrictives, le ralentissement de la demande dans les économies avancées et la fragmentation accrue des échanges mondiaux. L'OCDE estime pour sa part que la croissance mondiale devrait rester proche de 3,0 % en 2026, avec des risques orientés à la baisse liée aux tensions commerciales, aux conflits géopolitiques et aux vulnérabilités financières.

La croissance mondiale demeure hétérogène selon les zones géographiques. Les économies émergentes, en particulier en Asie, continuent d'afficher des rythmes de croissance supérieurs à ceux des pays avancés, tandis que ces derniers sont confrontés à une reprise plus lente, pénalisée par le niveau élevé des taux d'intérêt et par la nécessaire consolidation budgétaire.

Après les pics inflationnistes observés en 2022 et 2023, l'inflation mondiale poursuit sa décline progressive. D'après le FMI, elle devrait passer d'environ 4,0 % en 2025 à 3,6 % en 2026, sous l'effet de la dissipation des chocs sur les chaînes d'approvisionnement, du recul des prix de l'énergie et du maintien

de politiques monétaires restrictives dans les grandes économies. L'OCDE confirme cette trajectoire de désinflation, tout en soulignant la persistance de tensions inflationnistes sous-jacentes dans certains secteurs et pays.

Au niveau européen, les perspectives économiques demeurent prudentes mais relativement stables. La Banque centrale européenne (BCE) anticipe une croissance du PIB de la zone euro de l'ordre de 1,4 % en 2025, avant un léger ralentissement à environ 1,2 % en 2026, traduisant une amélioration progressive de la demande intérieure, partiellement contrebalancée par un environnement extérieur moins porteur. Cette croissance modérée reste exposée aux aléas géopolitiques, à la volatilité des marchés énergétiques et à l'évolution des politiques commerciales internationales.

Sur le front des prix, la BCE prévoit une normalisation progressive de l'inflation dans la zone euro, avec un taux moyen attendu à 2,1 % en 2025, puis 1,9 % en 2026, proche de l'objectif de stabilité des prix fixé à 2 %. Cette évolution résulte principalement de la baisse des prix de l'énergie et de la modération progressive des pressions salariales, même si certains facteurs de rigidité demeurent dans les services.

Dans ce contexte international et européen marqué par une croissance modérée et une inflation en voie de stabilisation, les perspectives économiques pour la France s'inscrivent dans une trajectoire comparable. Selon les prévisions de l'OCDE, la croissance du produit intérieur brut (PIB) français devrait atteindre environ 1,0 % en 2026, après 0,8 % en 2025, traduisant un redressement progressif de la demande intérieure. Ces estimations corroborent les projections de la Banque de France, qui anticipe une croissance proche de 0,9 % en 2026, dans un contexte de normalisation monétaire progressive et de contraintes budgétaires accrues.

S'agissant de l'inflation, la prévision officielle retenue par le Gouvernement dans le cadre du Projet de Loi de Finances, et jugée plausible par le Haut Conseil des Finances Publiques, situe l'inflation moyenne en France à environ 1,3 % en 2026. Cette évolution reflète la stabilisation des prix de l'énergie, la dissipation des effets de base liés aux fortes hausses antérieures et une dynamique salariale plus contenue, bien que des incertitudes subsistent en lien avec l'environnement international.

Ainsi, les perspectives macro-économiques pour 2026 dessinent un scénario de normalisation progressive, caractérisé par une croissance modérée et une inflation maîtrisée, mais dans un environnement toujours fragile. Ce contexte impose une vigilance accrue en matière de finances publiques et constitue un cadre de référence déterminant pour l'élaboration des politiques budgétaires nationales et locales.

B. LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES EN 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026 :

Après le rebond économique observé à la sortie de la crise sanitaire, la situation des finances publiques françaises s'est progressivement dégradée, sous l'effet conjugué d'une croissance plus faible qu'anticipée, du maintien d'un niveau élevé de dépenses publiques et de chocs successifs affectant durablement l'économie. Si l'année 2022 avait laissé entrevoir une amélioration relative des comptes publics, les exercices suivants ont confirmé un décrochage préoccupant de la trajectoire budgétaire.

Dans son rapport public annuel publié le 13 février 2025, consacré à l'état des finances publiques au début de l'année 2025, la Cour des comptes dresse un constat particulièrement préoccupant. Elle souligne que les déséquilibres constatés en 2023 et 2024 continuent de peser lourdement sur l'exercice 2025 et estime

que la trajectoire initialement définie dans la Loi de programmation des finances publiques 2023-2027 est désormais largement compromise. La Cour met en évidence un dérapage durable du déficit public, une progression rapide de l'endettement et des hypothèses macro-économiques et budgétaires jugées à plusieurs reprises trop optimistes, dans un contexte marqué par une instabilité politique et institutionnelle persistante.

Cette dégradation se traduit par un niveau élevé du déficit public, supérieur à 5 % du PIB en 2025, et par un endettement public atteignant un niveau historiquement élevé, dépassant désormais 117 % du PIB. Ces résultats placent la France parmi les États membres les plus éloignés des critères du pacte de stabilité et de croissance, alors même que la moyenne de la zone euro demeure sensiblement inférieure, tant en matière de déficit que de dette. Dans ce contexte, l'Union européenne a confirmé l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif, renforçant la pression exercée sur la trajectoire budgétaire nationale.

Face à cette situation, la Cour des comptes souligne l'impératif d'un redressement rapide et crédible des finances publiques, afin de préserver la confiance des partenaires européens et des marchés financiers, mais également de garantir l'équité entre les générations. Elle insiste sur la nécessité d'engager sans délai un effort de réduction du déficit public dès 2025, afin d'amorcer une stabilisation, puis une inflexion de la trajectoire de la dette.

Pour être soutenable et ne pas compromettre la croissance ni la cohésion sociale, cet effort doit, selon la Cour, répondre à trois exigences majeures :

- **Crédibilité**, en reposant sur des réformes structurelles durables et clairement identifiées, notamment à travers la poursuite et l'approfondissement des revues de dépenses engagées par l'État ;
- **Efficacité**, en ciblant prioritairement les dépenses les moins pertinentes et en clarifiant la contribution respective des mesures d'économies et, le cas échéant, des hausses de prélèvements obligatoires ;
- **Équité**, en assurant un partage équilibré de l'effort entre les ménages, les entreprises et les administrations publiques et, au sein de ces dernières, entre l'État, la sécurité sociale et les collectivités territoriales.

La dégradation durable des finances publiques nationales et la nécessité d'un redressement budgétaire rapide se traduisent par une sollicitation accrue du bloc communal, qui regroupe les communes et les établissements publics de coopération intercommunale. Dans un contexte de marges de manœuvre financières réduites pour l'État, les collectivités locales sont de plus en plus mises à contribution pour participer à l'effort de maîtrise des dépenses publiques, alors même qu'elles disposent de leviers budgétaires plus contraints et d'une capacité d'ajustement limitée à court terme.

Cette pression s'exerce à la fois sur les recettes et sur les dépenses des communes et intercommunalités. D'une part, les mécanismes de compensation financière mis en place par l'État font l'objet de révisions à la baisse ou de gels, fragilisant la prévisibilité des ressources locales. D'autre part, les collectivités doivent absorber des charges nouvelles ou en augmentation, qu'il s'agisse de l'évolution des cotisations sociales, des coûts de fonctionnement liés à l'inflation passée ou des dépenses nécessaires pour répondre aux enjeux de transition écologique et d'adaptation climatique.

Par ailleurs, le bloc communal est directement concerné par les dispositifs de contribution au redressement des finances publiques, désormais inscrits de manière récurrente dans les lois financières. Ces mécanismes, qu'ils prennent la forme de prélèvements, de fonds de contribution ou de recettes fiscales moindres,

affectent directement la capacité d'autofinancement des collectivités et pèsent sur leurs épargnes, pourtant indispensables au maintien d'un niveau d'investissement soutenu.

Cette situation est d'autant plus sensible que, comme indiqué dans l'introduction, les communes et intercommunalités assurent une part prépondérante de l'investissement public local, jouant un rôle structurant pour le développement économique, l'aménagement du territoire et la qualité du cadre de vie des ménages. Toute contrainte supplémentaire sur leurs équilibres financiers est susceptible de se traduire par un ralentissement des projets d'équipement, de rénovation ou de transition écologique, au risque de fragiliser la dynamique territoriale.

Dans ce contexte, l'analyse des orientations budgétaires pour 2026 nécessite une lecture attentive et détaillée des mesures nationales impactant le bloc communal, afin d'en apprécier les effets concrets sur les finances locales, les capacités d'investissement et la trajectoire financière des collectivités. C'est l'objet de la partie suivante, qui présente les principales dispositions du projet de loi de finances et leurs conséquences pour les communes et les intercommunalités.

C. LES PRINCIPALES MESURES DU PLFI 2026 CONCERNANT LES COLLECTIVITES LOCALES :

Le Projet de Loi de Finances initial pour 2026, élaborée par le Gouvernement LECORNU et présenté au Parlement avant son rejet, proposait une série de mesures visant à associer les collectivités territoriales au redressement des finances publiques, compte tenu d'un contexte budgétaire national très contraint. Ces mesures impactent significativement à la fois les ressources et les charges des communes et des intercommunalités.

1. Reconduction et renforcement du DILICO sous réserve du vote :

Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales (DILICO), créé en 2025, est reconduit dans le PLF 2026 avec un effort encore plus marqué :

- Dotation portée à 2 milliards d'euros, contre 1 milliard en 2025, associant environ 2000 collectivités.
- Contribution calculée selon un indice synthétique intégrant potentiel fiscal et revenus par habitant.
- Pour 2025, la contribution au DILICO 1 est restituée automatiquement à 90% en trois tiers sur N+1, N+2 et N+3 afin de lisser l'impact budgétaire.
- Pour 2026, la contribution au DILICO 2 devrait être restitué à 80% par cinquième sur 5 ans mais sous condition du respect de trajectoires d'évolution des dépenses : si l'évolution des dépenses de la catégorie de collectivités considérée dépasse l'évolution du PIB nominal, le reversement peut être réduit ou annulé pour l'année considérée.

2. Réduction des compensations de TFB et de CFE pour les locaux industriels :

L'un des points les plus sensibles du PLF 2026 concerne la compensation par l'État des réductions d'impôts de production sur les locaux industriels :

Instituée par la loi de finances pour 2021, cette compensation vise à compenser aux collectivités la réduction de 50 % des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les établissements industriels.

Dans le PLF 2026, cette compensation est réduite de 25 %, soit une minoration d'environ 789 millions d'euros par rapport à la LFI 2025, ramenant le PSR⁵ de compensation à environ 3,5 milliards d'euros.

Cette mesure met fin à une compensation dynamique fondée sur l'évolution des bases, ce qui fragilise les ressources des collectivités concernées.

3. Gel des fractions de TVA reversées aux EPCI :

Le PLF 2026 initial reconduit la modification déjà appliquée en 2025 du mode de versement des fractions de TVA aux intercommunalités en compensation de la suppression de la TH et de la CVAE :

- Le produit de TVA est versé en N sur la base de la TVA perçue en N-1, au lieu d'un mode prévisionnel avec régularisation.
- Cette modalité entraîne un gel des flux sans ajustement automatique à la hausse si la TVA augmente qui génère un manque à gagner substantiel estimé à plus de 1,2 milliard d'euros en 2025 et prolongé en 2026 pour les intercommunalités.

4. Modification des modalités d'attribution et de versement du FCTVA :

La version initiale du PLF 2026 prévoit une réforme des règles d'attribution du FCTVA qui impacterait fortement les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Il est prévu :

- Un changement d'assiette des dépenses prises en compte dans le cadre du FCTVA en rendant éligibles les seules dépenses d'investissement, excluant certaines dépenses d'entretien ou de fonctionnement.
- Un décalage du versement pour les EPCI : le FCTVA serait versé en année N+1 au lieu d'un versement qui se fait actuellement en année N, entraînant *une année blanche* pour les intercommunalités.

5. Ajustements des dotations d'investissement :

Le projet de loi proposait de réorienter les concours financiers de l'État :

- Dotation globale de fonctionnement (DGF) : augmentation de 150 millions d'euros, financée par des baisses dans d'autres dotations.

⁵ Prélèvement Sur Recettes

- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : réduction d'environ 145 millions d'euros, portée à 425 millions d'euros.
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : maintien du niveau de 2025 (1 046 millions d'euros).

6. Fonds d'investissement pour les territoires (FIT) :

Le PLF 2026 introduit le Fonds d'investissement pour les territoires (FIT) visant à simplifier et concentrer le soutien financier en intégrant les dotations DETR, DSIL et DPV dans un seul dispositif.

Le FIT serait doté d'environ 1,5 milliards en crédits de paiement soit un niveau quasi équivalent à la somme des dotations d'investissement pour 2025 lorsqu'on agrège DETR, DSIL et DPV.

L'objectif consiste à orienter les financements vers des projets structurants liés à l'investissement local : infrastructures, revitalisation rurale, projets urbains, équipements publics, transition écologique...

7. Baisse du Fonds vert sous réserve du vote :

Le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, constitue depuis 2023 un outil central du soutien de l'État aux collectivités territoriales pour financer leurs projets en matière de performance environnementale, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

Doté à hauteur de 2,5 milliards en 2024, le Fonds vert avait été fortement réduit en 2025 passant à 1,15 milliard d'euros. Le PLF 2026 prévoit une nouvelle baisse de ce fonds qui serait porté à 650 millions d'euros, limitant fortement les moyens mobilisables pour les investissements climat-écologique locaux.

8. Hausse des cotisations employeur à la CNRACL :

Comme déjà prévu, le PLF 2026 conforte une augmentation progressive du taux de cotisation vieillesse employeur à la CNRACL qui passe de 34,65 % en 2025 à 37,65 % en 2026 (progression au fil des ans jusqu'à 43,65 % en 2028).

Cette hausse représente une charge supplémentaire d'environ 1,2 milliard d'euros pour les collectivités territoriales.

9. Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives :

La revalorisation automatique des valeurs locatives cadastrales pour 2026 est calculée sur la base de l'IPCH⁶ : en novembre 2025, l'IPCH sur un an s'élève à +0,8 %, conditionnant la revalorisation forfaitaire pour 2026. Pour mémoire, il était de +1,7 % en 2025, +3,9 % en 2024, +7,1 % en 2023, +3,4 % en 2022.

⁶ Indice des Prix à la Consommation Harmonisé

Il convient de rappeler que la revalorisation forfaitaire des bases s'applique à la taxe foncière, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la cotisation foncière des entreprises.

Depuis 2019, cette revalorisation forfaitaire ne s'applique plus sur les locaux professionnels et commerciaux, dont l'évolution tarifaire est désormais liée à celle des loyers de ces locaux dans chaque département.

10. Budgets verts :

Le PLF 2026 reconduit l'obligation, pour les collectivités de plus de 3500 habitants, de produire une annexe mesurant l'impact du budget pour la transition écologique au compte administratif ou au compte financier unique. Cette annexe ne concerne que les dépenses d'investissement. Les modalités d'évaluation ont été fixées dans un décret d'application publié le 16 juillet 2024.

Pour 2025 et 2026, l'analyse des dépenses d'investissements réalisées doit porter sur deux axes :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et prévention des risques naturels

11. Dettes vertes :

La démarche de dette verte, instaurée de manière facultative en 2024, est maintenue et vise à identifier une part de la dette dédiée à des investissements verts, encourageant l'alignement des stratégies d'endettement avec les objectifs de transition écologique.

D. HYPOTHESES RETENUES POUR LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2026 DE L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE :

Les débats relatifs au projet de Loi de Finances pour 2026 ont repris début janvier à l'Assemblée Nationale. La Loi de Finances qui sera finalement adoptée mettra fin et se substituera à la Loi spéciale votée fin décembre.

Pour mémoire, en 2025, compte tenu des revendications des élus locaux et à la forte pression parlementaire, le Gouvernement BAYROU avait réduit l'effort demandé aux collectivités territoriales à 2,2 milliards d'euros contre près de 5 milliards d'euros prévus initialement par le gouvernement BARNIER.

Le projet de Loi de Finances 2026 prévu par le Gouvernement LECORNU se traduisait concrètement en l'état pour l'Agglomération de la Région de Compiègne par :

- Une contribution de près de 0,7 million d'euros au DILICO,
- Une perte de compensation de CFE et de TFB de près de 1 million d'euros au titre des locaux industriels
- 0 million de FCTVA estimé pour 2026 au lieu de 1,2 M€ estimé de 2026 qui serait reporté sur 2027.

Il convient de préciser que l'Agglomération de la Région de Compiègne récupérera 0,208 million en retour du DILICO de 2025 (recettes) en vertu des dispositions de la Loi de Finances 2025.

Face à l'enlisement des débats parlementaires, le gouvernement Lecornu a engagé sa responsabilité devant l'assemblée nationale sur une version modifiée du projet de loi de finances conformément à l'article 49 alinéa 3 de la constitution

Le gouvernement Lecornu a engagé sa responsabilité sur le volet recettes le 23 janvier et sur le volet dépense le 27 janvier 2026. Des motions de censures ont été présentées mais ces dernières n'ont pas obtenu le nombre de voies pour aboutir.

Ainsi le projet de loi de finances est accepté par l'assemblée nationale et sera présenté prochainement au Sénat. Cette loi de finances reprenant des demandes formulées par le Sénat, il est proposé de retenir dans le débat d'orientations budgétaires les hypothèses suivantes :

- Maintien de la contribution à 0,7 million d'euros au DILICO,
- Une atténuation de perte de compensation de CFE et de TFB à 0,7 million d'euros au titre des locaux industriels
- Maintien du décalage de paiement du FCTVA pour 2026 au lieu de 1,2 M€ estimé de 2026 qui serait reporté sur 2027.

Le projet de budget 2026 qui sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire du 12 mars 2026 tiendra compte des chiffres définitifs de la Loi de Finances 2026 si celle-ci est votée suffisamment tôt. A défaut, les nouveaux éléments seront repris ultérieurement dans le cadre d'une décision modificative.

II. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

La préparation budgétaire intervient avant la clôture des comptes de l'exercice 2025, aussi les orientations budgétaires 2026 ont été bâties sur la base d'un résultat prévisionnel 2025 évalué selon l'exécution budgétaire en fonctionnement et en investissement et arrêtée au 20/01/2026.

III. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget 2026 doit être élaboré dans un contexte de contraintes accrues, mais après une phase de désendettement sensible de l'ARC.

Il a été conçu en retenant **les conséquences des mesures annoncées** :

- La diminution de l'excédent reporté de 2025 : diminution de - **4,3 M€** par rapport à l'excédent 2024 reporté en 2025.

Cette diminution résulte :

- De la ponction DILICO : 696,5 K€,
 - Du gel des fractions de TVA reversées par l'Etat en compensations de la suppression de la CVAE et de la TH : perte de près de 0,7 millions d'euros,
 - du solde correspondant au transfert de la piscine patinoire en année pleine : environ 600 K€.
-
- L'impact des nouvelles mesures issues du budget de l'État pour 2026. Celles-ci représentent un prélèvement DILICO de 696,5 k€, partiellement compensé par le début de remboursement de celui de 2025 à hauteur d'environ 208 k€, soit un solde net négatif de - **488 k€**. À cela s'ajoute l'abattement envisagé sur les locaux industriels, estimé à **696,5 k€** ;
 - La prise en compte du plein effet du transfert de la piscine-patinoire, + **600 k€** par rapport à 2025.
 - La majoration des contributions à la CNRACL ayant un impact de - **146 k€** ;
 - L'absence de revalorisation des dotations de l'État, malgré une inflation estimée à **0,8 %**.
 - Le FCTVA serait calculé sur les dépenses de l'année précédente (N-1) au lieu des dépenses de l'année en cours (N). Cela va entraîner une « **année blanche** » pour 2026, car les dépenses 2025 ont déjà été prises en compte dans le calcul du FCTVA versé en 2025.
 - Continuité des dispositifs des fonds de concours vers les communes
 - Stabilité des taux d'imposition

L'équilibre budgétaire impose une augmentation significative du recours à l'emprunt. Il est nécessaire ainsi de prévoir un emprunt d'environ **7,8 M€ en 2026**, dont une part sera effectivement mobilisée, contre un emprunt de **2,8 M€ en 2025** (non réalisé),

Ce niveau d'emprunt est conforme aux orientations du PPI.

Ceci étant dit, le niveau d'endettement du budget principal reste maîtrisé et raisonnable. Au 31 décembre 2025, l'encours de dette du budget principal s'élève à **20 M€** à comparer aux **30 M€ au 31 décembre 2020**. Pour mémoire aucun emprunt n'a été réalisé depuis 2021.

1. La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	10 080 541	5 840 581	-4 239 960	-42,06%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 571 000	5 672 300	1 101 300	24,09%
73	IMPOTS ET TAXES	25 066 662	25 366 307	299 645	1,20%
731	FISCALITE LOCALE	18 074 683	18 304 284	229 601	1,27%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 222 001	12 177 361	-1 044 640	-7,90%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	657 000	611 000	-46 000	-7,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000	30 000	-20 000	-40,00%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	61 246	50 000	-11 246	-18,36%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	71 783 132	68 051 833	-3 731 299	-5,20%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 239 920	1 240 000	80	0,01%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	1 239 920	1 240 000	80	0,01%
	Somme :	73 023 053	69 291 833	-3 731 220	-5,11%

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de +0,87% sans tenir compte du résultat antérieur, ce qui correspond tout juste à l'inflation... Les recettes de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

- **L'excédent en fonctionnement de 2025 reporté – Chapitre 002 (Montant prévisionnel)**

Le montant prévisionnel de l'excédent reporté s'élève à 5,8 M€ en 2025 contre 10,08 M€ en 2024 : cette évolution est conforme aux orientations prises dans le cadre du PPI qui privilégie l'utilisation des fonds propres plutôt que d'emprunter et de payer des frais financiers. Ainsi ce désendettement permet de garder des marges de manœuvre futures.

- **Les produits de services (chapitre 70) : 5,67 M€, soit +1,1 M€ (+24,09%)**

Une progression des produits des services et du domaine de 24,09% soit + 1 101 K€ compte tenu notamment de :

- De la refacturation à la Ville du personnel pour la piscine d'Huy sur une année pleine soit + 231 K€
- Des recettes de billetterie liées au transfert du Complexe Mercières sur une année pleine soit 221,5 K€
- D'une augmentation des refacturations de DSI aux communes soit 93 K€
- Ajustement des refacturations aux budgets annexes +142k€

▪ **Les impôts et taxes (chapitres 73 et 731) : 43,67 M€**

Impôts et taxes	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
Fraction de TVA en compensation de la TH	15 218 861	15 183 321	-35 540	-0,23%
Fraction de TVA en compensation de la CVAE	9 507 782	9 694 387	186 605	1,96%
Attribution de compensation (AC) - Reversement par les communes	84 711	90 349	5 638	6,66%
Paris hippiques	190 000	190 000	0	0,00%
Dispositif de lissage conjoncturel 'retour DILICO)	0	208 250	208 250	
Fraction de TVA (Autres)	65 308	0	-65 308	-100,00%
Sous-total chapitre 73	25 066 662	25 366 307	299 645	1,20%
Impôts directs locaux	14 238 810	14 509 284	270 474	1,90%
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	2 017 070	2 000 000	-17 070	-0,85%
Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	555 543	560 000	4 457	0,80%
Taxe GEMAPI	800 000	800 000	0	0,00%
TLPE	360 000	435 000	75 000	20,83%
Autres contributions directes (rôles supplémentaires)	103 260	0	-103 260	-100,00%
Sous-total chapitre 731	18 074 683	18 304 284	229 601	1,27%
Somme :	43 141 345	43 670 591	529 246	1,23%

En matière de fiscalité, le projet du budget a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- Gel des taux de fiscalité,
- Modification des modes de calcul des fractions de TVA (en compensation de la suppression de la CVAE en 2023 et de la suppression de de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2021) induisant une perte de progression de ressources :
 Nous constatons cette situation depuis 2024, alors qu'entre 2023 et 2024 nous avons constaté une hausse de + 2,6 M€
- Début du remboursement du Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) de 2025 à hauteur de 208 k€

Les recettes fiscales 2026 augmentent légèrement de 529 k€ (+1,23%) par rapport aux crédits ouverts de 2025 qui tenaient déjà compte des impacts à la baisse des deux fractions de TVA (en compensation de la perte de CVAE et en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales).

▪ **Dotations, subventions et participations (chapitre 74) : 12,20 M€**

Dotation, subventions et participations	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
DOT COMPENSATION GROUPEMENT	6 253 597	5 923 990	-329 607	-5,27%
DOT PEREQUATION GROUPEMENTS COMMUNE	1 574 638	1 700 336	125 698	7,98%
ETAT COMPENSATION CET	4 682 800	3 954 419	-728 381	-15,55%
Subventions département, Région, Europe, ARC, DRAC, etc.	522 724	598 616	75 893	14,52%
FCTVA	159 000	0	-159 000	-100,00%
Autres attributions ou compensations	29 242	0	-29 242	-100,00%
Somme :	13 222 001	12 177 361	-1 044 640	-7,90%

Une diminution de -7,9% lié à :

- L'abattement envisagé par la loi de finances sur les locaux industriels, estimé à **696,5 k€** ;
- la poursuite de l'écrêtement par l'Etat de la compensation de la suppression de la part salaires dans la taxe professionnelle (- 330 k€). L'écrêtement se poursuivra sur les années futures.

▪ **Les autres produits de gestion courante : 611 K€**

Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
REFACTURATION DES CHARGES AUX LOCATAIRES	40 000,00	0,00	-40 000,00	-100,00%
REDEVANCE FERMIERE CONCESSION => reclassé en 2026 avec les revenus des immeubles	16 000,00	0,00	-16 000,00	-100,00%
REDEVANCES CONCESSION CREMATORIUM	121 000,00	115 000,00	-6 000,00	-4,96%
REDEVANCES CONCESSION MOBILIER URBAIN	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00%
REVENUS DES IMMEUBLES	450 000,00	466 000,00	16 000,00	3,56%
	Réaffecté au chapitre 70 en 2026			
Somme :	657 000,00	611 000,00	-46 000,00	-7,00%

- **Les opérations d'ordre : 1,24 M€** Il s'agit des amortissements des subventions.

b) Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 580 222	12 019 444	439 222	3,79%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 606 300	13 009 777	1 403 477	12,09%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 254 457	21 771 413	516 956	2,43%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 369 408	9 412 511	43 103	0,46%
66	CHARGES FINANCIERES	699 414	609 673	-89 741	-12,83%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000	50 000	0	0,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	75 000	75 000	0	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	54 634 801	56 947 818	2 313 017	4,23%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 388 251	7 244 015	-6 144 237	-45,89%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 000 000	5 100 000	100 000	2,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	18 388 251	12 344 015	-6 044 237	-32,87%
	Somme :	73 023 053	69 291 833	-3 731 220	-5,11%

Une augmentation globale de + 2 027 K€ des dépenses réelles de fonctionnement par rapport aux crédits ouverts 2025 : compte tenu notamment du transfert du Complexe Mercières de la Ville de Compiègne à l'ARC en année pleine et des charges de personnel avec l'augmentation de la CNRACL.

▪ Les charges à caractère général : 12,02 M€

Les charges à caractère général évoluent globalement de 3,8 %, soit +439 k€, dont 415 k€ lié à l'augmentation des refacturations de taxes foncières dans le cadre de régularisations de l'EPFLO.

▪ Les charges de personnel : + 1.4M€

Les flux de personnel, le glissement vieillesse technicité, l'effet année pleine du transfert des agents de la piscine patinoire, l'augmentation du plafond de participation à la mutuelle et les mesures réglementaires conduisent à prévoir un budget de 13 M€ contre 11.6M€ pour 2025.

⇒ La structure des effectifs

Les tableaux qui présentent la structure des effectifs au 31/12/2025 pour le budget principal figurent en annexe.

⇒ Éléments sur les dépenses de personnel

- **Les principales dépenses de la masse salariale de 2025 se décomposent de la manière suivante :**

Traitement (titulaires, contractuels et vacataires)	52.2%
Régime indemnitaire	16.6%
NBI	0.5%
SFT	0.5%
Heures supplémentaires	1.3%
Astreintes	0.1%
Prestations sociales	0.2%
Charges patronales	28.7%

- **Heures supplémentaires et complémentaires**

Année	Nombre d'heures	Montant
2022	7 058	144 970€
2023	4 797	104 124€
2024	4 963	112 013€
2025	6 717	157 362€

- **Avantages en nature**

Nature de l'avantage	2022		2023		2024		2025	
	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant
véhicule	0	0	0	0	0	0	0	0
logement	3	10 252€	3	12 991€	2	11 114€	2	11 114€
repas	0	0	0	0	0	0	0	0

⇒ **Durée effective du travail**

- **Durée légale du temps de travail**

La durée effective du travail, c'est-à-dire la présence effective sur son lieu de travail de l'agent compte tenu des congés annuels, est légalement fixée à 1607 heures.

La loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit l'obligation de supprimer les accords dérogatoires du temps de travail. Ainsi, par délibération du 19 mai 2022, il a été décidé que le temps de travail hebdomadaire des agents à 35 heures, serait porté à 35h30 pour que ces agents puissent continuer à bénéficier des 3 jours de RTT.

À l'ARC, les accords sur la réduction du temps de travail tiennent compte des spécificités et des contraintes propres à chaque service et permettent le choix au niveau de chacun d'entre eux entre les trois formules suivantes :

- a) 35h30 par semaine avec la possibilité de prendre 3 jours de RTT exceptionnels
- b) 37h30 par semaine avec la possibilité de prendre 15,5 jours de RTT dont 3 jours de RTT exceptionnels
- c) 39h par semaine avec la possibilité de prendre 23 jours de RTT dont 3 jours de RTT exceptionnels
- d) dispositions spécifiques pour les membres de la direction générale (DGS et DGA) :
 39h par semaine avec la possibilité de prendre 18 jours de RTT dont 3 jours de RTT exceptionnels

Choix	a	b	c	d
Nombre de jours / an	365	365	365	365
- Repos hebdomadaire (2 jours / semaine)	-104	-104	-104	-104
- Jours fériés (moyenne)	-8	-8	-8	-8
- congés annuels	-25	-25	-25	-25
- jours exceptionnels	-3	-3	-3	-3
- RTT	-0	-12,5	-20	-15
- jour férié travaillé (lundi de pentecôte)	+1	+1	+1	+1
+permanences en jours (6 agents pour 52 samedis matin)	0	0	0	4
= nombre de jours travaillés	226	214	206	215
Temps de travail quotidien	7,10	7,50	7,80	7,80
Temps de travail annuel	1607	1607	1607	1680

⇒ Évolution prévisible des dépenses de personnel en 2026

Les dépenses de personnel ont atteint 11.2 M€ en 2025.

La prévision pour 2026 s'élève à 13M€, soit 16,09 % de plus qu'en 2025.

Les mouvements de personnel, notamment le transfert à l'ARC des agents du Complexe piscine-patinoire en année pleine, le Glissement Vieillesse Technicité viennent impacter le budget ainsi que l'augmentation du plafond de la participation à la mutuelle, et la hausse des cotisations patronales CNRACL. L'augmentation des cotisations des collectivités à la CNRACL se poursuit jusqu'en 2028 à raison de +3 points par an soit 12 points au total, équivalant à une augmentation de 37.9% par rapport à 2024.

Au 1^{er} janvier 2026, le plafond de participation à la mutuelle passera de 30€ par agent à 50€ par agent.

L'extension de la mutualisation au 1^{er} janvier 2026 générera une dépense supplémentaire de 450 000€ induite par la refacturation des agents de la Ville travaillant pour l'ARC. En contrepartie, la refacturation des agents de l'ARC travaillant pour la Ville générera des recettes d'un montant équivalent.

S'ajouteront aux recettes la refacturation à la Ville du temps de travail effectué à la piscine de Huy par le personnel de la piscine/patinoire, employé à l'ARC depuis le 1^{er} juillet 2025. Cette refacturation a généré

une recette de 221 000€ entre le 1^{er} juillet 2025 et le 31 décembre 2025 et devrait produire 221 000€ supplémentaires en 2026, soit 442 000€ de recette au total pour une année pleine.

⇒ **Démarche de GPEEC : gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences**

L'ARC conduit une action permanente d'adaptation du service public aux besoins des habitants et réinterroge régulièrement son mode d'organisation et de fonctionnement, afin d'adapter ses ressources humaines à l'évolution des missions.

Par ailleurs, des mesures d'accompagnement sont associées à cette démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en particulier en matière de formation afin de favoriser l'acquisition de compétences nouvelles, la mobilité professionnelle et l'adaptation à de nouveaux besoins en termes de qualification.

⇒ **Démarche de mutualisation**

Il est rappelé que des agents de la Ville et de l'Agglomération sont mutualisés dans le cadre de conventions. Il s'agit notamment d'agents du service juridique, foncier, de la communication et de la Direction générale.

Les services partagés avec les communes sont : le droit des sols, ingénierie VRD, commande publique, SIG, DSI, CSI, les archives ainsi que la prestation de service d'aide au montage de dossiers de demande de subventions complexes.

En 2021 et 2022, le Conseil d'agglomération a voté la mise en place du dispositif de remplacement de secrétaire de mairie ou équivalent, par le biais de la mise à disposition d'un agent, la mise en place d'un dispositif de coaching pour faciliter le retour à l'emploi, ainsi que la mise en place d'une convention de mise à disposition de personnel du service évènementiel de la Ville vers l'ARC. En 2023, la mise à disposition des Directeurs de la Culture et des Sports.

Le processus s'est étendu en 2025 avec la mise à disposition des agents de la piscine patinoire de l'ARC vers la Ville pour le fonctionnement de la piscine de Huy.

Le conseil d'agglomération a délibéré le 18 décembre 2025 pour actualiser le schéma de mutualisation existant et l'étendre à des postes travaillant pour le compte d'autres collectivités.

▪ **Les atténuations de produits (chapitre 014) : 21,53 M€**

Ce chapitre intègre les hypothèses suivantes :

- ⇒ **Les attributions de compensation (AC)** pour un montant de 16,33 M€ **avec une diminution de 331 k€** par rapport à 2025 pour tenir compte de l'impact année pleine transfert du complexe piscine / patinoire sur l'attribution de compensation de la Ville de Compiègne et de la prise de compétence ruissellement en 2025.
- ⇒ **La dotation de solidarité communautaire** : A ce stade une enveloppe de 1,56 M€ est prévue au projet de budget.

- ⇒ **Le prélèvement du FPIC** pris en charge dans sa totalité par l'ARC pour 1,6 M€ (montant prévisionnel), stabilité par rapport aux crédits ouverts 2025 (-100 k€)
- ⇒ **Les dégrèvements sur contributions directes** : 0,05 M€ (montant estimé en fonction du réel 2025)
- ⇒ Et enfin **le reversement sur FNGIR** pour 1,54 M€ (montant prévisionnel) équivalent à celui de 2025
- ⇒ **Le Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO)** pour 696,5 K€. Il était inscrit en 2025 en moins de la fiscalité directe.

▪ **Autres charges de gestion courante : 9,36 M€**

Ce chapitre budgétaire est stable par rapport à 2025. Il intègre notamment :

- ⇒ Les indemnités + les formations des élus : 412 K€
- ⇒ La contribution de l'ARC au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) s'élèverait à 4,08 M€ contre 4,01 M€ en 2025
- ⇒ 50 K€ pour les créances admises en non-valeur
- ⇒ L'enveloppe des subventions accordées pour 898 K€
- ⇒ La participation de 3,29 M€ aux budgets annexes :

Budget	Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	Propositions 2024	Propositions 2025	Propositions 2026	Ecart 2026/2025
AERODROME	0	0	0	0		0
TOURISME	258 644	162 573	210 425	221 853	338 018	116 165
HDP	124 860	169 653	168 524	201 509	201 500	-9
RPA		0	0			0
GDV	716 114	692 237	692 000	719 011	752 326	33 315
Aménagement	1 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0
Déchets	0	0	0	0		0
	2 099 618	2 024 462	3 070 949	3 142 373	3 291 844	149 471

Conformément au PPI (plan pluriannuel d'investissement 2024-2030), qui a été approuvé lors du conseil d'agglomération du 19 décembre 2024, il est prévu pour 2026 une participation du budget principal au budget Aménagement de 2 M€.

- **Les charges financières : 609 K€.** Il s'agit des intérêts sur les emprunts en cours. La diminution est due au désendettement :

Budget	Capital restant dû (CRD) en début 2025	Remboursement en capital 2025	Nouvel emprunt 2025	Capital restant dû (CRD) en début 2026	Remboursement en capital 2026	Besoin d'emprunt prévisionnel	CRD prévisionnel en fin 2026	Evolution du CRD 2025 (début-fin de période)	Evolution du CRD 2026 (début-fin de période)
Principal	22 676 619	2 508 356	-	20 168 263	2 163 701	7 652 007	25 656 569	-2 508 356	5 488 306

Le niveau d'endettement du budget principal demeure pleinement maîtrisé et soutenable. Au 31 décembre 2025, l'encours de dette s'établit à 20 M€.

Dans l'hypothèse d'un taux de réalisation des investissements (chapitres 20, 21 et 23) en 2026 identique à celui de 2025, soit 68 %, le recours à l'emprunt s'élèverait à 2,6 M€, avec un

remboursement du capital de 2,19 M€ en 2026. L'encours de la dette serait ainsi globalement maîtrisé.

Dans cette hypothèse, la capacité dynamique de désendettement s'établirait à environ 6 ans, un ratio favorable qui garantit le maintien d'une capacité d'emprunt préservée et offre de réelles marges de manœuvre pour le financement des projets à venir.

- **Les charges exceptionnelles : 50 K€**

Seules sont maintenues au chapitre 67 les opérations spécifiques. En l'occurrence, il s'agit ici des titres annulés sur exercices antérieurs.

- **Opération d'ordre de transfert entre sections: 5,1 M€.**

Il s'agit des dotations aux amortissements qui ont été estimées selon le règlement financier.

- **Virement à la section d'investissement : 7,24 M€.**

Le virement prévisionnel à la section d'investissement est de 7,18 M€ en 2026 contre 13,39 M€ en 2025, compte des résultats antérieurs reportés de 5,56 M€. Il permet ainsi de financer une partie du besoin de financement de la section d'investissement, tout en limitant l'emprunt.

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	DOB 2025	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	60 901 817	61 702 591	62 211 252
Dépenses réelles de fonctionnement hors exceptionnel(2)	54 280 344	54 584 801	56 897 818
Epargne brute (3)=(1)-(2)	6 621 473	7 117 790	5 313 434
Remboursement en capital (4)	2 525 000	2 525 000	2 185 000
Epargne nette (3)-(4)	4 096 473	4 592 790	3 128 434

La dynamique des recettes et la maîtrise des charges permet de dégager une épargne brute de 5,54 M€ en 2026 (7,12 M€ 2025). L'épargne diminue en raison du prélèvement de 696,5 k€ de l'Etat au titre du DILICO, du gel des fractions de TVA, de l'abattement sur les locaux industriels (696,5 k€), de l'augmentation de la CNRACL et du transfert piscine / patinoire (1,2 M€).

Le désendettement permet de limiter l'impact de ces mesures sur l'épargne nette.

Cette épargne permet de couvrir les remboursements d'emprunts (2,94 M€).

2. La section d'investissement

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Restes à réaliser 2025 (a)	Nouvelles propositions 2026 (b)	DOB consolidé 2026 (a)+(b)	Variation Proposition 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation Proposition 2025 - Crédits ouverts 2024 (en%)
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	1 053 115		220 000	220 000	-833 115	-79,11%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 551 966		9 431 197	9 431 197	879 231	10,28%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	7 245 862	1 166 906	8 674 065	9 840 971	2 595 109	35,82%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 773 775		7 818 239	7 818 239	5 044 464	181,86%
4542*	PERIL IMMINENT	305 000		255 000	255 000	-50 000	-16,39%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	19 929 718	1 166 906	26 398 501	27 565 407	7 635 689	38,31%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 388 251		7 244 015	7 244 015	-6 144 237	-45,89%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 000 000		5 100 000	5 100 000	100 000	2,00%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 364 851	0	173 217	173 217	-1 191 634	-87,31%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	19 753 102	0	12 517 231	12 517 231	-7 235 871	-36,63%
	Somme :	39 682 820	1 166 906	38 915 733	40 082 639	399 819	1,01%

Les recettes d'investissement correspondent à :

- ⇒ 7,24 M€ de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, contre 13,39 M€ en 2025.
- ⇒ 5,1 M€ d'opération d'ordre stable par rapport à 2025 (amortissements)
- ⇒ 173 K€ de produits de cessions
- ⇒ 9,43 M€ de dotations, fonds divers et réserves qui se décomposent comme suit :
 - 9,43 M€ d'excédent estimé de fonctionnement capitalisé en investissement (autofinancement)
 - 0 k€ de FCTVA : montant tenant compte du décalage envisagé par le projet de loi de finances 2026 pour le paiement du FCTVA
- ⇒ 8,67 M€ de subventions d'investissement estimées. À noter, un reste à réaliser de 1,17 M€
- ⇒ Et 7,82 M€ d'emprunt prévisionnel, soit une augmentation du niveau d'endettement. A comparer au 2,77M€ inscrit en crédits ouverts 2025. A noter qu'aucun emprunt n'a été réalisé depuis 2021.

Ces recettes permettront de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Restes à réaliser 2025 (a)	Nouvelles propositions 2026 (b)	DOB consolidé 2026 (a)+(b)	Variation Proposition 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation Proposition 2025 - Crédits ouverts 2024 (en%)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	6 550 553		5 805 788	5 805 788	-744 766	-11,37%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 155 719		2 185 000	2 185 000	-970 719	-30,76%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 050 019	1 035 493	2 630 552	3 666 045	616 026	20,20%
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	12 612 505	1 250 295	13 322 978	14 573 273	1 960 767	15,55%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 099 099	1 416 408	5 203 879	6 620 287	521 189	8,55%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 842 328	1 086 417	3 791 484	4 877 901	35 573	0,73%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	462 825	2 865	682 426	685 291	222 465	48,07%
4541*	PERIL IMMINENT	305 000	838	255 000	255 838	-49 162	-16,12%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	37 078 048	4 792 316	33 877 106	38 669 422	1 591 374	4,29%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 239 920	0	1 240 000	1 240 000	80	0,01%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 364 851	0	173 217	173 217	-1 191 635	-87,31%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	2 604 772	0	1 413 217	1 413 217	-1 191 555	-45,75%
	Somme :	39 682 820	4 792 316	35 290 323	40 082 639	399 819	1,01%

- ⇒ 5,81 M€ de déficit d'investissement prévisionnel reporté de l'exercice 2025
- ⇒ 2,19 M€ de remboursement de la dette
- ⇒ 1,24 M€ d'opération d'ordre (amortissements des subventions)
- ⇒ 14,43 M€ de subventions d'équipement versées: A noter que les propositions 2026 tiennent compte des restes à réaliser 2025 :

À noter que les fonds de concours ont fait l'objet d'un règlement qui a été adopté lors du Conseil d'agglomération du 14/12/2023, actualisé lors du conseil du 11 juillet 2024 et du conseil du 14 octobre 2025.

L'augmentation significative des subventions d'équipements (+4 M€) résulte de l'intégration de la délégation des aides à la pierre. Désormais, l'ARC se substitue à l'État pour décider de l'attribution des aides publiques – à l'exception des aides ANRU – en faveur de la construction, de l'acquisition, de la réhabilitation et de la démolition des logements locatifs sociaux et des logements foyers. Cette délégation concerne également la location-accession, la rénovation de l'habitat privé et la création de places d'hébergement. L'ARC est également chargée de notifier ces aides aux bénéficiaires. Cette mesure est neutre pour la collectivité, le montant correspondant étant inscrit en recette.

Bénéficiaires	Objet	Propositions 2026
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2324)		
Tourisme	participation à l'investissement	494 462,14
Transport	participation à l'investissement	500 000,00
ZAE Champ Dolant	participation à l'investissement	5 305,00
TOTAL (2324)		999 767,14
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041722)		
Convention de financement Liaison ferroviaire Roissy-Picardie		400 000,00
TOTAL (2041722)		400 000,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (20415342)		
SMPF	Participations des collectivités membres au projet ferroviaire	48 080,00
	Travaux de confortement de la berge du terminal à conteneurs	82 500,00
TOTAL (20415342)		130 580,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (204182)		
Subventions d'Etat aux organismes HLM	Subventions déléguées de l'Etat aux LLS	1 571 495,00
	Aides communautaires reversées aux bailleurs	250 000,00
	Subventions OPAC et ITM	866 035,00
TOTAL (204182)		2 687 530,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041412)		
Communes membres	Aide aux communes	424 307,85
Communes membres	Nouveau fonds de concours selon règlement (délibérations 14/12/2023 et 11/7/2024)	2 619 161,85
Communes membres	Aides acquisitions caméras	0,00
Compiègne	Stade Petit poisson	533 000,00
Compiègne	Taxe hippique	95 000,00
TOTAL (2041412)		3 671 469,70
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (20422)		
Partage travail	Garage solidaire	56 825,00
Provision aides sur projets d'implantation	Subvention pour création de nouveaux emplois	160 000,00
Aides ANAH reversées aux privés	Suite à la Convention DLC3	5 748 392,00
Aides communautaires reversées aux privés		580 219,00
TOTAL (20422)		6 545 436,00
TOTAL DES FONDS DE CONCOURS ET DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		14 434 782,84

⇒ **15,16 M€ d'opération d'investissement (chapitres 20, 21 et 23) contre 15,20 M€ en 2025 dont** : A noter que les propositions 2026 tiennent compte des restes à réaliser 2025.

Opérations	DOB 2026
1002 - PAVILLON ENTREE EEM	1 503,99
1004 - PLAN VELO	2 770 077,69
1006 - PARKING (dont Bâtiment Clésience rue Amiens	168 435,87
1007 - ECOLES	69 904,86
1008 - EVENEMENTIEL	89 025,96
1009 - PONT DE L ILE DE JANVILLE	19 200,00
1012 - TRAVAUX ECONOMIE D'ENERGIE	357 252,86
1013 - TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE	105 000,00
1014 - GARAGE SOLIDAIRE	352 337,29
1017 - BATIMENT AU BORD DE L'EAU	260 400,00
1018 - MANUFACTURE DE SENLIS	17 919,48
1019 - SALLE DE DANSE MARCEL GUERRIN	298 273,20
1020 - TRANSFERT COMPLEXE PISCINE	663 850,00
1021 - GYMNASE DE JAUX	292 668,00
901 - SERVICES GENERAUX	2 808 744,29
902 - SERVICE INCENDIE	322 695,54
903 - TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	288 476,80
909 - EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	447 186,59
925 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	238 760,00
947 - TREMIE PRAIRIE	711 366,23
955 - VIDEOPROTECTION	704 626,16
971 - TRAVAUX DANS LES ZAE	890 194,32
974 - BANQUE ALIMENTAIRE	210 890,70
975 - 6EME RHC PLATEAU MARGNY (TIGRE)	462 513,29
978 - GRANDES ECURIES DU ROY	112 303,85
979 - EAUX PLUVIALES	942 076,27
994 - RESERVES FONCIERES	1 376 834,35
995 - BASSIN CARRIERE DE CHOISY FOUILLES ARCHEOLOGIQUES	6 873,80
997 - BATIMENT ARCHIVES	174 841,80
TOTAL	15 164 233,19

À noter que la ligne pour les services généraux concerne notamment :

- la DCSI (acquisition de câblages, progiciels et de matériels informatiques), des études diverses (bassin, passerelle, diverses études, etc.),
- le schéma de gestion des eaux pluviales.
- La poursuite des études pour le bassin de Choisy (60 k€)

Le niveau de dépenses d'équipement est conforme au PPI 2026 adopté lors du conseil du 19 décembre 2024.

3. Plan Pluriannuel d'Investissement

L'ARC s'est dotée d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) actualisé et adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) élaboré sur la période 2024 - 2030 résulte d'un travail de fonds conduit en concertation avec l'ensemble des communs membres.

Il fait l'objet d'actualisations régulières.

B. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET AMENAGEMENT

Le budget aménagement est caractérisé par son mode de gestion comptable. Les investissements réalisés, n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine de la collectivité, sont comptabilisés en section de fonctionnement associés à une gestion de stocks.

Pour mémoire, lors de la décision modificative n°1 voté le 13 novembre 2025, le budget aménagement avait constaté un retard d'encaissement des subventions à hauteur de 1,3 M€, bien que les demandes de versement aient été réalisées. Les encaissements, étant attendus en début d'année 2026, n'ont pas pu être constatés en 2025 compte tenu des spécificités de comptabilisation des budgets zones.

Afin de maintenir l'équilibre budgétaire, le recours à un emprunt de 3,8 k€, venant s'ajouter au 2 M€ de participation du budget principal, a été réalisé en 2025.

En résumé, cet emprunt a permis d'absorber le décalage de trésorerie lié au report d'encaissement des subventions attendues et constitue une anticipation de l'emprunt qui devrait être mobilisé pour garantir l'équilibre du budget d'aménagement 2026.

Ainsi l'exercice 2025 du budget aménagement se solde par un résultat provisoire excédentaire 2025 de 1,7 M€.

En 2026, les investissements se concentreront principalement sur l'acquisition de terrains, les études et les travaux, pour un montant total de 12,62 M€. Ces dépenses concerneront essentiellement les zones la ZAC du Camp des Sablons, l'ANRU et la ZAC d'Aiguisy. Par ailleurs, le remboursement de la dette, intérêts inclus, s'élèvera à 1,5 M€.

Le financement de ces dépenses sera assuré par :

- Des ventes prévisionnelles à hauteur de 6,86 M€,
- Des subventions s'élevant à 3,63 M€,
- Une participation au budget principal de 2 M€,
- Un excédent provisoire de clôture 2025 de 1,75 M€,

Compte tenu de l'excédent 2025, l'équilibre de budget 2026 se trouve sans emprunt, avec la participation du budget principal de 2M€.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'équilibre du budget 2026 :

1. La section de fonctionnement

a) Détail des recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	32 092 145	37 406 503	5 314 358	16,56%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 961 904	6 858 163	-1 103 741	-13,86%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 427 256	3 633 367	2 206 111	154,57%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000 000	2 000 000	0	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			0	#DIV/0!
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	43 481 305	49 898 033	6 416 728	14,76%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14 550 857	13 232 188	-1 318 670	-9,06%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	349 861	357 630	7 768	2,22%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	14 900 719	13 589 817	-1 310 901	-8,80%
	Somme :	58 382 024	63 487 851	5 105 826	8,75%

- ⇒ 37,41 M€ de résultat prévisionnel de fonctionnement reporté. Ce montant sera ajusté en fonction du résultat de clôture 2025
- ⇒ 13,23 M€ d'opération d'ordre de transfert entre sections. Il s'agit des écritures de stock que nous retrouvons également en recette d'investissement.
- ⇒ 356 K€ d'opération d'ordre à l'intérieur de la sous fonction. Il s'agit des transferts de charges financières.
- ⇒ 2 M€ de produits de gestion courante correspondant à la participation du budget principal : Conformément au PPI (plan pluriannuel d'investissement 2026-2030), qui a été approuvé lors du conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.
- ⇒ 6,86 M€ de ventes prévisionnelles et 3,63 M€ de subventions, dont le détail est le suivant :

ZONES	Ventes	Subventions	Total
5010 - LES JARDINS	104 800		104 800
5011 - LE MAUBON	360 180		360 180
5021 - CAMP DES SABLONS - 25EME RGA	2 689 838		2 689 838
5028 - LA PRAIRIE II	1 518 016	2 200 000	3 718 016
5031 - ANRU		1 433 367	1 433 367
6008 - POLE DE DEVELOPPEMENT HAUTS DE MARGNY - ZA PLATEAUX - TRENTE MINES	652 500		652 500
6009 - ZA DE L ECLUSE	768 264		768 264
6010 - ZA DU PRES MOIREAUX	136 580		136 580
6013 - BOIS DE PLAISANCE	115 000		115 000
6014 - PARC TECHNOLOGIQUE DES RIVES DE L OISE	228 000		228 000
6020 - LA PETITE COUTURE	284 985		284 985
Somme :	6 858 163	3 633 367	10 491 530

A noter que les subventions pour la Prairie II et l'ANRU sont en décalage avec les dépenses, compte tenu des délais de montage des demandes de paiement des dossiers.

b) Détail des dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 325 215	12 581 734	-743 481	-5,58%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 583	0	-1 583	-100,00%
66	CHARGES FINANCIERES	349 861	357 630	7 768	2,22%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	119 215	30 000	-89 215	-74,84%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	13 795 875	12 969 364	-826 511	-5,99%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	37 740 209	37 945 322	205 113	0,54%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 496 079	12 215 535	5 719 456	88,04%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	349 861	357 630	7 768	2,22%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	44 586 149	50 518 487	5 932 337	13,31%
	Somme :	58 382 024	63 487 851	5 105 826	8,75%

⇒ 12,62 M€ de dépenses d'aménagement (charges à caractère général) prévues en 2026 :

ZONES	Acquisitions	Etudes	Travaux	Total
5011 - LE MAUBON		25 000,00	498 000,00	523 000,00
5012 - LE MARAIQUET			10 000,00	10 000,00
5016 - QUARTIER GARE - LES ROSES DE PICARDIE		350 000,00		350 000,00
5018 - CENTRE BOURG SAINT SAUVEUR			50 000,00	50 000,00
5021 - CAMP DES SABLONS - 25EME RGA		20 000,00	2 230 000,00	2 250 000,00
5023 - ECOLE D ETAT MAJOR		30 000,00	40 000,00	70 000,00
5024 - ZAC DE DIENVAL		72 200,00		72 200,00
5028 - LA PRAIRIE II		15 000,00	920 000,00	935 000,00
5031 - ANRU	130 000,00	62 620,00	4 815 490,00	5 008 110,00
5032 - LA GRANDE COUTURE	86 000,00	132 090,00		218 090,00
5035 - QUARTIER DES MOULINS - VERBERIE		85 000,00		85 000,00
5036 - QUAI DE L ECLUSE		100 000,00		100 000,00
6003 - ZI LE MEUX			200 000,00	200 000,00
6008 - POLE DE DEVELOPPEMENT HAUTS DE MAIF	28 000,00	10 000,00	810 000,00	848 000,00
6010 - ZA DU PRES MOIREAUX		2 200,00	50 000,00	52 200,00
6014 - PARC TECHNOLOGIQUE DES RIVES DE L OISE		10 000,00		10 000,00
6018 - ZONE PARC D AIGUISY	7 000,00	20 000,00	1 608 004,53	1 635 004,53
6019 - LA PLANCHETTE		10 000,00		10 000,00
6020 - LA PETITE COUTURE			125 000,00	125 000,00
6021 - OPERATION RUE DU BATAILLON DE FRANCE		30 000,00		30 000,00
6022 - ZA VALADAN 2		35 000,00		35 000,00
Frais bancaires				1 340,00
Somme :	251 000,00	1 009 110,00	11 356 494,53	12 617 944,53

- ⇒ 357 K€ de charges financières transférées
- ⇒ 37,95 M€ de virement à la section investissement
- ⇒ 12,21 M€ d'opérations d'ordre de transferts entre sections. Il s'agit des écritures de stocks

2. La section d'investissement

a) Détail des recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 549 687	0	-3 549 687	-100,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	3 549 687	0	-3 549 687	-100,00%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	37 740 209	37 945 322	205 113	0,54%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 496 079	12 215 535	5 719 456	88,04%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	44 236 288	50 160 857	5 924 569	13,39%
	Somme :	47 785 975	50 160 857	2 374 882	4,97%

- ⇒ 37,95 M€ de virement de la section de fonctionnement
- ⇒ 12,22 M€ d'opération d'ordre de transferts entre sections. Il s'agit des écritures de stocks
- ⇒ Compte tenu de l'excédent 2025, l'équilibre de budget 2026 se trouve sans emprunt, avec la participation du budget principal de 2M€.

b) Détail des dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	31 815 298	35 761 190	3 945 892	12,40%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 419 820	1 167 480	-252 340	-17,77%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	33 235 118	36 928 670	3 693 552	11,11%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14 550 857	13 232 188	-1 318 670	-9,06%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	14 550 857	13 232 188	-1 318 670	-9,06%
	Somme :	47 785 975	50 160 857	2 374 882	4,97%

- ⇒ 35,76 M€ de solde d'exécution de la section d'investissement reporté.
- ⇒ 13,23 M€ d'opération d'ordre de transferts entre sections. Il s'agit des écritures de stock
- ⇒ 1,16 M€ de remboursement de la dette

3. Plan Pluriannuel d'Investissement

L'ARC s'est dotée d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) actualisé et adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) élaboré sur la période 2024 - 2030 résulte d'un travail de fonds conduit en concertation avec l'ensemble des communs membres.

Il fait l'objet d'actualisations régulières.

C. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNE AGEES

L'estimation du résultat de fonctionnement reporté 2025 à 130 k€, les loyers à hauteur de 239 k€ et la refacturation des charges permettent de financer les dépenses courantes de fonctionnement de 260 k€, la charge d'intérêt des emprunts de 42 k€.

A noter que les recettes réelles de l'exercice et le résultat reporté couvrent les dépenses réelles, comptant une enveloppe pour faire face à l'évolution de dépenses. Ils permettent également de générer un virement vers la section investissement de 30 k€.

La section d'investissement s'équilibre par une participation du budget principal de 97 k€ qui, additionnée au résultat reporté prévisionnel de 43 k€, le virement de section du fonctionnement de 30k€, et les amortissements pour 88 k€, permet de financer les dépenses récurrentes d'entretien

sur les appartements ou les parties communes et le réseau de chauffage pour 218 k€ et le remboursement de la dette pour 46 k€.

A noter qu'en 2025 il n'y avait pas eu de participation du budget principal car le versement pour le changement de chaudière avait été fait en totalité en 2024 générant un excédent qui est venu financer le solde des factures reçues en 2025.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	119 295	130 290	10 995	9,22%
013	ATTENUATION DE CHARGES	8 700	5 000	-3 700	-42,53%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	117 000	113 000	-4 000	-3,42%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	244 000	238 700	-5 300	-2,17%
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	79 556		-79 556	-100,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	568 550	486 990	-81 560	-14,35%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme :	570 110	488 550	-81 560	-14,31%

Le montant du loyer est réparti comme suit:

- ⇒ Le montant des loyers 2026 (chapitre 75) s'élève à 239 k€.
- ⇒ Le montant des charges mensuelles, comprenant la fourniture de l'eau froide, de l'eau chaude, du chauffage, de l'électricité, du personnel, de l'entretien des parties communes et des contrats de maintenance. Cette refacturation représente 113 k€ pour 2026 (chapitre 70 – Produits des services),

Le montant des recettes 2026 est en légère baisse, en raison d'une reprise de provision en 2025 pour la dépréciation des comptes clients. Il s'agissait d'un reclassement de provision qui avait nécessité une reprise et une dotation. Il y a donc le corolaire en dépense.

Ces recettes et le résultat de fonctionnement reporté estimé de 2025 permettent de financer :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	251 420	260 465	9 045	3,60%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	67 800	62 000	-5 800	-8,55%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	1 000	1 000	
66	CHARGES FINANCIERES	64 836	41 535	-23 301	-35,94%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	1 000	0	0,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	60 854	5 000	-55 854	-91,78%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	445 910	371 000	-74 910	-16,80%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	49 200	30 000	-19 200	-39,02%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	75 000	87 550	12 550	16,73%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	124 200	117 550	-6 650	-5,35%
	Somme :	570 110	488 550	-81 560	-14,31%

- ⇒ 260 k€ de charges à caractère général, soit une hausse de 9 K€ (+3,6%) par rapport à 2025.
- ⇒ 62 k€ de charges de personnel. Cela correspond à un agent à temps complet. A noter en 2025, le remplacement de l'agent en arrêt maladie une partie de l'année.
- ⇒ 42 k€ de charges financières contre 65 k€ en 2025.
- ⇒ 1 k€ de charges exceptionnelles pour les éventuelles annulations sur titres sur exercices antérieurs.
- ⇒ 87.55 k€ d'amortissements.
- ⇒ 30 k€ de virement à la section d'investissement contre 49,2 k€ en 2025

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	201 805	42 631	-159 174	-78,88%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		96 890	96 890	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000	5 000	0	0,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	206 805	144 521	-62 284	-30,12%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	49 200	30 000	-19 200	-39,02%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	75 000	87 550	12 550	16,73%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	124 200	117 550	-6 650	-5,35%
	Somme :	331 005	262 071	-68 934	-20,83%

- ⇒ L'excédent d'investissement capitalisé prévisionnel (43 k€) sera ajusté après la clôture de l'exercice 2025.
- ⇒ Pas de participation du budget principal en 2025. En 2026, elle sera de 97 k€ pour le réseau de chauffage en vide sanitaire.

- ⇒ 5 k€ de cautions
- ⇒ Les opérations d'ordre (amortissements) pour 87,55 k€
- ⇒ Le virement de la section de fonctionnement pour 30 k€ contre 49,2 k€ en 2025

Ces recettes permettent de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0	#DIV/0!
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	58 000	45 667	-12 333	-21,26%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 680	0	-7 680	-100,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	263 765	214 843	-48 922	-18,55%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	329 445	260 511	-68 934	-20,92%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme :	331 005	262 071	-68 934	-20,83%

- ⇒ Le remboursement d'emprunts pour 46 k€
- ⇒ 215 k€ de travaux dont 140 k€ pour le réseau de chauffage.
- ⇒ 1,56 k€ d'amortissement des subventions

3. Plan pluriannuel d'investissement

Les dernières chambres ayant été rénovées, il n'est pas prévu de gros travaux sur les prochaines années, sauf à chaque libération d'appartements qui impose une jouvence.

D. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET TRANSPORT

Bilan 2025 :

L'indexation appliquée à la mi-2025 a suivi la tendance de 2024, à savoir un ralentissement de l'inflation associé à la baisse du coût des carburants constatée en 2024 et 2025. La révision de prix du marché Transports s'établit à 1%.

Le Versement Mobilité a légèrement progressé en 2025 pour dépasser légèrement 7.9 M€.

Des améliorations de services TIC ont été mises en œuvre au 1^{er} septembre 2025 pour les dessertes de la zone d'activité des Hauts de Margny (navette des hauts de Margny), et du nouveau quartier du camp des Sablons (Ligne 6).

Le marché AlloTIC a été renouvelé au 1^{er} janvier 2025. En 2025, le coût kilométrique a été maintenu à 2.34€ H.T. par km.

Le verdissement du parc s'est accélérée en 2025 avec la commande de 4 nouveaux bus GNV. Pour rappel, ces véhicules permettent une réduction de l'ordre de 50% des émissions de gaz à effet de serre, et de près de 2/3 des rejets de particules fines.

En ce qui concerne les travaux du PEM inscrits au budget annexe Transports depuis 2024, les travaux programmés en 2025 ont été exécutés pour 4 470 000€ TTC sur les 5 875 000€ inscrits au budget.

Objectifs 2026

Assurer la maîtrise budgétaire avec la prise en compte des travaux programmés pour le PEM.

Maintenir le niveau de subventions attendues du SMTCO suite aux évolutions à la baisse de celles-ci en 2024.

Veiller au maintien et à l'amélioration de la qualité de service (garantir le respect des contrats d'exploitation, renouvellement des équipements aux points d'arrêts, ...).

Poursuivre la démarche de verdissement des véhicules du réseau TIC en maintenant le nouveau rythme d'acquisition des bus au GNV (4 bus seront remplacés en 2026).

Garantir le bon fonctionnement des services Vélo TIC et s'assurer de l'adéquation de l'offre aux besoins à moyen terme sur un service plébiscité.

Proposer un nouveau service de location de vélos sous forme dématérialisée.

Ainsi, le projet du budget transport 2026 est marqué cette année par la poursuite des travaux du Pôle d'Echange Multimodal financé par les subventions et la participation du budget principal.

En dehors du PEM le budget transport est donc équilibré, malgré la réduction des subventions du SMTCO.

1. La section de fonctionnement

Il est à noter que les recettes réelles de fonctionnement couvrent les dépenses récurrentes de fonctionnement (hors exceptionnel).

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 770 800	1 522 416	-1 248 384	-45,05%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	53 000	55 000	2 000	3,77%
73	IMPOTS ET TAXES	8 000 000	8 160 000	160 000	2,00%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 063 994	2 026 454	-37 540	-1,82%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 000	26 500	-500	-1,85%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	93 864	5 000	-88 864	-94,67%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	13 008 659	11 795 371	-1 213 288	-9,33%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	263 582	178 600	-84 982	-32,24%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	263 582	178 600	-84 982	-32,24%
	Somme :	13 272 240	11 973 971	-1 298 270	-9,78%

Les recettes de fonctionnement concernent :

- ⇒ 1,52 M€ d'excédent prévisionnel de fonctionnement reporté de 2025 (montant à ajuster après la clôture de l'exercice 2025). La consommation de l'excédent est liée aux travaux financés pour le pôle gare en 2025
- ⇒ 55 k€ de prestations facturées aux usagers, stable par rapport 2025,
- ⇒ 8,16 M€ de versement transport (VT), en augmentation de 160K€ par rapport à 2025, soit +2%. Cette augmentation est liée au constat de ce qui a été encaissé en 2025 et **qui montre la dynamique positive de notre tissu économique.**
- ⇒ 2,02 M€ de subventions qui se décomposent de la manière suivante :
 - 1,65 M€ de contribution au fonctionnement des transports scolaires versés par le conseil régional,
 - 370 k€ de subventions du SMTCO, en diminution de 38 k€ par rapport à 2025. Les subventions SMTCO devraient être en diminution progressive sur les prochaines années.
- ⇒ 27k€ de compensation du versement mobilités versée par l'URSSAF en compensation des pertes de recettes pour les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). Ce montant tient compte du niveau constaté en 2025.
- ⇒ 5 k€ de produits exceptionnels. Cette enveloppe concerne les pénalités reçues et tient compte du niveau constaté en 2024. A noter qu'en 2025, sur ce chapitre 77 apparaissait également le prix de cession de 6 bus pour 88 k€
- ⇒ 178,6 k€ d'opération d'ordre (amortissement des subventions)

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 364 305	9 449 020	84 715	0,90%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	500 000	520 000	20 000	4,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10	0	-10	-100,00%
66	CHARGES FINANCIERES	1 356	0	-1 356	-100,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 286 708	714 951	-571 758	-44,44%
68	DOTATION AUX PROVISION			0	#DIV/0!
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	11 152 379	10 683 971	-468 409	-4,20%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 411 903	850 000	-561 903	-39,80%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	707 958	440 000	-267 958	-37,85%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	2 119 861	1 290 000	-829 861	-39,15%
	Somme :	13 272 240	11 973 971	-1 298 270	-9,78%

- ⇒ 9,44 M€ de charges à caractère général, soit une stabilité par rapport à 2025. Ce poste est constitué à plus de 99% par les contrats de prestations de services
- ⇒ 520 k€ de charges de personnel, + 20 k€ par rapport à 2025.
- ⇒ 1,56 M€ de charges exceptionnelles : réserves en prévision des futures dépenses du pôle d'échange multimodal et du renouvellement des bus, et sous réserve de l'évolution du versement transport.
- ⇒ 850 k€ de virement à la section d'investissement compte tenu de la consommation de l'excédent reporté depuis ces dernières années, conformément au PPI.
- ⇒ 440 k€ d'amortissements,

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	10 143 994	10 267 954
Dépenses réelles de fonctionnement (2) Hors dépenses exceptionnelles	9 865 671	9 969 020
Epargne brute (3)=(1)-(2)	278 323	298 934
Remboursement en capital (4)	222 439	87 440
Epargne nette (3)-(4)	55 884	211 494

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2026 l'épargne brute s'établirait à + 299 k€ (+278 k€ en 2025). L'amélioration de l'épargne est principalement liée à l'augmentation du versement transport.

Cette épargne couvre la fin du remboursement de la dette.

A noter que l'épargne brute réelle prévisionnelle 2025 s'élèverait à + 561 k€.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 823 584	1 414 720	-1 408 865	-49,90%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	5 597 612	5 625 900	28 288	0,51%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	8 421 196	7 040 619	-1 380 577	-16,39%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 411 903	850 000	-561 903	-39,80%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	707 958	440 000	-267 958	-37,85%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	395 300		-395 300	-100,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	2 515 161	1 290 000	-1 225 161	-48,71%
	Somme :	10 936 357	8 330 619	-2 605 738	-23,83%

- ⇒ Le solde d'exécution prévisionnel reporté de 2025 est un déficit que nous retrouvons dans les dépenses d'investissement
- ⇒ 1,41 M€ d'excédents prévisionnels de fonctionnement capitalisés (montant à ajuster après la clôture de l'exercice 2025)
- ⇒ A noter qu'il n'y a pas de FCTVA pour tenir compte du décalage du paiement du FCTVA 2026 annoncé par l'Etat
- ⇒ Les subventions : 5,63 M€ (dont 2,51 M€ de restes à réaliser de 2025) pour l'achat de bus et pour le pôle d'échange multimodal,
- ⇒ 500 k€ de participation du budget principal pour le financement des travaux du Pôle d'Echange Multimodal,
- ⇒ En 2025, les 395 k€ concernaient des avances pour travaux. Nous retrouvons le même montant en dépenses.
- ⇒ Les dotations aux amortissements : 440 k€

Ces recettes permettront de financer les principales dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 804 000	1 198 004	-605 996	-33,59%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	222 439	87 440	-134 999	-60,69%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000	1 000	0	0,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 373 884	3 873 671	1 499 787	63,18%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 876 152	2 991 904	-2 884 248	-49,08%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	10 277 476	8 152 019	-2 125 456	-20,68%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	263 582	178 600	-84 982	-32,24%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	395 300		-395 300	-100,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	658 882	178 600	-480 282	-72,89%
	Somme :	10 936 357	8 330 619	-2 605 738	-23,83%

- ⇒ Le solde d'exécution prévisionnel de la section d'investissement reporté 2025 est de 1,2 M€
 - Le remboursement en capital des emprunts en cours : 87 k€. Il s'agit du remboursement en capital de l'avance VT. Pour mémoire, l'ARC a candidaté fin 2020 au dispositif de soutien des AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité), mis en place par l'État. Ce soutien a permis d'encaisser une avance égale à 8% du versement mobilité 2019, soit 524 636€. Cette avance sera remboursée sur une durée de 6 ans depuis 2022.
- ⇒ Les investissements (chapitre 21) à hauteur de 3,87 M€ qui sont notamment :
 - 2,23 M€ de restes à réaliser concernant principalement les bus commandés en fin d'année
 - 1,55 M€ pour l'achat de 4 bus, portant la flotte de bus GNV à 17 sur 23
 - 25 K€ de poteaux d'arrêt
 - 30 k€ pour l'achat de 20 vélos
 - 1,3 k€ de matériels divers
- ⇒ Les immobilisations en cours pour 2,99 M€ concernent le programme de travaux pour le pôle d'échange multimodal pour 2026 (dont 492 k€ de restes à réaliser)
- ⇒ Les opérations d'ordre (amortissement des subventions) : 178,6 k€

3. Plan pluriannuel d'investissement

La stratégie du budget transport sur les années 2027 à 2030 est de :

- Contribuer aux travaux du pôle gare. Ces travaux seront financés par les subventions et la participation du budget principal prévue à 2 M€ par an dans le PPI, mais ajustée selon les besoins. Cette participation rentre dans le cadre du PPI du budget principal actualisé en décembre 2024. Il fera l'objet d'une prochaine actualisation.
- Continuer le renouvellement de la flotte de bus : 4 bus par an.

E. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET TOURISME

Objectifs du BP 2026 :

1. Poursuite de la mise en oeuvre des actions de promotion et de valorisation de la Destination Compiègne-Pierrefonds

A/ Actions de communication et de promotion

- **Diffusion des éditions touristiques** à l'échelle de la destination en front office, en téléchargement via le site internet. Projet de créer une bourse d'échanges des socio-pros de la Destination pour créer du lien et leur remettre la documentation touristique.
- **Rédition du dépliant touristique spécifique à la ville de Compiègne (2600 €)** en complément de la carte touristique de destination à l'échelle de l'APC (éditée en 2024),
- **Reconduction du partenariat avec la société France Brochures System (3000 €** pour l'achat d'espace et la mise en présentoirs sur 90 points touristiques de l'Oise et Réseau Grand Tourisme Paris Ile de France) – *l'impression du dépliant ainsi que la traduction sont pris en charge par la CCLO dans le cadre de la convention en cours (échéance avril 2026),*
- **Achat d'espaces** pour la promotion de la destination via des magazines spécialisés en voyages tels que France Today, Greater Paris ... **(1500 €)** (*participation identique de la CCLO*), le SIH et le Musée de la Figurine (supports adaptés à déterminer) **(5000 €)** ,
- **Intégration de campagnes de communication digitale** menées par Hauts-de-France Tourisme selon les cibles de clientèles Happy Family et Promeneurs chaleureux **(2000 €)** (*873 000 vues pour la campagne estivale Happy family 2025 – chiffres en attente pour la campagne des vacances de la Toussaint*),
- Accueil des « **influenceurs** » spécialisés en voyage et patrimoine pour renforcer la visibilité de la destination auprès d'un public jeune et connecté, production de contenus engageants (posts, vidéos, articles) largement diffusés sur les réseaux sociaux et budget **accueil presse** dans le cadre notamment des accueils internationaux organisés par les business developers de Haut-de-France Tourisme **(1000 €)**,
- **Création du numéro 2 du Mag de Destination sur la cible « Couples »** - lancement prévu le week-end de Pâques : réalisation d'interview et de portraits d'acteurs touristiques – téléchargeable via le site internet – campagne de promotion via les réseaux sociaux (FB, Instagram) et impression **(2000 €)**. *Le numéro pilote lancé le 21 juin 2025 compte 4500 consultations via Calaméo. 200 exemplaires ont été imprimés en interne par le service repro,*
- **Création d'un pass de destination aux fins de promotion des prestataires culture et loisirs** – carnet de réductions d'une durée de validité d'une année, vendu au prix de 1€ ou 2€ pour amortissement de la dépense d'impression **(2000 €)** - *La CCLO prend en charge une participation identique.*
- **Représentation de la destination « hors les murs »** sur les salons et événements d'ampleur régionale : Salon Mondial du Tourisme – Destination Nature Porte de Versailles

mars 2026 : **2300 €** achat d'espace hors frais d'hébergement et frais de déplacement).
L'édition 2024 a accueilli 237 exposants et 72 000 visiteurs. La CCLO prend en charge une participation identique,

- Enrichissement du site de destination www.compiègne-pierrefonds.fr et développement des offres de randonnées via le logiciel GEOTREK – 55 itinéraires pédestres et cyclotouristiques (**hébergement/maintenance/applications évolutives : 8990 €**) – (Participation de la CCLO à hauteur de 50 %).
- Logiciel WeLogin pour effectuer la billetterie en ligne (visites, événements ...) (**3650 € WeLogin + Lyra**) , mise en œuvre d'une boutique Click and Collect par les deux Offices de Tourisme,
- Accompagnement des hébergeurs pour la transformation de leur offres pour mise en ligne sur **la nouvelle plateforme week-ends et courts séjours en Hauts-de-France lancée le 22 octobre 2025,**
- **Création d'un kit de communication** à destination des hébergeurs du territoire (sous forme de flyers avec QR code)

B/ Relations avec les acteurs touristiques

- Visite systématique de toutes les nouvelles offres d'hébergement, rencontre des prestataires et accompagnement dans le portage de projets, newsletters pros,
- Mise en place d'un atelier à destination des socio-pros de la Destination Compiègne-Pierrefonds (20 novembre 2025 à Saint-Jean aux Bois) : présentation des actions dans le cadre de la Destination Compiègne-Pierrefonds, du contrat de destination touristique et du dispositif LEADER pour identifier et/ou faire émerger des projets de création de nouvelles offres répondant aux attentes des cibles de visiteurs identifiées : Happy Family et Promeneurs chaleureux (hébergements, offres de loisirs, offres revisitées de découverte du patrimoine ...),

2. Développer l'accueil des cyclo-touristes :

- Participation de l'Office de Tourisme au réseau des ambassadeurs « Les Relayeurs », pour l'accueil des cyclotouristes (services, kits, conseils ...),

3. Création et réflexion sur la création de nouvelles offres touristiques

- Lancement en juin 2025 de **l'escape game urbain** « L'évasion de Compiègne » sur les pas de Jacques Mesrine, intrigue dans le contexte de son évasion du Palais de Justice de Compiègne en 1973 (projet porté par l'OT de l'ARC),
- Formation des équipes des deux OTs par les enseignants de l'Institut Charles Quentin pour l'organisation de **sorties immersives en forêt,**
- **Développement du tourisme d'affaires** (mise en place des visites de Gant Maille en juin 2025 : 2 mercredis/mois – jauge à 16 personnes – 7 €/personne) et prospection d'autres entreprises en collaboration avec Oise Tourisme (Sevira kid à Compiègne),

4. Développer le tourisme fluvial, améliorer les conditions d'accueil des résidents et plaisanciers au port de plaisance:

- Poursuite des actions de prospection d'opérateurs de croisières, en collaboration avec le collectif Oise River Side (Oise Tourisme et Val d'Oise Tourisme), pour les escales à Compiègne dans le cadre du CSNE notamment, accueil des croisiéristes sur la destination (organisation de visites guidées avec conférenciers de l'OT de l'ARC),
- Equipement et travaux d'entretien du port de plaisance, remise aux normes électricité, câble immergé (17 400 €) – **entretien espaces verts (3000 €) – entretien capitainerie (1550 €) – Recette des loyers résidents et bateaux de passage estimée à 54000 €**.

5. Pérenniser les actions co-financées par le programme FMA – projet EXPERIENCE

- Programmer *trois visites théâtralisées* « Impériale visite gui(n)dée » à destination du grand public (dates à déterminer) (9000 €),
- Booster la fréquentation de « **Connaître Compiègne ! Site d'immersion historique** » : flyers, promotion, campagne de communication avec une identité visuelle « percutante » - cf. 1,
- Relayer la promotion des événements et manifestations du **Festival des Forêts** sur le site de Saint-Pierre en Chastres.

6. Autres missions/actions :

- Rédaction d'une nouvelle convention entre l'APC, les 3 CC et les 2 Offices de Tourisme (échéance en avril 2026) avec intégration de la charte de coopération établie dans le cadre de la mission d'accompagnement des Offices de Tourisme dans la mise en œuvre opérationnelle et organisationnelle (2024),
- Promotion et valorisation des prestataires de la CCPE dans le cadre de la convention ARC/OT/CCPE,
- Collecte de la taxe de séjour via un outil de déclaration en ligne de la taxe de séjour via la société Nouveaux Territoires (3600 €) – **(produit estimatif de la taxe 2026 : 370 000 €)**,
- Sensibilisation des communes de l'ARC et de la CCPE à l'importance de communiquer sur leurs événements/actualités relayés via les réseaux sociaux et supports de communication **(recette estimée 15 000 €)**,
- La contribution aux manifestations génératrices de retombées économiques sur le territoire : Paris Roubaix, Ruralité en fête, Festival des Forêts, Masters de Feu ...
- Accueils presse en lien avec Oise Tourisme et le CRT Hauts-de-France – relais sur le territoire pour la logistique, mise en relations avec les acteurs et les sites, mise à disposition de guides conférenciers ...
- Subventions aux manifestations d'ampleur régionale et nationale

Le projet du budget tourisme s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	717	0	-717	-100,00%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0	0	0	#DIV/0!
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	64 500	57 500	-7 000	-10,85%
73	IMPOTS ET TAXES	360 000	430 000	70 000	19,44%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	235 000	189 000	-46 000	-19,57%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	274 140	338 018	63 878	23,30%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	#DIV/0!
78	REPRISES SUR PROVISIONS DEPRECIATIONS	729	0	-729	-100,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	935 085	1 014 518	80 150	8,57%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	10 132	10 549	417	4,12%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	10 132	10 549	417	4,12%
	Somme :	945 217	1 025 067	80 567	8,52%

- ⇒ 58 K€ de produits des services qui correspondent aux droits de stationnement au Port de Plaisance, aux droits d'escale au Port de Plaisance et à la billetterie pour le Festival Paroles
- ⇒ La taxe de séjour : 430 K€, contre 360 K€ en 2025, soit +70k€ (+19%), niveau tenant compte du dynamisme touristique du territoire
- ⇒ 189 K€ de dotations, subventions et participation, légère baisse liée aux subventions du festival paroles
- ⇒ 338 K€ de participation du budget principal contre 274 K€ en 2025. La participation du budget principal est ajustée en fin d'année en fonction de l'état d'avancement de l'exécution budgétaire.
- ⇒ L'amortissement des subventions pour 10 k€

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	414 117	418 830	4 713	1,14%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	315 639	325 000	9 361	2,97%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	142 639	201 600	58 961	41,34%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	746	1 000	254	33,99%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	873 142	946 430	73 288	8,39%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	72 075	78 637	6 562	9,10%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	72 075	78 637	6 562	9,10%
	Somme :	945 217	1 025 067	79 850	8,45%

- ⇒ 418 K€ de charges à caractère général : il s'agit principalement des dépenses pour le Festival Paroles organisé depuis 2024 par l'ARC (157 K€). Ce montant sera financé par les subventions de l'Etat, de la région, du département, de la CCLO, de la CCPV, etc.
- ⇒ 325 K€ de charges de personnel.
- ⇒ 202 K€ de subventions à verser
- ⇒ 79 K€ d'amortissements,

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	934 356	933 518
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	872 396	864 430
Epargne brute (3)=(1)-(2)	61 960	69 088
Remboursement en capital (4)	0	0
Epargne nette (3)-(4)	61 960	69 088

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2026 l'épargne brute s'établirait à 69 k€ légèrement mieux qu'en 2025.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Restes à réaliser 2025 (a)	Nouvelles propositions 2026 (b)	DOB consolidé 2026 (a)+(b)	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	68 636		221 650	221 650	153 014	222,94%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	55 000		0	0	-55 000	-100,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	607 531		536 062	536 062	-71 469	-11,76%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	731 167	0	757 712	757 712	26 545	3,63%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	72 075		78 637	78 637	6 562	9,10%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	72 075	0	78 637	78 637	6 562	9,10%
	Somme :	803 242	0	836 349	836 349	33 107	4,12%

- ⇒ 0 K€ de FCTVA contre 55 K€ en 2025. Impact du décalage du paiement du FCTVA 2026 annoncé par l'Etat
- ⇒ 494 k€ de participation du budget principal contre 595 K€ en 2025 La participation du budget principal est ajustée en fin d'année en fonction de l'état d'avancement de l'exécution budgétaire.

⇒ 78 K€ d'amortissements

Ces recettes permettront de financer 826 k€ de dépenses d'investissements suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Restes à réaliser 2025 (a)	Nouvelles propositions 2026 (b)	DOB consolidé 2026 (a)+(b)	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0			0	0	#DIV/0!
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 923	2 686	3 800	6 486	-438	-6,32%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 210	1 789	17 350	19 139	-14 071	-42,37%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	752 976	217 175	583 000	800 175	47 199	6,27%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	793 110	221 650	604 150	825 800	32 690	4,12%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	10 132		10 549	10 549	417	4,12%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	10 132	0	10 549	10 549	417	4,12%
	Somme :	803 242	221 650	614 699	836 349	33 107	4,12%

- ⇒ 800 K€ pour des travaux pour Saint Pierre en Chastre, dont 220 k€ de reste à réaliser
- ⇒ 16 k€ de travaux pour le port de plaisance
- ⇒ 4 k€ pour du matériel informatique

F. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET HOTEL DE PROJET

Par délibération en date du 5 octobre 2005, l'ARC a procédé à l'acquisition des terrains du Parc Technologique des rives de l'Oise, destinés à accueillir un hôtel de projets et des bâtiments annexes réhabilités et destinés soit à la vente, soit à la location. Par délibération du 30 janvier 2008, le Conseil d'agglomération a approuvé la création du budget Hôtel de Projets assujéti à la TVA.

Fin 2025, dans le bâtiment A : 61% des bureaux sont occupés (stable par rapport à l'an dernier). Les autres bâtiments du site ouverts à la location sont majoritairement loués (4 unités d'activité sur 6 et les 8 autres bâtiments/locaux). Au total, 2 entreprises ont cessé leur activité (-11 personnes), 2 ont été rachetées, 2 sont parties et 4 nouvelles sont arrivées (+6 personnes),

Parmi les actions structurantes réalisées cette année, en lien avec les services experts compétents :

- Modification des baux et du règlement intérieur, en lien avec un cabinet d'avocats (5 700 €HT)
- Reprise par l'ARC des contrôles exigés par l'assurance pour tous les bâtiments dont nous sommes propriétaires (+ 4 545 HT€)
- Mise en conformité électrique des unités d'activité B4 à B8 (17 500 €HT)
- Réalisation de places de stationnement (21 000 €HT)
- Passage en LED des candélabres du site (marché ARC budget principal)
- Réfection signalisation horizontale et verticale sur le site (marquage au sol et panneaux) (12 425 €HT)
- Changement de la clôture (grillage souple > rigide) autour du petit bois (10 257 €HT)
- Intégration du parc technologique dans le marché ménage de la collectivité
- Non renouvellement du contrat Gardiennage et relance d'un nouveau marché
- Diverses interventions d'entretien des bâtiments (peinture bureau, changement climatisation salle serveur, et du site (portail, décapage sols...))

À noter :

- Problème de vitesse sur le site (notamment virage sans visibilité) : les entreprises aux abords demandent l'installation d'un dos d'âne, proposé au budget 2026.
- Entretien des espaces verts aléatoire (notamment petit bois, haie sur les bords de l'Oise et bassin de rétention) causant la dégradation des clôtures aux abords et donc des problèmes de sécurité.

Le parc technologique héberge 24 entreprises et 122 emplois fin 2025 (contre 24 entreprises et 141 personnes à fin 2024).

Objectifs du BP 2026 :

- Mettre en place une structure type AFUL/ASL (montant à estimer)
- Suivre l'avancée des projets d'acquisition/construction :
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des entreprises hébergées, en particulier les entreprises présentes depuis longtemps
- Renforcer le positionnement du parc dans l'écosystème local (liens UTC/ESCOM/ESC, ITerra, entreprises hors parc, intégration dans le territoire d'industrie du Grand Compiégnois) et régional (Parc d'innovation...).
- Résoudre les points difficiles (ventilation du bat A)

Le projet du budget s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

Au niveau de la section de fonctionnement les charges réelles couvrent les dépenses réelles de fonctionnement, comptant sur une participation du budget principal de 201,5k€ identique en 2025, pour couvrir les amortissements (208 k€).

Les dépenses sont en légère augmentation par rapport à 2025:

- 196 k€ pour les charges à caractères général
- 110k€ pour les dépenses de personnel.

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	23 800	16 300	-7 500	-31,51%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	471 509	488 519	17 010	3,61%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000	2 000	0	0,00%
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	24 093	0	-24 093	-100,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	521 402	506 819	-14 583	-2,80%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme :	552 003	537 420	-14 583	-2,64%

- ⇒ 16 k€ de location de salles et internet, soit 7K€ de moins qu'en 2025.
- ⇒ 489 k€ de produits de gestion courante :
 - 287 k€ de loyers. Ce poste a été ajusté par rapport aux réalisations prévisionnelles de 2025.
 - 202 k€ de participation du budget principal, montant identique à 2025. La participation du budget principal est ajustée en fin d'année en fonction de l'état d'avancement de l'exécution budgétaire.
- ⇒ 30,6 K€ d'opération d'ordre (amortissement des subventions)

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	179 610	196 120	16 510	9,19%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	104 762	110 300	5 538	5,29%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	1 000	1 000	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	4 000	3 000	300,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	54 631	18 000	-36 631	-67,05%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	340 003	329 420	-10 583	-3,11%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	212 000	208 000	-4 000	-1,89%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	212 000	208 000	-4 000	-1,89%
	Somme :	552 003	537 420	-14 583	-2,64%

- ⇒ 196 k€ de charges à caractère général : ce poste augmente de 9,19% (+ 16 k€) par rapport à 2025. Cela est lié notamment au montant de la prestation de surveillance et aux contrats de prestations de services.
- ⇒ 110 k€ de charges de personnel, poste stable par rapport à 2025. Les agents sont payés par le budget principal, puis refacturés en fin d'année au budget Hôtel de projets,
- ⇒ 1 k€ pour financer d'éventuelles créances admises en non-valeur. Une provision a été mise en place pour anticiper les éventuelles pertes liées aux impayés
- ⇒ 4 k€ de charges exceptionnelles.
- ⇒ 208 k€ d'amortissements, montant stable par rapport à 2025,

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	519 402	504 819
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	284 372	307 420
Epargne brute (3)=(1)-(2)	170 360	197 399
Remboursement en capital (4)	0	0
Epargne nette (3)-(4)	170 360	197 399

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2026 l'épargne brute s'établirait à 197 k€ (170 k€ en 2025). Il n'y a pas d'emprunt à rembourser, l'épargne nette est donc égale à l'épargne brute.

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	873 031	995 441	122 410	14,02%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 000	5 000	-2 000	-28,57%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	880 031	1 000 441	120 410	13,68%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	212 000	208 000	-4 000	-1,89%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	212 000	208 000	-4 000	-1,89%
	Somme :	1 092 031	1 208 441	116 410	10,66%

L'excédent prévisionnel d'investissement reporté de l'exercice 2025 (995 k€) et les opérations d'ordre (amortissements pour 208k€) permettent de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 000	5 000	-2 000	-28,57%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000	70 000	0	0,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	984 430	1 102 840	118 410	12,03%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	1 061 430	1 177 840	116 410	10,97%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme :	1 092 031	1 208 441	116 410	10,66%

- ⇒ 5 k€ de cautions
- ⇒ 1 173 k€ de travaux (chapitres 20 et 21) dont :
 - 20 k€ de travaux pour le clapet anti retour du bâtiment A
 - 5 k€ pour le changement du grillage du bord de l'Oise
 - 5 k€ pour la peinture du couloir dans les parties communes
 - 150 k€ de travaux d'isolation + luminaires (bureaux bâtiment A)
 - 3 K€ de travaux de câblage
 - 3 k€ de matériels de bureau et informatique
 - Il resterait une enveloppe de 987 k€ issue des excédents cumulés qui permettrait d'effectuer d'éventuels travaux en cours d'année, comme :
 - L'intervention pour optimisation de la centrale double flux
 - Remise en conformité électrique des 5 bâtiments
 - Création de nouvelles places de stationnement,
 - L'installation d'un réducteur de pression à l'entrée du réseau d'eau potable sur le site
- ⇒ 30,6 k€ d'opérations d'ordre (amortissement des subventions)

3. Plan pluriannuel d'investissement

Après de gros travaux d'isolation par l'extérieur des dernières années, la pépinière d'entreprise est bien plus agréable pour les entreprises présentes. Il n'est aujourd'hui pas prévu de nouveaux travaux de cette envergure.

Néanmoins, nous pourrions prévoir sur les années 2026 à 2027, les travaux qui n'auront pas pu être réalisés en 2026 comme la toiture fibrociment du hangar, l'aménagement de parkings vélos, l'optimisation de la centrale double flux, etc.

Un travail est par ailleurs engagé pour définir la faisabilité de la création de nouvelles cellules pour accueillir des entreprises.

G. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET GENS DE VOYAGE

Le budget Gens du Voyage contribue au fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage et de l'aire de grand passage, structures imposées par le schéma départemental du 7 Juin 2019.

L'aire d'accueil des gens du voyage de l'ARC est située sur la commune de JAUX et dispose de 100 emplacements ce qui permet le stationnement de 150 caravanes. L'aire d'accueil fonctionne toute l'année.

L'aire de grand passage de l'ARC se situe sur la commune de COMPIEGNE et permet le stationnement de 90 caravanes. L'aire de grand passage fonctionne de mai à septembre et est réservée aux groupes évangélistes.

L'aire d'accueil des gens du voyage est occupée pour partie par une population sédentarisée.

En 2025, aucune modification tarifaire n'a été votée en Conseil d'Agglomération. Les conditions financières sont identiques à celles votées en Conseil d'Agglomération en 2022, détaillées ci-dessous :

Droits de place/jour

- 4,00 euros pour une ou deux caravanes maximum sur le même emplacement (au lieu de 3,00€ auparavant)
- 3,00 euros pour une ou deux caravanes maximum sur le même emplacement pour les voyageurs de 60 ans et plus (au lieu de 2,00€ auparavant)

Dépôts de garantie :

- Dépôt de garantie pour les emplacements

-120 euros avant entrée sur emplacement

-90 euros avant entrée sur emplacement pour les voyageurs de 60 ans et plus

- Dépôt de garantie pour les containers/poubelles

-80 euros par container individuel/emplacement (En raison des nombreuses dégradations régulièrement commises par les voyageurs sur les containers/poubelles individuels dévolus à chaque emplacement pour leurs ordures ménagères, les rendant inutilisables, et au vu du coût du remplacement de ce matériel imputable au budget de l'Agglomération de la Région de Compiègne, il a été jugé souhaitable d'instaurer une caution par emplacement et par container, à l'entrée sur le site, afin de garantir la durabilité du matériel.)

- Dépôt de garantie pour le paiement des fluides

-100 euros avant entrée sur emplacement (En raison du grand nombre de factures impayées, il a été mis en place un dépôt de garantie pour le paiement des fluides, dont les voyageurs doivent s'acquitter auprès du gestionnaire, avant leur entrée sur le camp, leur permettant de bénéficier des fluides.)

D'un point de vue financier, les loyers à hauteur de 70 k€ et la refacturation des charges, la participation du budget principal (752 k€) et la subvention de 150 k€ permettent de financer les dépenses courantes de fonctionnement de 794 k€, et les amortissements de 190 k€.

La section d'investissement s'équilibre sans participation du budget principal grâce à un résultat reporté prévisionnel de 198 k€.

Les dépenses d'équipement prévues en 2026 concernent principalement les obstacles escamotables pour 55 k€, et la démolition de sanitaires totalement dégradées situées à l'extrémité du terrain de Jaux.

Aussi, le projet du budget s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

1. La section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	43 000	43 000	0	0,00%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	150 000	150 000	0	0,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	769 011	822 326	53 315	6,93%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	800	500	-300	-37,50%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	962 811	1 015 826	53 015	5,51%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 677	26 677	0	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	26 677	26 677	0	0,00%
	Somme :	989 488	1 042 503	53 015	5,36%

Les recettes de fonctionnement se détaillent de la manière suivante :

- ⇒ La refacturation des charges pour 43 k€ stables par rapport à 2025
- ⇒ La subvention de l'État : 150 k€
- ⇒ Les autres produits de gestion courante de 822 k€ se décomposent de la manière suivante :
 - Les loyers des emplacements pour 70 k€,
 - La participation versée par le budget principal pour 752 k€ en 2026 (contre 719 k€ en 2025).
- ⇒ Les opérations d'ordre (amortissements pour 27 k€), identique à 2025

Ces recettes permettent de financer les dépenses de fonctionnement suivantes:

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	25	0	-25	-100,00%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	775 175	793 850	18 675	2,41%
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000	1 000	0	0,00%
66	CHARGES FINANCIERES	12 288	6 653	-5 635	-45,86%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	1 000	0	0,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	14 000	50 000	36 000	257,14%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	803 488	852 503	49 015	6,10%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	186 000	190 000	4 000	2,15%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	186 000	190 000	4 000	2,15%
	Somme :	989 488	1 042 503	53 015	5,36%

- ⇒ 794 k€ de charges à caractère général. Ce poste augmente de 2,41% (+19 k€) en raison notamment du nouveau marché et des prestations complémentaires
- ⇒ 7 k€ de charges financières
- ⇒ 1 k€ de charges exceptionnelles.
- ⇒ 1 k€ pour financer d'éventuelles créances admises en non-valeur (chapitre 65). Une provision a été mise en place pour anticiper les éventuelles pertes liées aux impayés
- ⇒ 50 k€ de dotations à la provision pour risques et charges pour tenir compte du risque d'impayés à venir.

L'augmentation de la dotation aux provisions est liée au risque d'impayés des titres réalisés les années antérieures dont les restes à recouvrer s'élève à 140 k€ au 31/12/2023. La provision totale au 31/12/2024 est de 24 k€.

- ⇒ 190 k€ d'opérations d'ordre (amortissements), montant quasi identique à 2025.

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	962 011	1 015 326
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	788 488	801 503
Epargne brute (3)=(1)-(2)	173 523	213 823
Remboursement en capital (4)	140 000	140 000
Epargne nette (3)-(4)	33 523	73 823

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2026 l'épargne brute s'établirait à 214 k€ (contre 174 K€ en 2025). Cette épargne permet de couvrir le remboursement en capital des emprunts (140 K€).

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	173 398	198 489	25 091	14,47%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	48 000	6 000	-42 000	-87,50%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 000	20 000	0	0,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	241 398	224 489	-16 909	-7,00%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	186 000	190 000	4 000	2,15%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	186 000	190 000	4 000	2,15%
	Somme :	427 398	414 489	-12 909	-3,02%

En ce qui concerne la section d'investissement, l'excédent d'investissement reporté prévisionnel de l'exercice 2025 (198 k€), la subvention auprès de l'Etat (6 k€) et les opérations d'ordre (amortissements pour 190 k€) permettront de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	140 000	140 000	0	0,00%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000	50 000	0	0,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	210 584	197 812	-12 772	-6,07%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	400 584	387 812	-12 772	-3,19%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 814	26 677	-137	-0,51%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	26 814	26 677	-137	-0,51%
	Somme :	427 398	414 489	-12 909	-3,02%

- ⇒ 140 k€ de remboursement d'emprunt et cautionnements, quasi le même montant qu'en 2025,
- ⇒ 50 k€ de frais d'études pour les terrains familiaux
- ⇒ 126 k€ (dont 66 k€ de restes à réaliser) de travaux sur la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du Voyage de Jaux, dont certains sont subventionnés à hauteur de 70% par l'Etat. Il s'agit d'obstacles escamotables, du remplacement de certaines portes de sanitaires, et la démolition des sanitaires non utilisables situés au fond de l'aire d'accueil et générateur de nuisances.
- ⇒ Il reste une enveloppe de 11 k€ de disponible, qui pourrait être utilisée pour d'éventuels travaux en cours d'année.
- ⇒ 27 k€ d'opérations d'ordre (amortissement des subventions), identique à 2025

3. Plan pluriannuel d'investissement

Sur 2025 à 2026, ne seront, pour le moment, effectués que les travaux indispensables au bon fonctionnement de l'aire qui auront été engendrés par des dégradations éventuelles. Il est important de préciser qu'une partie des travaux de 2026 sont destinés à prévenir justement ces dégradations.

H. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET AERODROME

Le budget aérodrome s'équilibre en dépenses et en recettes sans participation du budget principal. Les recettes générées par la location d'algécos aux douanes et de hangars permet de couvrir les dépenses de fonctionnement. Un excédent antérieur d'investissement prévisionnel de 616 k€ permet également de couvrir les dépenses d'investissement de l'exercice tout en générant un autofinancement suffisant.

Le budget aérodrome s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	185 456	201 964	16 508	8,90%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000	1 000	0	0,00%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 505	7 505	0	0,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	194 245	180 000	-14 245	-7,33%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000	1 000	0	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	389 206	391 469	2 263	0,58%
	Somme :	389 206	391 469	2 263	0,58%

- ⇒ Le résultat de fonctionnement reporté de 202 k€ constitué à partir des résultats provisoires 2025.
- ⇒ La dotation de l'État suite à la prise en charge par l'ARC de l'aérodrome : 7,5 k€,
- ⇒ Les locations et les charges titrées aux associations et usagers utilisateurs de cet équipement ainsi qu'à la brigade aéroterrestre de la douane qui loue des locaux modulaires dans l'attente d'une implantation pérenne qui nécessitera un délai d'études et de construction : 180 k€ (194K€ en 2025),
- ⇒ Et il n'est pas prévu de participation du budget principal en fonctionnement en 2026, comme c'est le cas depuis 2023.

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :



Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	267 706	293 469	25 763	9,62%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	1 000	1 000	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500	1 500	0	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	269 206	295 969	26 763	9,94%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	120 000	95 500	-24 500	-20,42%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	120 000	95 500	-24 500	-20,42%
	Somme :	389 206	391 469	2 263	0,58%

- ⇒ 293 k€ de charges à caractère général, soit une augmentation de 26 k€ (+9,62%) par rapport à 2025. Cette augmentation permettra, notamment, de couvrir les éventuelles évolutions au cours de l'année.
- ⇒ 1 k€ pour financer d'éventuelles créances admises en non-valeur.
- ⇒ 1,5 k€ de provision pour titres annulés sur exercices antérieurs.
- ⇒ 95,5 k€ d'amortissements, soit une diminution de 24,5 k€ par rapport à 2025. Il s'agit des dotations aux amortissements qui ont été estimés conformément au règlement financier (prorata temporis).

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	203 750	189 505
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	267 706	294 469
Epargne brute (3)=(1)-(2)	-63 956	-104 964
Remboursement en capital (4)	0	0
Epargne nette (3)-(4)	-63 956	-104 964

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2026 l'épargne brute s'établirait à - 105 k€ (contre -64 k€ en 2024). Il n'y a pas d'emprunt en cours. L'épargne nette est donc égale à l'épargne brute.

L'épargne prévisionnelle est négative, mais largement absorbée par le report d'excédent prévisionnel 2025 de 202K€. A noter que l'épargne brute prévisionnelle réelle 2025 serait de + 105 k€ (hors résultat reporté). En effet une partie des charges a caractères général reste une enveloppe de réserve pour les éventuelles évolutions en cours d'année et n'est pas forcément réalisée.

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	605 924	616 234	10 310	1,70%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	605 924	616 234	10 310	1,70%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	96 287	95 500	-787	-0,82%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	96 287	95 500	-787	-0,82%
	Somme :	702 211	711 734	9 523	1,36%

En ce qui concerne la section d'investissement, l'excédent d'investissement reporté (616 k€) estimé de l'exercice 2025, et les opérations d'ordre (95,5 k€) permettront de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 000	30 000	-2 000	-6,25%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	670 211	681 734	11 523	1,72%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	702 211	711 734	9 523	1,36%
	Somme :	702 211	711 734	9 523	1,36%

- ⇒ 30 k€ de frais d'études et 300 k€ de travaux concernant les pompes d'avitaillement,
- ⇒ 291 k€ pour divers travaux d'aménagement à préciser en cours d'année.
- ⇒ Il reste une enveloppe de 91 k€ de disponible, qui pourrait être utilisée pour d'éventuels travaux en cours d'année.

A noter par ailleurs que les discussions avec les douanes progressent. La solution envisagée, en remplacement des modules provisoires actuels est la construction par l'ARC d'un bâtiment qui serait loué aux douanes sur un bail long, de 10 à 15 ans, l'investissement correspondant étant assuré par un emprunt de la même durée.

3. Plan pluriannuel d'investissement

Il est à noter qu'une étude est en cours concernant les nouvelles pompes d'avitaillement pour le carburant 100LL. Au vu des quantités estimées en découlera la nature des travaux à effectuer. Il s'agit du principal projet en 2026.

I. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET DECHETS

Par délibération en date du 3 avril 2025, l'ARC a décidé de fixer le taux de la TEOM à 7,80% pour 2025. Il n'est pas prévu d'évolution en 2026.

Pour rappel la moyenne nationale est à 9,57% en 2024.

Dans ce budget, il est proposé que l'ARC continue à prendre en charge le génie civil en complément des conteneurs à verre enterrés à répartir entre les communes. Il est par ailleurs proposé d'engager un test de collecte de bio déchets sur quelques secteurs qu'il conviendra de définir.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

1. La section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 175 678	3 784 868	609 190,48	19,18%
731	IMPOTS ET TAXES	10 364 302	10 500 381	136 079,00	1,31%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	82 400	103 527	21 127,00	25,64%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000	5 000	-5 000,00	-50,00%
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	7 849	0	-7 849,07	-100,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	13 640 229	14 393 776	753 547,41	5,52%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 182	15 000	11 818,00	371,40%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	3 182	15 000	11 818,00	371,40%
	Somme :	13 643 411	14 408 776	765 365,41	5,61%

Les recettes correspondent à :

- **Le résultat de fonctionnement reporté (3,78 M€),**
- **La TEOM estimée à 10,5 M€** en attente du montant des bases définitif ;
- **Les soutiens CITEO** (postes animateurs du tri, à la communication) et les recettes verrières **(104 k€),**
- Les recettes de **revente** de composteurs, de bacs ou de la matière plastique de bacs vétustes/cassés, les **refacturations** d'équipements cassés par des tiers (bacs, conteneurs à verre, par exemple : **(5 k€)**

Elles permettront de financer les dépenses de fonctionnement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 571 757	10 979 772	408 014,91	3,86%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	285 000	305 000	20 000,00	7,02%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	157 372	171 300	13 927,97	8,85%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000	1 500	-1 500,00	-50,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	11 017 129	11 457 572	440 442,88	4,00%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 416 282	2 741 204	324 922,53	13,45%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	210 000	210 000	0,00	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	2 626 282	2 951 204	324 922,53	12,37%
	Somme :	13 643 411	14 408 776	765 365,41	5,61%

- ⇒ 10,98 M€ de charges à caractère général, soit une hausse de + 3,86% par rapport aux crédits ouverts 2025. Ce poste concerne à plus de 80% les contrats de prestations de service (collecte, traitement, etc.).
- ⇒ 305 k€ de charges de personnel contre 285 k€ en 2025, soit une hausse de 20 k€ (+7,02%) correspondant au remplacement d'un agent parti depuis un an et à l'augmentation du temps de travail d'un agent passant de 90% à 100%.
- ⇒ 171 k€ de charges de gestion courantes qui concernent notamment la subvention pour l'association de la recyclerie (75 k€), les indemnités aux communes pour la distribution de sacs (48,8 k€), l'admission en non-valeur des créances (24 k€), et 23,5 k€ pour les objets promotionnels (remise de prix à l'occasion de manifestations d'animations scolaires, d'opération de prévention des déchets ...).
- ⇒ 1,5 k€ de charges exceptionnelles, pour les titres annulés sur exercices antérieurs
- ⇒ 210 K€ d'amortissements montant identique à 2025.
- ⇒ Un virement à la section d'investissement de 2,74 M€, compte des résultats antérieures reportés de 3,78 M€. Il permet ainsi de financer une partie du besoin de financement de la section d'investissement.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent:

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	257 709	209 591	-48 117,61	-18,67%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	31 680	0	-31 680,00	-100,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	289 389	209 591	-79 797,61	-27,57%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 416 282	2 741 204	324 922,53	13,45%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	210 000	210 000	0,00	0,00%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	85 000	85 000,00	#DIV/0!
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	2 626 282	3 036 204	409 922,53	15,61%
	Somme :	2 915 671	3 245 795	330 124,92	11,32%

- ⇒ En 2025, 31 k€ de subvention pour la réfection de la toiture de la recyclerie que nous ne retrouvons pas en 2026
- ⇒ 2,74 M€ de virement de la section fonctionnement
- ⇒ 210 k€ d'amortissements
- ⇒ 85 k€ correspondant au transfert des comptes 20 au 21 qui nécessite une inscription budgétaire. Il s'agit des études qui ont donné suite à des travaux

Ces recettes permettront de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	169 202	106 795	-62 406,27	-36,88%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 959	32 000	21 041,20	192,00%
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	85 000	55 000	-30 000,00	-35,29%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 632 328	2 937 000	304 671,99	11,57%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000	15 000	0,00	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	2 912 489	3 145 795	233 307	8,01%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 182	15 000	11 818,00	371,40%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	85 000	85 000,00	
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	3 182	100 000	96 818,00	3 042,68%
	Somme :	2 915 671	3 245 795	330 124,92	11,32%

- ⇒ Le solde d'exécution prévisionnel de la section d'investissement reporté 2025 est de 107 k€ contre 169 k€ pour le résultat 2024 reporté en 2025
- ⇒ Le budget Déchets ne compte plus d'emprunt à rembourser
- ⇒ 55k€ de participation bailleurs (abris bacs, kiosques)
- ⇒ 2,98 M€ d'immobilisations corporelles (chapitres 20, 21 et 23) dont :
 - 2 k€ de licences informatiques et de travaux de câblage
 - 782 k€ de projets de dépenses (bacs, composteurs, conteneurs à verre aériens et enterrés intégrant le génie civil, travaux local déchet notamment),



- 92,8 K€ de restes à réaliser concernant l'achat et la pose de quatre conteneurs à verre enterrés
- 2,11 M€, enveloppe gardée pour les éventuelles dépenses non prévues

3. Plan pluriannuel d'investissement

Le PPI du budget mis à jour pour 2026 à 2031 se décompose comme suit :

Programme d'investissements	DÉPENSES					
	2026	2027	2028	2029	2030	2031
2031- Travaux local déchet	30 000	10 000	0	0	0	0
20422-Subventions d'équipements - Participation bailleurs et communes- projet d'externalisation bacs	55 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
21_ Travaux Local déchets (21738,21351,2128)	103 390	68 000	38 000	38 000	38 000	38 000
21- Achats de matériels	723 406	857 406	757 406	857 406	607 406	707 406
2188_BACS	66 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
2188 - BIODÉCHETS (abris-bacs, bacs, autres...)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
2148_COMPOSTEURS	30 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
215738_APPEL À PROJETS DIVERS	30 000	100 000		100 000		100 000
2158_CONTENEURS À VERRE AÉRIENS	120 000	150 000	150 000	150 000	0	0
2158_CONTENEURS À VERRE ENTERRÉS (intégrant le génie civil)	427 406	427 406	427 406	427 406	427 406	427 406
Autres: (DCSI; Installation de câblage informatique local déchets; Mobilier) 2151_ 21838 - 2184 - 2315	20 000	2 900	1 200	700	2 900	2 900
TOTAL DÉPENSES I	931 796	988 306	846 606	946 106	698 306	798 306

	RECETTES					
	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SUBVENTIONS TRAVAUX RECYCLERIE	0					
AMI CITEO et ADEME	0					
APPELS À PROJETS DIVERS	0	30 000		30 000		30 000
TOTAL RECETTES I	0	30 000	0	30 000	0	30 000

J. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET EAU

En 2025, une évolution notable du prix de l'eau a été votée par les élus lors du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025 pour une mise en œuvre au 1^{er} novembre 2025. En effet, 16 communes ont harmonisé la part de la redevance ARC réduisant l'écart 1 à 0,4 entre le prix de la part ARC la plus basse et celle la plus haute.

Les réalisations 2025 sont les suivantes :

- Le suivi de l'ensemble des contrats de délégation de nos services (SAUR, SUEZ, VEOLIA)
- Lancement de la consultation pour la nouvelle CSP eau potable de l'ARC
- Les travaux de renouvellement de canalisation d'eau sur le territoire,
- L'étude de maîtrise d'œuvre (audit génie civil) sur les réservoirs de l'ARC
- Attribution du marché de réhabilitation des réservoirs de l'ARC
- Audit complémentaires des cantines de l'ARC et accompagnement pour un changement de mode de gestion des cantines pour le reste des cantines de la ville de Compiègne
- Mise en route de la régie cantine sur Royallieu à Compiègne (approvisionnement denrées bio locales)
- La poursuite des actions auprès des agriculteurs; le développement des filières courtes, le développement de l'agroforesterie et des haies bocagères...
- Suivi de l'étude de bassin d'alimentation de captage pour l'ensemble des forages de l'ARC (sauf Baugy et les Hospices) en vue de renforcer la protection de la ressource en eau et de déterminer l'évolution des trichloréthylènes sur Nery.
- Animation dans les écoles autour du jardinage écologique, le gaspillage alimentaire...

Le budget 2026 s'élève à :

- 5 126 K€ en fonctionnement
- 6 265 K€ en investissement

Il correspond aux objectifs suivants :

- Le suivi de l'ensemble des contrats de délégation de nos services (SAUR, SUEZ, VEOLIA)
- Attribution de la CSP eau potable de l'ARC qui permet de réaliser des économies d'échelle et la mise en place de la télérelève des compteurs d'eau
- Le renouvellement des canalisations (programme qui est présenté et validé chaque année en commission développement durable)
- Travaux de réhabilitation sur les réservoirs de St Sauveur et le 450m³ de Margny les Compiègne.
- Renouvellement de la DUP de Baugy, enjeu du volume d'eau prélevable

- Lancement des études pour une SDAEP 2 (Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable) :
 - Poursuite des secours sur le secteur de la Basse Automne
 - Amélioration de la qualité des eaux pompées
- La poursuite de l'accompagnement des communes pour développer le bio dans la restauration collective
- La poursuite des actions auprès des agriculteurs; le développement des filières courtes...
- Poursuite du suivi de l'étude de bassin d'alimentation de captage pour l'ensemble des forages de l'ARC (lutte contre les pesticides et les nitrates), sauf Baugy et les Hospices, en vue de renforcer la protection de la ressource en eau et de déterminer l'évolution des trichloréthylènes sur Nery.
- Animation dans les écoles autour du jardinage écologique, le gaspillage alimentaire...
- Participation financière pour la diététicienne pour les cantines en régie

Comme l'an dernier les équilibres budgétaires ont pu être trouvés en 2026 grâce à un travail d'harmonisation partielle des tarifs de la part ARC des communes pour réduire leur écart. Cette harmonisation s'est faite sans hausse de la facture d'eau (eau potable + assainissement) puisque l'augmentation de la part ARC des communes ayant les tarifs les plus faibles n'a pas excédé la baisse du tarif assainissement qui a eu lieu au même moment.

L'une des conditions essentielles pour répondre durablement aux objectifs affichés par le projet de l'agglomération repose sur la capacité à dégager en exploitation les marges suffisantes pour maintenir et si possible améliorer l'autofinancement de l'investissement. La notion d'épargne est donc très importante.

L'ARC renouvelle son contrat de délégation eau potable qui débutera au 31 mars 2026 pour 17 de ses communes membres. Les habitants de ces communes verront leur facture type eau potable baisser sur la part délégataire entre 26 % et 57 % selon leur commune d'habitation, ce qui se traduit par une baisse entre environ 25 € et 100 € sur la facture type 120m³

L'année 2025 se caractérise par la stabilité des dépenses réelles d'exploitation, la continuité de l'effort sur le renouvellement des canalisations et la rénovation des réservoirs. Ces investissements seront financés par la redevance, en augmentation de 900 k€ par rapport à 2025, la reprise de provision pour les réservoirs, et la consommation d'une partie des excédents cumulés. Ces-derniers s'élèvent à 136 k€ au 31/12/2025, selon les estimations effectuées à ce jour.

Le projet du budget EAU 2026 s'équilibre comme suit :

1. La section d'exploitation

Le budget dégage un excédent de la section d'exploitation qui alimente un résultat global permettant un transfert de crédits en section d'investissement.

Les recettes réelles ont augmenté de + 862 k€ entre 2025 et 2026, en raison de la reprise de provision de 1 450 k€.

Les dépenses réelles ont diminué de - 24 k€ entre 2025 et 2026.

Les dépenses et les recettes ont été évaluées de façon prudentielle.

Ci-dessous le détail des principales recettes d'exploitation :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 217 033	135 966	-1 081 067	-89%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	2 200 000	3 100 000	900 000	41%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	183 200	227 000	43 800	24%
78	REPRISES SUR PROVIVIONS	450 000	1 450 000	1 000 000	222%
	Somme des RECETTES D'EXPLOITATION Réelles	4 050 233	4 912 966	862 733	21%
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	207 228	213 078	5 850	3%
	Somme des RECETTES D'EXPLOITATION d'Ordre	207 228	213 078	5 850	3%
	Somme :	4 257 460	5 126 044	868 583	20%

- Baisse du résultat de fonctionnement reporté estimé à + 136 k€. Conformément à la prospective, le résultat est consommé ;
- Augmentation à 3,1 M€ de redevances collectées, compte tenu de l'harmonisation de la part ARC et de l'augmentation de celle-ci en septembre 2025,
- 227 K€ de subventions (Agence de l'eau) et prestations :
 - o 34,4 k€ pour les animations dans les écoles,
 - o 55 k€ d'animation captage,
 - o 81,6K€ pour les études bac
 - o 36 k€ pour les études PSE
 - o 20 K€ pour les études de préservation en eau
- 213 K€ d'opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement des subventions),

Ci-dessous le détail des principales variations des dépenses d'exploitation:

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	732 850	707 903	-24 947	-3%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	211 000	220 000	9 000	4%
66	CHARGES FINANCIERES	35 700	27 500	-8 200	-23%
	Somme des DEPENSES D'EXPLOITATION Réelles	979 550	955 403	-24 147	-2%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 901 382	2 770 641	869 260	46%
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 376 529	1 400 000	23 471	2%
	Somme des DEPENSES D'EXPLOITATION d'Ordre	3 277 910	4 170 641	892 731	27%
	Somme :	4 257 460	5 126 044	868 583	20%

- -25 K€ de charges à caractère général, en raison notamment :
 - o 22 K€ pour l'achat d'eau : il n'y a plus d'achat pour Béthisy St Pierre suite à l'intégration de la commune à la DSP.
 - o - 4 K€ pour l'électricité suite à l'intégration de Béthisy St Pierre à la DSP
- + 9 K€ pour les charges de personnel, légère hausse liée aux évolutions salariales
- - 8,2 K€ de charges financières, lié au remboursement de la dette
- + 869K€ de virement à la section d'investissement, lié notamment à la reprise de provision de 1 450 k€.
- + 23 K€ d'opération d'ordre de transfert entre sections (dotation aux amortissements),

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Réalisé 2025 (prévisionnel)
Recettes réelles d'exploitation hors reprise de résultat et provisions (1)	2 383 200	3 327 000	1 981 395
Dépenses réelles d'exploitation (2)	979 550	955 403	492 653
Epargne brute (3)=(1)-(2)	1 403 650	2 371 597	1 488 743
Remboursement en capital (4)	267 000	265 000	255 296
Epargne nette (3)-(4)	1 136 650	2 106 597	1 233 446

Compte tenu des dépenses et recettes d'exploitation prévues en 2026 l'épargne brute 2026 s'établirait à 2,37 M€ (1,40 M€ en 2025). Cette épargne permettrait de couvrir les remboursements d'emprunts (265 K€), d'où une épargne nette positive de 2,11 M€.

Pour mémoire, l'épargne nette réelle estimée au 31/12/2025 s'élèverait à 1,23 M€.

On constate donc une amélioration de l'épargne liée à l'augmentation de la part ARC.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement se détaillent comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 563 843	1 864 486	300 643	19%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	255 528	215 000	-40 528	-16%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 474 850	0	-1 474 850	-100%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	3 294 221	2 079 486	-1 214 736	-37%
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 901 382	2 770 641	869 260	46%
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 376 529	1 400 000	23 471	2%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	429 036	15 000	-414 036	-97%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	3 706 947	4 185 641	478 694	13%
	Somme :	7 001 168	6 265 127	-736 041	-11%

- 215 K€ correspondant à la subvention agence de l'eau pour les hauts de Margny, les réservoirs et le deuxième schéma directeur ;
- Pas d'emprunt les recettes couvrant les dépenses grâce à la reprise de provision de 1 450 k€
- 2 771 K€ de virement de la section d'exploitation ;
- 1,4 M€ d'opérations de transfert entre sections (dotation aux amortissements) ;

Les dépenses d'investissement se détaillent comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	836 522	1 392 545	556 022	66%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	175 528	0	-175 528	-100%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	267 000	265 000	-2 000	-1%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	235 647	239 544	3 897	2%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 995 206	3 374 959	-620 246	-16%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	855 000	765 000	-90 000	-11%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	6 364 904	6 037 049	-327 855	-5%
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	207 228	213 078	5 850	3%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	429 036	15 000	-414 036	-97%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	636 264	228 078	-408 186	-64%
	Somme :	7 001 168	6 265 127	-736 041	-11%

Les dépenses réelles d'investissement diminuent de – 5%. L'effort reste constant en terme de renouvellement de canalisation d'eau potable hors ANRU qui était une opération spécifique prévue depuis 2024 pour plus de 300k€.

Dans le cadre des programmes annuels de maintien à niveau des équipements et du patrimoine de l'agglomération, les investissements budgétés en 2026 portent sur:

Programme d'investissement 2026 (chapitres 20, 21, et 23 du tableau précédent)	Montant
Rénovation des réservoirs de Saint Sauveur, Margny-Lès-Compiègne et les hauts de Margny	750 K€
Frais d'études, dont : - Maitrise d'œuvre réhabilitation des réservoirs 20 K€ - Deuxième SDAEP 150 K€ - Maitrise d'œuvre pour l'étude d'un réservoir sur les Hauts de Margny 31,5 K€	230 K€
Renouvellement des canalisations	3 400 K€
TOTAL	4 380 K€

Une provision a été constituée fin 2022 pour la remise en état des réservoirs pour un montant de 2,5 M€. entre 2026 et 2031 Il est prévu des travaux de rénovation des réservoirs de Saint Sauveur, Margny-Lès-Compiègne en 2026. Il a donc été prévu en 2026 une reprise de cette provision au chapitre 78 des recettes d'exploitation.

3. Plan pluriannuel d'investissement

Ci-dessous le plan Pluriannuel d'investissement du budget Eau Potable pour les années 2026 à 2031 suivant :

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Investissement						
Renouvellement Cana	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €	2 800 000,00 €
Divers						
SDAEP 2 Étude	150 000,00 €	250 000,00 €	200 000,00 €			
Maitrise d'œuvre SDAEP 2			100 000,00	225 000,00	125 000,00	125 000,00
SDAEP 2 Travaux					2 000 000,00 €	4 000 000,00
MOE Reprise des réservoirs	18 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
Reprise réservoirs ARC	441 000,00 €	502 500,00 €	462 500,00	412 500,00	342 500,00	300 000,00 €
MOE nouveau réservoir Haut de Margny (secours et défense incendie)	31 500,00 €	16 000,00 €				
qsSecours coteau de Margny et Hauts de Margny	750 000,00 €	250 000,00 €				
Création d'un réservoir Haut de Margny		352 250,00 €				
Recette						
Subventions SDAEP 2	120 000,00 €	200 000,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise de provision	441 000,00 €	502 500,00 €	462 500,00 €	412 500,00 €	150 000,00 €	0,00 €
Reliquat subvention						
Total	3 629 500,00 €	3 488 250,00 €	2 960 000,00 €	3 045 000,00 €	5 137 500,00 €	7 225 000,00 €

Il est prévu des dépenses de renouvellement de canalisation de 2,76 M€ par an.

En 2025, le marché de réhabilitation des réservoirs a été notifié. Les travaux commenceront en 2026 dès le retour de la demande de subvention. Il s'agit d'une opération permettant de remettre en état l'ensemble des 15 réservoirs eau potable de l'ARC. Le génie civil, l'étanchéité des cuves... ont besoin d'une remise en état afin de prolonger au maximum la durée de vie de ces ouvrages. Ces dépenses s'étalent entre 2025 et 2030 pour un montant total de plus de 3 millions d'euros.

En 2026, il est prévu la réhabilitation des réservoirs de St Sauveur et du 450 m3 de Margny les Compiègne. Ces dépenses seront financées par des subventions et l'utilisation de la provision (2,5M€).

Les études pour le deuxième Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP), commenceront en 2026 pour se terminer vers 2027. Suivra ensuite la phase travaux entre 2028, pour le début des études de maîtrise d'œuvre, et 2029 pour les premiers travaux effectifs. À noter que le SDAEP 2, phases études et travaux, est éligible aux subventions de l'Agence de l'Eau.

Des travaux sont également à prévoir en 2027 sur la ZAC des Hauts de Margny et les coteaux de Margny pour les secours eau potable. Ces travaux font l'objet d'études de maîtrise d'œuvre qui ont débutées fin 2023.

À compter de 2026, le budget eau potable bénéficiera d'une recette supplémentaire de 900 k€. En effet, un gros travail sur les tarifs eau potable a été réalisé dans l'année 2025 permettant d'augmenter la recette eau potable grâce à la diminution de la part assainissement.

En complément de l'augmentation de la recette eau potable, une harmonisation de la « part ARC » pour 16 communes a été réalisée sur les 21 communes de l'ARC. On note donc que l'écart entre la redevance eau potable ARC la plus basse et celle la plus haute passe de 1 à 0,4€/m³.

Cette recette supplémentaire permettra de faire face aux travaux de renouvellement de canalisations réalisés chaque année mais également en prévision des travaux du SDAEP 2 et des enjeux de qualité sur les forages de l'ARC.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la future CSP eau début 2026, harmonise également une grande partie des communes de l'ARC (17) pour la part délégataire. En effet, il n'y aura plus qu'un seul contrat sur le territoire. Quatre communes de l'ex Basse Automne intégreront ce contrat à partir de 2029.

K. BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Un système d'assainissement est régi par un arrêté préfectoral et est constitué d'un réseau collectant les eaux usées d'une ou plusieurs communes et d'une station d'épuration.

Le service assainissement collectif de l'Agglomération de la Région de Compiègne est constitué de neuf systèmes d'assainissement.

Ces neuf systèmes assainissement sont gérés par des contrats de délégation de service public, répartis sur 3 contrats depuis 2024. Pour rappel, le regroupement du contrat de Béthisy Saint Pierre, Béthisy Saint Martin et Néry avec celui de Clairoix, Janville, Bienville et avec celui de Vieux Moulin permet l'harmonisation de la redevance assainissement et une baisse de la facture d'eau pour les habitants de ces 3 communes d'environ 187 € HT.

La redevance assainissement a baissé de 20 centimes du m³ en 2024, passant ainsi de 1,95 € HT/m³ à 1,75 € HT/m³, puis de 35 centimes en novembre 2025 passant ainsi à 1,40 € HT/m³. Ceci a été rendu possible compte tenu des excédents constatés.

Les réalisations 2025 sont les suivantes :

Réalisation des travaux de raccordements et de mises en conformité ainsi que des travaux de réhabilitation du réseau

Réhabilitation de réseaux en fonction des résultats des inspections réalisées par les exploitants

Suivi de la mise en service de l'autosurveillance des déversoirs d'orages sur le système assainissement de la station d'épuration de Lacroix Saint Ouen et début des mesures et prélèvements et transmission des données à la DRIEAT

Lancement de l'étude pour le renouvellement de l'arrêté d'autorisation de la station d'épuration intercommunale (étude d'incidence),

Vérification de la conformité de l'ensemble des systèmes assainissement avec l'arrêté du 21 juillet 2015, et planification des travaux, notamment équipement des derniers points A2 des systèmes assainissement de Saintines, Clairoux et Béthisy Saint Pierre

Poursuite des analyses de micropolluants sur la station de Lacroix Saint Ouen, poursuite des diagnostics amont et des diagnostics permanents des systèmes assainissement

Réalisation des analyses des risques de défaillance des systèmes assainissement

Renouvellement des bennes de collecte et transport des boues de la station d'épuration de Lacroix Saint Ouen

Opération de curage exceptionnel des bassins 5ème Dragon et Eugénie Louis et renouvellement des pompes et du matériel hydraulique par le délégataire

Renouvellement des pompes et amélioration du fonctionnement de la centrale sous vide de Vieux Moulin

Consultation pour la réalisation du Schéma Directeur Assainissement

De plus le service assainissement gère annuellement :

Environ 280 avis sur les documents d'urbanisme (PC, CU, DP...)

Environ 1800 contrôles de conformité validés sur le SIG dont 28 dossiers de doublement de la redevance pour non-conformité grave (chiffre septembre 2025)

Environ 50 demandes de raccordement

Plus de 300 réponses aux appels et mails des habitants et Mairies, ainsi qu'aux demandes d'intervention, y compris leur suivi

Le budget 2026 s'élève à :

- 15,54 M€ en exploitation
- 17,99 M€ en investissement

Il correspond aux objectifs suivants :

- Lancement de l'étude du schéma directeur (rédaction du DCE et consultation en 2025)
- Etude de programmation de réhabilitation de réseaux grâce à l'analyse des ITV, ainsi que la maîtrise d'œuvre pour une partie des travaux
- Réhabilitation de réseaux en fonction des résultats des inspections télévisées réalisées par les exploitants et des programmes de voirie des communes
- Diagnostic des émissions d'H₂S sur les postes de refoulement et AVP des travaux à réaliser
- Poursuite de l'accompagnement du programme ANRU

- Etude de la vulnérabilité des principaux ouvrages aux crues
- Poursuite de l'étude pour le renouvellement de l'arrêté préfectoral du système assainissement de la station d'épuration de Lacroix Saint Ouen (démarrage fin 2024)
- Remplacement des portes de la station d'épuration de Lacroix Saint Ouen
- Démarrage de l'AMO pour le renouvellement des contrats de CSP en 2026
- Réalisation d'une étude pour la réhabilitation du semi-collectif du hameau du Huleux.

Les excédents cumulés antérieurs d'exploitation prévisionnels s'élèvent au 31/12/2025 à 12,94 M€ (12,72 M€ au 31/12/2024).

Le niveau fort des excédents cumulés (12,94 M€ en exploitation et 3,78 M€ en investissement) permet le respect du plan pluriannuel d'investissement et de maintenir l'équilibre budgétaire 2026 proposé avec une baisse de la redevance assainissement de 0.35€/m³ par rapport à 2025 pour s'élever à 1,40€ HT/m³ (délibération du 18/12/2025).

L'année 2026 se caractérise par :

- une légère baisse des dépenses d'exploitation liée à la baisse des charges financières (désendettement) et à la baisse des amortissements
- et une légère baisse des dépenses d'investissement, liée à la baisse des dépenses d'équipement.
- Les recettes quant à elles diminuent avec la baisse de la redevance liée à la révision de la part délégataire (-895 k€).

1. La section d'exploitation

La section d'exploitation affiche une baisse des recettes réelles d'exploitation de - 900 K€ par rapport au budget 2026 (avant la reprise des résultats 2025) en raison de la baisse de la redevance assainissement.

Les dépenses et les recettes ont été évaluées de façon prudentielle.

A noter que le budget dégage un excédent de la section d'exploitation qui alimente un résultat global conséquent. Celui-ci est ainsi mobilisé par transfert de crédits en section d'investissement en fonction des besoins.

Le projet du budget ASSAINISSEMENT 2026 s'équilibre comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	12 715 271	12 944 670	229 400	2%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 586 853	1 692 194	-894 658	-35%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000	0	-1 000	-100%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 800	0	-4 800	-100%
	Somme des RECETTES D'EXPLOITATION Réelles	15 307 924	14 636 865	-671 059	-4%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	870 142	898 578	28 436	3%
	Somme des RECETTES D'EXPLOITATION d'Ordre	870 142	898 578	28 436	3%
	Somme :	16 178 066	15 535 443	-642 623	-4%

- Le résultat prévisionnel de fonctionnement reporté 2025 s'élève à 12,94 M€
- 1,69 M€ de ventes correspondant à :
 - 1,52M€ de redevances collectées, Soit - 895 K€ de moins qu'en 2025 liée à la révision de la part du délégataire venant diminuer d'autant la part de l'ARC
 - 174,23 K€ de participation financière de la ville de Compiègne à la réalisation de bassins d'orage pour le stockage avant traitement des eaux usées (délibération du 30 juin 2015 : 1/3 en fonctionnement et 2/3 en investissement).
- En 2025 le chapitre 75 pour 1 K€ correspondait à la redevance d'occupation Téloise
- 899 k€ d'amortissement des subventions

Ci-dessous le détail des principales variations des dépenses d'exploitation:

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 435 200	1 427 200	-8 000	-1%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	174 800	200 000	25 200	14%
022	DEPENSES IMPREVUES	35 000	0	-35 000	-100%
66	CHARGES FINANCIERES	332 100	297 000	-35 100	-11%
	Somme des DEPENSES D'EXPLOITATION Réelles	1 977 100	1 924 200	-52 900	-3%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 589 410	11 411 243	-178 167	-2%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 611 556	2 200 000	-411 556	-16%
	Somme des DEPENSES D'EXPLOITATION d'Ordre	14 200 966	13 611 243	-589 723	-4%
	Somme :	16 178 066	15 535 443	-642 623	-4%

- - 8 K€ de charges à caractère général : soit une stabilité du poste ;
- Une augmentation des charges de personnel de 25 k€ en lien avec l'évolution du temps passé par les agents sur le budget assainissement et l'évolution des charges de personnel ;
- - 0 k€ de dépenses imprévues contre 35 k€ en 2025 ;
- - 35 K€ de charges financières ;
- - 178 K€ de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ;

- - 412 K€ d'opération d'ordre de transfert entre sections (dotation aux amortissements),

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Réalisé 2025 (prévisionnel)
Recettes réelles d'exploitation hors reprise de résultat (1)	2 587 853	1 692 194	2 353 482
Dépenses réelles d'exploitation (2)	1 977 100	1 924 200	679 477
Epargne brute (3)=(1)-(2)	610 753	-232 006	1 674 005
Remboursement en capital (4)	836 915	820 000	825 686
Epargne nette (3)-(4)	-226 162	-1 052 006	848 319

Compte tenu des dépenses et recettes d'exploitation prévues en 2026 l'épargne brute 2026 s'établirait à – 232 k€ (+611 k€ en 2025).

L'épargne dégagée est donc impactée par la baisse de la redevance de 0,20€/m³ en 2024 cumulée à la baisse de 0,35 €/m³ de 2025.

Cette épargne montre la consommation de notre fonds de roulement comme cela est prévu dans la prospective.

A noter que l'épargne prévisionnelle 2025 est de + 848 k€ car des dépenses imprévues et des enveloppes pour l'évolution des dépenses prévues au budget ne se sont pas réalisées. Le budget 2026 a été construit de la même manière.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement se détaillent comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 308 261	3 778 261	469 999	14%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	463 381	577 932	114 551	25%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	3 771 642	4 356 192	584 551	15%
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	11 589 410	11 411 243	-178 167	-2%
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 611 556	2 200 000	-411 556	-16%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	23 686	23 686	#DIV/0!
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	14 200 966	13 634 929	-566 037	-4%
	Somme :	17 972 608	17 991 122	18 514	0%

- 3,78 M€ de solde d'exécution de la section d'investissement reporté (montant prévisionnel)
- 11,41 M€ de virement de la section d'exploitation
- 2,2 M€ d'opérations de transfert entre sections
- 23,69 k€ d'opérations patrimoniales avec un montant équivalent en dépenses
- 577,93 K€ de subvention d'investissement qui correspondent à :
 - 245,13 K€ de participation financière de la ville de Compiègne à la réalisation de bassins d'orage pour le stockage avant traitement des eaux usées et pluviales provenant du réseau unitaire de la Ville de Compiègne (délibération du 30 juin 2015 : 1/3 en fonctionnement et 2/3 en investissement)
 - 212,8 K€ de facturation au budget principal au titre des eaux pluviales provenant du réseau unitaire des communes de Compiègne, Choisy au Bac et Verberie, conformément à la révision des attributions de compensation des communs membres acté par le conseil d'agglomération du 2 octobre 2020.
 - 120 k€ de solde de subvention du schéma directeur d'adduction eau potable

Ces recettes, sans mobilisation de nouveaux emprunts, permettent de financer les dépenses détaillées comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
020	DEPENSES IMPREVUES	130 000	0	-130 000	-100%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	836 915	820 000	-16 915	-2%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	291 100	170 000	-121 100	-42%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 942 398	6 078 857	136 460	2%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	9 902 053	10 000 000	97 947	1%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	17 102 465	17 068 857	-33 608	0%
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	870 142	898 578	28 436	3%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	23 686	23 686	
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	870 142	922 264	52 122	6%
	Somme :	17 972 608	17 991 122	18 514	0%

À noter : le DOB 2026 reprend l'ensemble des dépenses d'investissement, comme mentionné en introduction. Ces dépenses sont totalement financées par les recettes de l'exercice et ne nécessitent pas l'inscription d'un emprunt.

Le programme d'investissement 2026 proposé concerne notamment :

Programme d'investissement 2026 (chapitres 20, 21, et 23 du tableau précédent)	Montant
Frais d'études : <ul style="list-style-type: none"> • Schéma Directeur 70K€ • Auto surveillance réseau 20 K€ 	170 K€
Réseaux d'assainissement (mise en conformité, réhabilitation, GUP)	900 K€
Terrains à Choisy-Au-Bac	10 k€
Réhabilitation et redimensionnement de 2 postes de refoulement	200 k€
Matériel informatique	4 K€
TOTAL	1 164 K€

A noter qu'une enveloppe financière globale est réservée afin de couvrir des travaux futurs dans le cadre du schéma directeur pour un montant de 15 M€.

3. Plan pluriannuel d'investissement

Le plan pluriannuel d'investissement du budget assainissement pour les années 2026 à 2032 est le suivant :

En 2026, l'étude de Schéma Directeur va être lancée pour faire le diagnostic du fonctionnement des ouvrages et des réseaux existants en tenant compte des évolutions du territoire conformément aux prévisions du PLUi.

Un plan d'action va être défini et il est prévu un commencement des travaux correspondants à partir de 2028.

Les travaux sur réseaux et branchements concernent le renouvellement des canalisations en fonction des programmes d'aménagement des communes.

Enfin, il est prévu un programme de renouvellement des postes de refoulement en fonction de leur état et des besoins de traitement anti-H2S.

Les travaux de redimensionnement du poste Clermont et des réseaux sont liés aux aménagements des zones et des lotissements prévus sur le territoire.

Ces dépenses devraient être totalement financées par les redevances assainissement et l'excédent global de 12,94 M€, sous réserve du maintien du niveau de redevance et sous réserve des éventuels impacts financiers du contrat à renouveler en 2027.

L. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure :

- Le diagnostic des installations et le contrôle de leur fonctionnement ;
- L'entretien des installations pour les usagers qui le souhaitent
- Les réhabilitations dans le cadre des projets d'habitations groupées

L'assainissement non collectif concerne environ 310 propriétés sur le territoire de l'ARC (soit 1% environ des propriétés).

En 2025 ont été réalisés les contrôles lors de vente et les contrôles de conception et d'implantation pour les constructions neuves.

En 2026, comme pour 2025 seront réalisés les contrôles obligatoires sur les installations neuves et réhabilitées et pour les ventes.

A noter que les contrôles sont maintenant réalisés en régie pour alléger les dépenses de fonctionnement.

En 2024 a été renouvelé le contrat de prestation d'entretien des installations renouvelées par l'ARC.

Le projet du budget SPANC 2026 s'équilibre comme suit :

4. La section d'exploitation

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 246	5 315	-1 931	-26,65%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	10 000	10 000	0	0,00%
	Somme :	17 246	15 315	-1 931	0%

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 446	11 515	-1 931	-14%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 800	3 800	0	0%
	Somme :	17 246	15 315	-1 931	-11%

Il est prévu une stabilité des dépenses et des recettes du budget SPANC entre 2026 et 2025.

En fonction de l'évolution des dépenses, il conviendra de revoir l'ensemble de l'équilibre budgétaire.

5. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	258 282	258 282	0	0,00%
	Somme :	258 282	258 282	0	0%

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	258 282	258 282	0	0%
	Somme :	258 282	258 282	0	0%

M. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2026 DU BUDGET CHAMP DOLANT

Il vous est proposé un projet de budget quasi équivalent à celui de 2025. Les seuls mouvements comptables concernant ce budget concernent les écritures de gestion des stocks et de remboursement de la dette. Il s'équilibre en investissement par une participation du budget principal.

Il s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	0	0	0	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	117 827	119 881	2 053	1,74%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	2 161	2 053	-108	-5,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	119 989	121 934	1 945	1,62%
	Somme :	119 989	121 934	1 945	1,62%

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
66	CHARGES FINANCIERES	2 161	2 053	-108	-5,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	2 161	2 053	-108	-5,00%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 666	117 827	2 161	1,87%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	2 161	2 053	-108	-5,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	117 827	119 881	2 053	1,74%
	Somme :	119 989	121 934	1 945	1,62%

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	5 304	5 303	0	-0,01%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	5 304	5 303	0	-0,01%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 666	117 827	2 161	1,87%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	115 666	117 827	2 161	1,87%
	Somme :	120 970	123 131	2 161	1,79%

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025	Variation DOB 2026 - Crédits ouverts 2025 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 143	3 250	108	3,42%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	3 143	3 250	108	3,42%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	117 827	119 881	2 053	1,74%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	117 827	119 881	2 053	1,74%
	Somme :	120 970	123 131	2 161	1,79%

IV. AUDIT DE LA DETTE

L'ensemble des données ci-après sont issues du site Finance Active.

A. SYNTHÈSE DE LA DETTE AU 31/12/2025

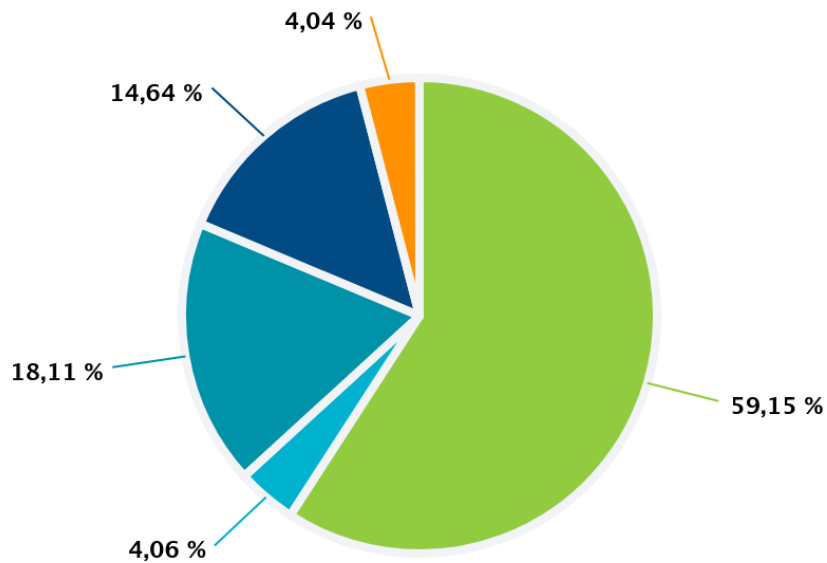
Budget	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Répartition budgétaire de la dette
Aire des Gens du Voyage	360 000	2,30%	2 ans et 11 mois	1 an et 7 mois	1	0,79%
Service de l'Eau	1 023 154	3,03%	6 ans et 7 mois	3 ans et 10 mois	19	2,25%
Aménagement	12 474 009	3,03%	12 ans et 1 mois	6 ans et 4 mois	12	27,47%
Déchets		0,00%			0	0,00%
Principal	20 168 263	3,22%	11 ans et 6 mois	6 ans et 1 mois	21	44,41%
Assainissement	9 675 567	3,21%	13 ans et 10 mois	7 ans et 4 mois	29	21,30%
Résidence Personnes Agées	1 654 373	3,87%	20 ans	12 ans et 1 mois	1	3,64%
Transport	-	0,00%			0	0,00%
Champ Dolent	62 360	3,42%	14 ans et 10 mois	8 ans et 2 mois	1	0,14%
Dettes consolidées au 31/12/2025	45 417 726	3,56%	13 ans	6 ans et 10 mois	84	100,00%

Durée de vie moyenne : il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année), soit la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement.

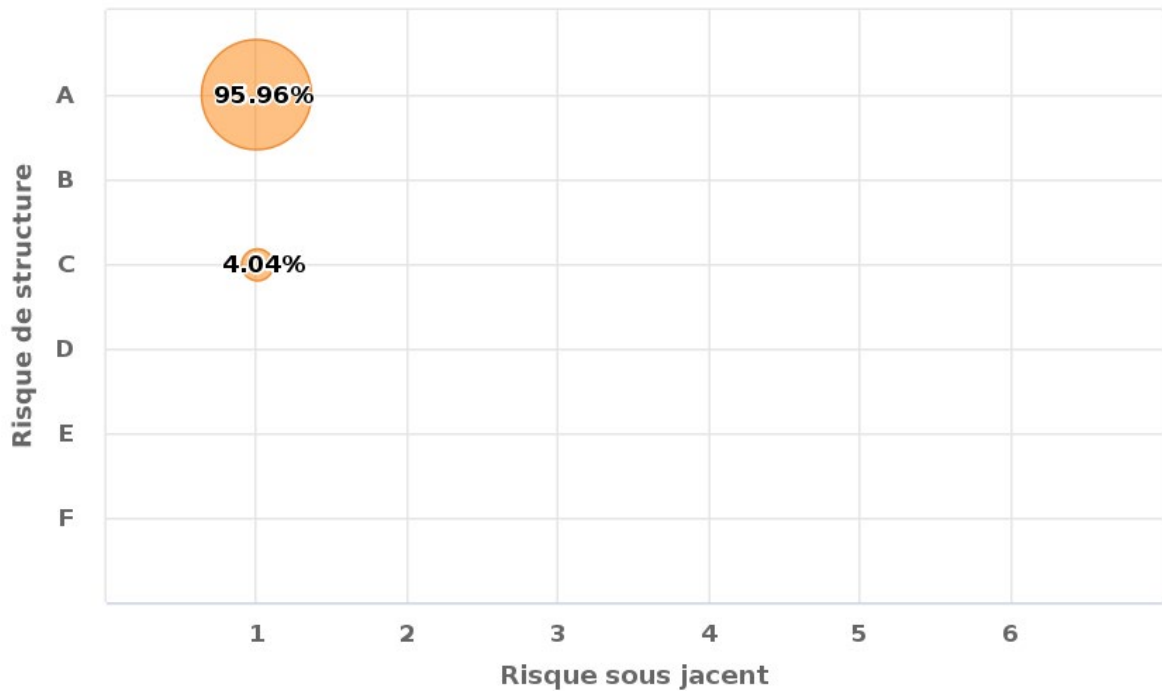
Durée de vie résiduelle : (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt

B. DETTE PAR TYPE DE RISQUE

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	26 866 261 €	59,15%	3,12%
Variable couvert	1 842 497 €	4,06%	4,28%
Variable	8 225 821 €	18,11%	2,92%
Livret A	6 647 580 €	14,64%	3,03%
Annulable	1 835 568 €	4,04%	4,65%
Ensemble des risques	45 417 726 €	100,00%	3,18%



C. DETTE SELON LA CHARTE DE BONNE CONDUITE



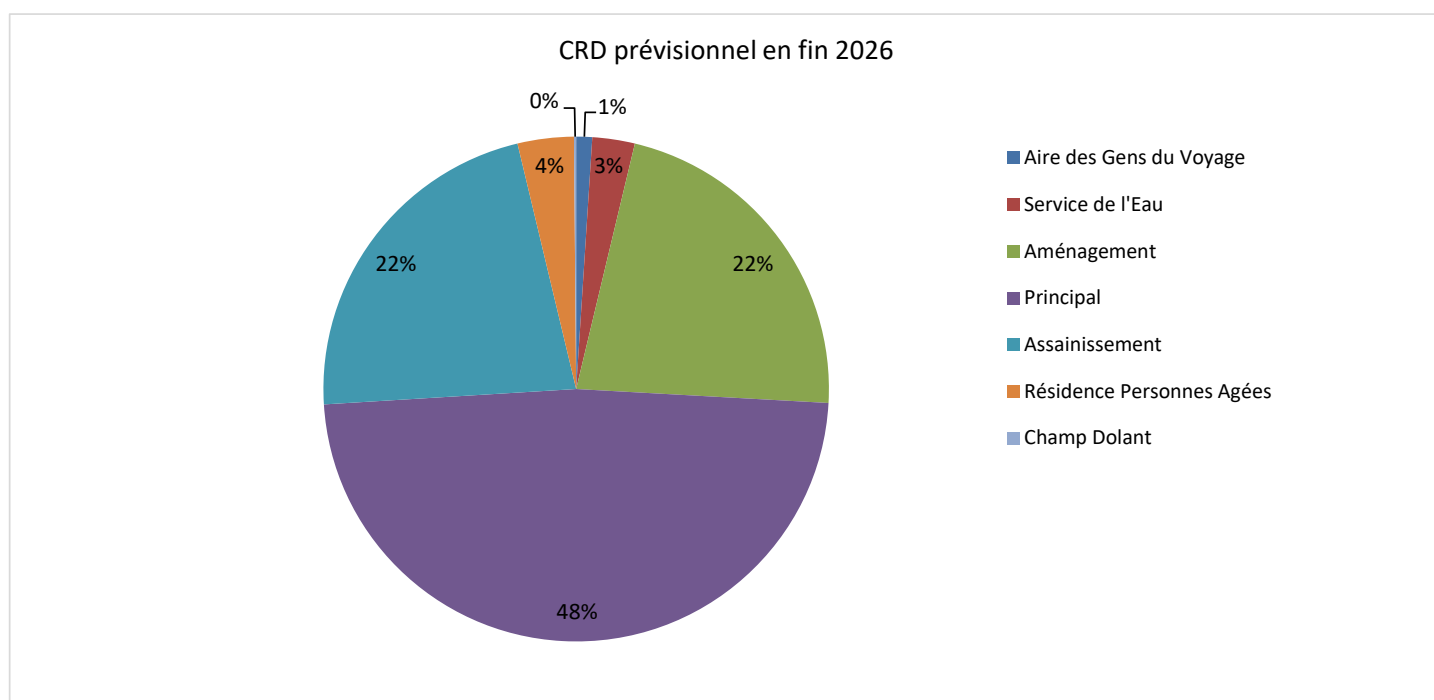


La dette est positionnée sur le risque le moins élevé, au regard de la charte dite « la charte de Gissler ».

Les 4,04% de l'encours de la dette correspondent au taux fixe annulable.

D. EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA DETTE (2025-2026)

Budget	Capital restant dû (CRD) en début 2025	Remboursement en capital 2025	Nouvel emprunt 2025	Capital restant dû (CRD) en début 2026	Remboursement en capital 2026	Besoin d'emprunt prévisionnel	CRD prévisionnel en fin 2026	Evolution du CRD 2025 (début-fin de période)	Evolution du CRD 2026 (début-fin de période)
Aire des Gens du Voyage	480 000	120 000	-	360 000	120 000		240 000	-120 000	-120 000
Service de l'Eau	1 278 451	255 296	-	1 023 154	256 985		766 169	-255 296	-256 985
Aménagement	10 431 270,16 €	1 377 261,30 €	3 420 000,00	12 474 009	1 167 478		11 306 530	2 042 739	-1 167 478
Déchets	0		-	0			0	0	0
Principal	22 676 619	2 508 356	-	20 168 263	2 163 701	7 652 007	25 656 569	-2 508 356	5 488 306
Assainissement	10 474 428	798 861	-	9 675 567	808 229		8 867 339	-798 861	-808 229
Résidence Personnes Agées	1 692 312	37 939	-	1 654 373	40 667		1 613 705	-37 939	-40 667
Transport	132 813	132 813	-	0	0		0	-132 813	0
Champ Dolant	65 503	3 143	-	62 360	3 250		59 110	-3 143	-3 250
Dette consolidée au 31/12/2025	47 231 395	5 233 668	3 420 000,00	45 417 726	4 560 311	7 652 007	48 509 422	-1 813 668	3 091 696



A fin 2026, l'endettement prévisionnel consolidé tous budgets confondus est estimé à 48,51 M€. Dans le cadre du projet de BP 2026, nous observons une augmentation de l'endettement global de la collectivité de +3,09 M€ de l'encours de dette.

L'encours s'élève donc à 48,51 M€ au 31/12/2026. Ce montant reste inférieur à la situation au 31/12/2020, soit 64,23 M€.

Pour le budget principal, dans l'hypothèse d'un taux de réalisation des investissements (chapitres 20, 21 et 23) en 2026 identique à celui de 2025, soit 68 %, le recours à l'emprunt s'élèverait à 2,4 M€, face à un remboursement du capital de 2,19 M€ en 2026. L'encours de la dette est ainsi globalement maîtrisé.

Nous constatons que le budget transport est totalement désendetté à la fin 2025.

Nous avons donc une capacité d'emprunt nécessaire dans les années à venir pour le financement de nos projets.

CONCLUSIONS

Forte d'une situation financière saine, construite au fil des années grâce à une gestion rigoureuse et responsable qui a permis notamment d'anticiper les contraintes financières que nous impose l'Etat par la mise en place d'une fiscalité réduite sur le foncier bâti et aux efforts de désendettement conduits depuis de nombreuses années (2021 encours de dette de 31,3 M€ et actuellement 20,2 M€), l'Agglomération de la Région de Compiègne entend poursuivre une politique budgétaire équilibrée, permettant de maintenir un programme d'investissements ambitieux au service de l'attractivité, du développement durable et du cadre de vie des ménages tout en préservant un niveau d'endettement raisonnable et une politique budgétaire équilibrée.

Dans ce cadre ce budget se caractérise par :

- Des ponctions supplémentaires de l'Etat (CNRACL : 146 k€, DILICO : 696,5 k€, la réduction des compensations sur les locaux industriels : 696,5 k€, décalage d'un an du FCTVA sur tous les budgets : 2,17 M€, poursuite de l'écêtement de la compensation de la part salaires impactant la DGF : 300 k€ ; ...).
- En conséquence, pour le budget principal, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de +0,87% sans tenir compte du résultat antérieur, ce qui correspond tout juste à l'inflation...
- La prise en compte en année pleine de la reprise par l'ARC de la piscine patinoire de Mercières et de la nouvelle compétence ruissellement (1,3 M€)
- La mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement tel que défini en décembre 2024 (réalisation du Pôle d'Echange Multimodal, achat de 4 bus GNV, plan vélo, engagement des opérations pour la piscine patinoire, pour le Tigre, pour la trémie)
- La réalisation d'emprunts permettant d'assurer les financements de ces investissements dans le cadre, en terme d'endettement, de ce qui a été défini dans le PPI. Ainsi sur la base d'un taux de réalisation de 68% comme en 2025, l'emprunt qui serait effectivement réalisé pour le budget principal serait quasiment équivalent au remboursement de l'annuité des emprunts en cours sur le même budget.
- Ce projet de budget s'inscrit dans une perspective de préserver au mieux les ménages en terme de fiscalité puisque la proposition du DOB est de rester à taux de fiscalité constante, tout en permettant aux ménages de bénéficier d'un prix de l'eau qui se réduit.

Annexe 1: Tableau des effectifs au 31/12/2025 du budget principal

Effectif ARC au 31/12/2025

Filière administrative	115
Catégorie A	38
Administrateur	1
Administrateur HCl	1
Attaché	21
Attaché HCl	2
Attaché Pal	8
D.G. 80 à 150 mille hab.	1
D.G.A.40 a 150 mille hab	3
Directeur ter	1
Catégorie B	29
Rédacteur	17
Rédacteur Pal 1Cl	11
Rédacteur Pal 2Cl	1
Catégorie C	48
Adjt adm	13
Adjt adm Pal 1Cl	31
Adjt adm Pal 2Cl	4
Filière animation	5
Catégorie C	5
Adjt ter anim Pal 1Cl	2
Adjt ter anim Pal 2Cl	1
Adjt ter animation	2
Filière culturelle	7
Catégorie A	1
Conserv patr (Promo)	1
Catégorie B	3
Assist conserv	3
Catégorie C	3
Adjt ter patr Pal 1Cl	2
Adjt ter patrimoine	1
Filière Sécurité (Police Municipale)	1
Catégorie B	1
Chef service PM	1
Filière Sociale	4
Catégorie A	3
Educateur j enfant ClEx	2
Educateur Jeunes Enfants	1
Catégorie C	1
Agent social	1
Filière sportive	15
Catégorie B	15
Educateur APS	4
Educateur APS Pal 1Cl	8
Educateur APS Pal 2Cl	3
Filière technique	90
Catégorie A	26
Ingénieur	15
Ingénieur en chef	1
Ingénieur en chef HCl	2
Ingénieur général	1
Ingénieur Pal	7
Catégorie B	17
Technicien	12
Technicien Pal 1Cl	4
Technicien Pal 2Cl	1

Catégorie C	47
Adjt tech	26
Adjt tech Pal 1Cl	1
Adjt tech Pal 2Cl	9
Agent maîtrise	8
Agent maîtrise Pal	3
Sans filière	1
<hr/>	
Sans categorie	1
Collaborateur de cabinet	1
Total général	238

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Budget principal et budgets annexes

*Aménagement, Transports, Déchets, Tourisme, RPA, HDP,
GDV, Aéroport, Champ d'aviation, Eau, Assainissement, SPANC*



www.agglo-compiegne.fr

Conseil Communautaire du 12 février 2026



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

- Budget Principal
- Budget Aménagement
- Budget Transport
- Budget Déchets
- Budget Tourisme
- Budget Eau
- Budget Assainissement
- Budget Résidence Personnes Agées
- Budget Hôtel de projets
- Budget Gens du Voyage
- Budget Aéroport
- Budget Champ Dolant
- Budget SPANC
- Audit de la dette (Budget principal et Budgets annexes)



Principales orientations du budget 2026 :

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



Hypothèse prudente limitant à deux tiers les conséquences des mesures annoncées par Monsieur Lecornu :

- Modification des modes de calcul **des fractions de TVA** (en compensation de la suppression de la CVAE et de la suppression de de la taxe d'habitation sur les résidences principales) induisant une perte de progression de ressources;
- **DILICO** (Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales) de 696,5 k€, partiellement compensé par le début du remboursement de celui de 2025 à hauteur d'environ 208 k€, soit un solde net négatif de – 488 k€.
- **Abattement envisagé sur les locaux industriels**, estimé à + 696,5 k€ ;
- **Transfert de la piscine patinoire** : effet année pleine environ + 600 K€ par rapport à 2025;
- Majoration des contributions à la **CNRACL** ayant un impact de +146 k€ ;
- Absence de revalorisation des dotations de l'État, malgré une inflation estimée à 1,5 %.
- **FCTVA** serait calculé sur les dépenses de l'année précédente (N-1) au lieu des dépenses de l'année en cours (N). Cela pourrait entraîner une « année blanche » pour 2026, car les dépenses 2025 ont déjà été prises en compte dans le calcul du FCTVA versé en 2025.
- Maintien d'un **bon niveau d'épargne** permettant d'autofinancer une part importante des investissements et de limiter le recours à l'emprunt
- **Mise œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030** adopté au conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.
- Continuité des dispositifs des fonds de concours vers les communes
- Stabilité des taux d'imposition



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUILIBRES BUDGETAIRES EN

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026	Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026
011	Charges à caractère général	9 829 976	11 580 222	12 019 444	70	Produits des services du domaine	3 642 126	4 571 000	5 672 300
012	Charges de personnel	10 484 112	11 606 300	13 009 777	73	Impôts et taxes	43 393 220	43 141 345	43 670 591
022	Dépenses imprévues	-	-	-	74	Dotations et participations	12 440 673	13 222 001	12 177 361
65	Charges de gestion courante	9 229 511	9 369 408	9 412 511	75	Autres produits de gestion courante	637 000	657 000	611 000
66	Charges financières	872 000	699 414	609 673	76	Produits financiers	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	126 000	50 000	50 000	77	Produits exceptionnels	143 748	50 000	30 000
68	Dotations aux provisions	75 000	75 000	75 000	78	Reprises aux provisions	-	-	-
014	Atténuations de produits	21 782 164	21 254 457	21 771 413	013	Atténuations de charges	38 855	61 246	50 000
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		52 398 762	54 634 801	56 947 818	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		60 295 622	61 702 591	62 211 252
042	Opérations d'ordre	5 000 000	5 000 000	5 100 000	042	Opérations d'ordre	1 256 308	1 239 920	1 240 000
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		57 398 762	59 634 801	62 047 818	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		61 551 930	62 942 511	63 451 252
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	9 567 382	10 080 541	5 840 581
TOTAL DES CHARGES		57 398 762	59 634 801	62 047 818	TOTAL DES PRODUITS		71 119 312	73 023 053	69 291 833
023	Résultat cumulé (excédent)	13 720 550	13 388 251	7 244 015	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		71 119 312	73 023 053	69 291 833	TOTAL DE LA SECTION		71 119 312	73 023 053	69 291 833

Rappel : Les chiffres en rouge sont provisoires et dépendent des comptes administratifs 2025



Principales hypothèses des recettes de fonctionnement

- Résultat de clôture prévisionnel 2025 de 5,55 M€ contre 10,08 M€ en 2024. Priorité a été donnée à l'utilisation de nos excédents plutôt que l'emprunt
- DILICO : 696,5 k€, partiellement compensé par le début du remboursement de celui de 2025 à hauteur d'environ 208 k€, soit un solde net négatif de – 488 k€.
- Abattement envisagé sur les locaux industriels, estimé à 696,5 k€
- Modification des modes de calcul des fractions de TVA (en compensation de la suppression de la CVAE en 2023 et de la suppression de de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2021) induisant une perte de progression de ressources : Nous constatons cette situation depuis 2024, alors qu'entre 2023 et 2024 nous avons constaté une hausse de + 2,6 M€

A noter que cet impact est compensé par l'instauration en 2022 de 1 point de Taxe sur le Foncier Bâti soit 1,45 M€ de produits de TFB prévus en 2025

- Prise en compte en année pleine du **transfert de la piscine-patinoire**, soit + 600 k€.
- Majoration des contributions à la **CNRACL** ayant un impact de + 146 k€ ;
- Absence de revalorisation des dotations de l'État, malgré une inflation estimée à 0,8 %.
- **FCTVA** : Décalage du retour du FCTVA sur 2027, soit 1,2 M€ d'absence de recette



DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DYNAMIQUES

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

Excédent prévisionnel en fonctionnement de 2024 reporté de 5,55 M€ en 2025 contre 10,08 M€ en 2024

Les produits de services : 5,67 M€. Il s'agit des refacturations des différentes mutualisations, services partagés, et la refacturation des frais de personnel. Ils intègrent la billetterie du complexe piscine/patinoire et la refacturation du personnel de la piscine avenue d'Huy à la ville de Compiègne

Les recettes d'impôts et taxes Les recettes fiscales 2026 augmentent légèrement de 529 k€ (+1,23%) par rapport aux crédits ouverts de 2025 qui tenaient déjà compte des impacts à la baisse des deux fractions de TVA

Les dotations, subventions et participations de l'État diminuent :

- Abattement envisagé par la loi de finances sur les locaux industriels, estimé à **696,5 k€**;
- Poursuite de l'écêtement par l'Etat de la compensation de la suppression de la part salaires dans la taxe professionnelle (- **696,5 k€**)

PRODUITS (RECETTES)

Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026
70	Produits des services du domaine	3 642 126	4 571 000	5 672 300
73	Impôts et taxes	43 393 220	43 141 345	43 670 591
74	Dotations et participations	12 440 673	13 222 001	12 177 361
75	Autres produits de gestion courante	637 000	657 000	611 000
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	143 748	50 000	30 000
78	Reprises aux provisions			
013	Atténuations de charges	38 855	61 246	50 000
PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		60 295 622	61 702 591	62 211 252
042	Opérations d'ordre	1 256 308	1 239 920	1 240 000
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		61 551 930	62 942 511	63 451 252
002	Résultat antérieur reporté	9 567 382	10 080 541	5 840 581
TOTAL DES PRODUITS		71 119 312	73 023 053	69 291 833
023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		71 119 312	73 023 053	69 291 833



Hypothèses des dépenses de fonctionnement

➤ Augmentation des charges de personnel notamment :

+ 1,1 M€ suite au transfert du personnel du complexe piscine/patinoire (année pleine) en partie remboursé par la Ville

+ 146 k€ de cotisations CNRACL supplémentaires pour les retraites des fonctionnaires.

➤ Augmentation des charges de fluides liées au transfert du Complexe Mercières (année pleine)

➤ Participation du budget principal aux budgets annexes à hauteur de 3,3 M€, stable par rapport à 2025, dont une participation au budget Aménagement pour 2 M€ conformément au PPI.



DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

CHARGES (DEPENSES)

Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026
011	Charges à caractère général	9 829 976	11 580 222	12 019 444
012	Charges de personnel	10 484 112	11 606 300	13 009 777
022	Dépenses imprévues	-		
65	Charges de gestion courante	9 229 511	9 369 408	9 412 511
66	Charges financières	872 000	699 414	609 673
67	Charges exceptionnelles	126 000	50 000	50 000
68	Dotations aux provisions	75 000	75 000	75 000
014	Atténuations de produits	21 782 164	21 254 457	21 771 413
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		52 398 762	54 634 801	56 947 818
042	Opérations d'ordre	5 000 000	5 000 000	5 100 000
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		57 398 762	59 634 801	62 047 818
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-
TOTAL DES CHARGES		57 398 762	59 634 801	62 047 818
023	Résultat cumulé (excédent)	13 720 550	13 388 251	7 244 015
TOTAL DE LA SECTION		71 119 312	73 023 053	69 291 833

Charges à caractère général : 12,02 M€ en progression de 3,8 % (dépenses liées aux fluides avec le transfert du complexe piscine / patinoire, transport des scolaires à la piscine , refacturation des frais de fonctionnement des équipements sportifs, loyer chargé pour les locaux dans la petite chancellerie)

Charges de personnel : 13,01 M€ :

+1,1 M€ suite au transfert du personnel du complexe piscine/patinoire (année pleine)
+ 146 k€ de cotisations CNRACL supplémentaires pour les retraites des fonctionnaires.

Atténuation de produits : 21,54 M€ en progression en raison de :

- **Les attributions de compensation (AC)** pour un montant de 16,33 M€ avec une diminution de 331 k€ par rapport à 2025 pour tenir compte de l'impact année pleine transfert du complexe piscine / patinoire sur l'attribution de compensation de la Ville de Compiègne et de la prise de compétence ruissellement en 2025.
- **DILICO** pour 696,5 K€. Il était inscrit en 2025 en moins des recettes



Participation du budget principal aux budgets annexes en fonction

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

Budget	Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	Propositions 2024	Propositions 2025	Propositions 2026	Ecart 2026/2025
AERODROME	0	0	0	0		0
TOURISME	258 644	162 573	210 425	221 853	338 018	116 165
HDP	124 860	169 653	168 524	201 509	201 500	-9
RPA		0	0			0
GDV	716 114	692 237	692 000	719 011	752 326	33 315
Aménagement	1 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0
Déchets	0	0	0	0		0
	2 099 618	2 024 462	3 070 949	3 142 373	3 291 844	149 471

- Conformément au PPI (plan pluriannuel d'investissement 2024-2030), qui a été approuvé lors du conseil d'agglomération du 19 décembre 2024, il est prévu pour 2026 une participation du budget principal au budget Aménagement de 2 M€



UN NIVEAU D'EPARGNE DEGAGE QUI COUVRE LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

	DOB 2025	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	60 901 817	61 702 591	62 237 752
Dépenses réelles de fonctionnement hors exceptionnel(2)	54 280 344	54 584 801	56 611 853
Epargne brute (3)=(1)-(2)	6 621 473	7 117 790	5 625 899
Remboursement en capital (4)	2 525 000	2 525 000	2 185 000
Epargne nette (3)-(4)	4 096 473	4 592 790	3 440 899

L'épargne diminue en raison du prélèvement de 696,5 k€ de l'Etat au titre du DILICO, du gel des fractions de TVA, de l'abattement sur les locaux industriels (696,5 k€), de l'augmentation de la CNRACL et du transfert piscine / patinoire (1,2 M€)

Le désendettement permet de limiter l'impact de ces mesures sur l'épargne nette.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET
TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUILIBRES BUDGETAIRES EN INVESTISSEMENT

Section Investissement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



ACTIF (DEPENSES)

PASSIF (RECETTES)

Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026	Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)				021	Résultat cumulé (excédent)	13 720 550	13 388 251	7 244 015
10222	FCTVA				10222	FCTVA	700 000	1 280 000	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 397 908	7 271 966	9 431 197
13	Subventions d'investissement				13	Subventions d'investissement	727 947	5 536 734	8 674 065,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 995 000	3 155 719	2 185 000	16	Emprunts et dettes assimilées	940 677	2 773 775	7 818 239,22
20	Immobilisations incorporelles	2 230 275	2 472 452	2 630 552	20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées	5 924 505	11 884 140	13 322 978	204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	6 352 688	5 731 590	5 203 879	21	Immobilisations incorporelles			
23	Immobilisations en cours	3 320 398	4 540 179	3 791 484	23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées				26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	40 000	7 875	682 426	27	Autres immobilisations financières			
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	73 000	305 000	255 000	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	73 000	305 000	255 000
020	Dépenses imprévues				024	Produits cessions d'immobilisations	1 030 000	1 053 115	220 000
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	20 935 866	28 096 954	28 071 319		RECETTES RELLES DE L'EXERCICE	26 590 083	31 608 841	33 642 516
040	Quote-part des subventions	1 256 308	1 239 920	1 240 000	040	Opérations d'ordre	5 000 000	5 000 000	5 100 000
041	Opérations patrimoniales		1 364 851	173 217	041	Opérations patrimoniales		1 364 851	173 217
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	22 192 174	30 701 726	29 484 535		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	31 590 083	37 973 692	38 915 733
001	Résultat antérieur reporté	8 596 412	6 550 553	5 805 787	001	Résultat antérieur reporté	-		-
	Dépenses reportées de N-1	3 949 540	2 430 541	4 792 316		Recettes reportées de N-1	3 148 044	1 709 128	1 166 906
	TOTAL DE LA SECTION	34 738 127	39 682 820	40 082 638		TOTAL DE LA SECTION	34 738 127	39 682 820	40 082 638
	TOTAL DU BUDGET	105 857 439	112 705 872	109 374 471		TOTAL DU BUDGET	105 857 439	112 705 873	109 374 471



Détail des principales opérations d'Investissement

Opérations	Restes à réaliser 2026 (a)	Nouvelles propositions 2026 (b)	DOB 2026
901 - SERVICES GENERAUX	623 144,29	2 185 600,00	2 808 744,29
1004 - PLAN VELO	650 677,69	2 119 400,00	2 770 077,69
994 - RESERVES FONCIERES	38 234,35	1 338 600,00	1 376 834,35
979 - EAUX PLUVIALES	148 492,27	793 584,00	942 076,27
971 - TRAVAUX DANS LES ZAE	110 194,32	780 000,00	890 194,32
947 - TREMIE PRAIRIE	311 366,23	400 000,00	711 366,23
955 - VIDEOPROTECTION	420 626,16	284 000,00	704 626,16
1020 - TRANSFERT COMPLEXE PISCINE	89 850,00	574 000,00	663 850,00
975 - 6EME RHC PLATEAU MARGNY	74 513,29	388 000,00	462 513,29
909 - EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	37 206,59	409 980,00	447 186,59
1012 - TRAVAUX ECONOMIE D'ENERGIE	232 252,86	125 000,00	357 252,86
1014 - GARAGE SOLIDAIRE	287 337,29	65 000,00	352 337,29

Dont :

- La DCSI (acquisition de câblages, progiciels et de matériels informatiques),
- Des études diverses (bassin, diverses études, etc.),
- Le schéma de gestion des eaux pluviales.
- La poursuite des études pour le bassin de Choisy (60 k€)



Participation du budget principal aux budgets annexes en

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le **Investissement S²LO**

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

Budget	Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	Propositions 2024	Propositions 2025	Propositions 2026	Ecart 2026/2025
TOURISME	322 423	271 913	369 403	439 266	536 062	96 796
CHAMP DOLANT	5 305	5 305	5 304	5 304	5 305	1
RPA	36 068	20 410	219 000	0	96 890	96 890
EAU				0		0
GDV				0		0
TRANSPORT				2 000 000	500 000	-1 500 000
	363 796	297 627	593 707	2 444 570	1 138 257	-1 306 313

500 k€ de participation du budget transport pour le financement des travaux du Pôle d'Echange Multimodal



Commentaires :

- 2 M€ de participation du budget principal : Conformément au PPI (plan pluriannuel d'investissement 2024-2030), qui a été actualisé et adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

- 1,65 M€ de résultat excédentaire (provisoire) 2025

- Pas de nouvel emprunt prévisionnel en 2026 :
Pour mémoire, lors de la décision modificative de 2025, le budget aménagement avait constaté un retard d'encaissement des subventions à hauteur de 1,3 M€. Afin de maintenir l'équilibre budgétaire, le recours à un emprunt de 3,8 k€a été réalisé en 2025. Ainsi, cet emprunt a permis d'absorber le décalage de trésorerie lié au report d'encaissement des subventions attendues et a constitué une anticipation de l'emprunt qui aurait été mobilisé pour garantir l'équilibre du budget d'aménagement 2026.

- A noter que le niveau de la dette sera ajusté après l'intégration du résultat de clôture de l'exercice 2025 (En cours d'évaluation).



Le projet de budget 2026 est conforme au Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030) qui a été adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026
Total Opérations d'aménagement	13 326 798	13 749 214
Remboursement de la dette	1 888 896	387 630
Total Dépenses	15 215 694	14 136 844
Excédent reporté	276 847	1 645 314
Total des Recettes (Ventes+Subventions+Remboursement)	9 389 160	10 491 530
Participation du budget principal	2 000 000	2 000 000
Emprunt	3 549 687	0
Total Recettes	15 215 694	14 136 844
Besoin de financement		0



Détail des ventes et des subventions par zone

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

ZONES	Ventes	Subventions	Total
5010 - LES JARDINS	104 800		104 800
5011 - LE MAUBON	360 180		360 180
5021 - CAMP DES SABLONS - 25EME RGA	2 689 838		2 689 838
5028 - LA PRAIRIE II	1 518 016	2 200 000	3 718 016
5031 - ANRU		1 433 367	1 433 367
6008 - POLE DE DEVELOPPEMENT HAUTS DE MARGNY - ZA PLATEAUX - TRENTE MINES	652 500		652 500
6009 - ZA DE L ECLUSE	768 264		768 264
6010 - ZA DU PRES MOIREAUX	136 580		136 580
6013 - BOIS DE PLAISANCE	115 000		115 000
6014 - PARC TECHNOLOGIQUE DES RIVES DE L OISE	228 000		228 000
6020 - LA PETITE COUTURE	284 985		284 985
Somme :	6 858 163	3 633 367	10 491 530



Détail des principales dépenses par zone

ZONES	Acquisitions	Etudes	Travaux	Total
5031 - ANRU	130 000,00	62 620,00	4 815 490,00	5 008 110,00
5021 - CAMP DES SABLONS - 25EME RGA		20 000,00	2 230 000,00	2 250 000,00
6018 - ZONE PARC D AIGUISY	7 000,00	20 000,00	1 608 004,53	1 635 004,53
5028 - LA PRAIRIE II		15 000,00	920 000,00	935 000,00
6008 - POLE DE DEVELOPPEMENT HAUTS DE MAF	28 000,00	10 000,00	810 000,00	848 000,00
5011 - LE MAUBON		25 000,00	498 000,00	523 000,00



Hypothèses :

Le projet du budget transport 2026 est marqué cette année par :

- Légère augmentation du Versement Mobilité due à la dynamique du territoire,
- Légère diminution du niveau de subventions attendues du SMTCO, pour le fonctionnement,
- Une montée en puissance du Pôle d'Echange Multimodal financé par les subventions et la participation du budget principal
- Le reverdissement et l'accélération du renouvellement des bus : acquisition de quatre bus Bio GNV.
- Continuité du service Allotic avec un coût kilométrique maintenu à 2,34€ du km
- Décalage du versement du FCTVA pour un montant de 850 k€



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET TRANSPORT

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	BP 2024	2025	2026	Chap.	Intitulés	BP 2024	2025	2026
011	Charges à caractère général	9 111 100	9 374 249	9 449 020	70	Produits des services du domaine	52 000	53 000	55 000
012	Charges de personnel	500 000	500 000	520 000	73	Impôts et taxes	7 500 000	8 000 000	8 160 000
022	Dépenses imprévues	100 000			74	Dotations et participations	2 175 450	2 063 994	2 026 454
65	Charges de gestion courante	443 489			75	Autres produits de gestion courante	40 000	27 000	26 500
66	Charges financières	6 390	1 356		76	Produits financiers			
67	Charges exceptionnelles	2 194 564	1 925 441	1 564 951	77	Produits exceptionnels	10 300	5 300	5 000
68	Dotations aux provisions	-			78	Reprises aux provisions			
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges			
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		12 355 543	11 801 046	11 533 971	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		9 777 750	10 149 294	10 272 954
042	Opérations d'ordre	450 000	500 000	440 000	042	Opérations d'ordre	115 300	180 500	178 600
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		12 805 543	12 301 046	11 973 971	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		9 893 050	10 329 794	10 451 554
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	5 205 695	2 770 800	1 522 416
TOTAL DES CHARGES		12 805 543	12 301 046	11 973 971	TOTAL DES PRODUITS		15 098 745	13 100 594	11 973 971
023	Résultat cumulé (excédent)	2 293 202	799 548	0	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		15 098 745	13 100 594	11 973 971	TOTAL DE LA SECTION		15 098 745	13 100 594	11 973 971



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET TRANSPORT

Section Investissement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	BP 2024	2025	2026	Chap.	Intitulés	BP 2024	2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)				021	Résultat cumulé (excédent)	2 293 202	799 548	0
10222	FCTVA				10222	FCTVA	120 000	300 000	850 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	103 566	2 523 584	1 414 720
13	Subventions d'investissement				13	Subventions d'investissement	1 164 000	4 719 125	3 120 494
16	Emprunts et dettes assimilées	264 600	222 439	87 440	16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles	2 000	1 000	1 000	20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées				204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	945 303	1 323 299	1 643 454	21	Immobilisations incorporelles			
23	Immobilisations en cours	2 700 000	4 680 000	2 500 000	23	Immobilisations en cours			
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations		88 564	
DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 911 903	6 226 738	4 231 894	RECETTES RELLES DE L'EXERCICE		3 680 768	8 430 822	5 385 214
040	Quote-part des subventions	115 300	180 500	178 600	040	Opérations d'ordre	450 000	500 000	440 000
041	Opérations patrimoniales				041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		4 027 203	6 407 238	4 410 494	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		4 130 768	8 930 822	5 825 214
001	Résultat antérieur reporté		1 804 000	1 198 004	001	Résultat antérieur reporté	346 797		
	Dépenses reportées de N-1	747 037	1 523 737	2 722 121		Recettes reportées de N-1	296 675	804 153	2 505 406
TOTAL DE LA SECTION		4 774 240	9 734 975	8 330 619	TOTAL DE LA SECTION		4 774 240	9 734 975	8 330 619
TOTAL DU BUDGET		19 872 985	22 835 569	20 304 590	TOTAL DU BUDGET		19 872 985	22 835 569	20 304 590



Hypothèses

Par délibération en date du 3 avril 2025, l'ARC a décidé de fixer le taux de la TEOM à 7,80% pour 2025.

Il n'est pas prévu d'évolution du taux en 2026

Pour rappel la moyenne nationale est à 9,57% en 2024.

Il est également proposé de poursuivre :

- La prise charge par l'ARC du génie civil des conteneurs enterrés à répartir entre les communes,
- Un test pour la collecte des bio déchets dans un quartier à définir.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET DECHETS

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



Section Fonctionnement (crédits ouverts)

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026	Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026
011	Charges à caractère général	10 593 539	10 563 908	10 979 772	70	Produits des services du domaine	-		
012	Charges de personnel	313 150	285 000	305 000	73	Impôts et taxes	10 800 000	10 364 302	10 500 381
022	Dépenses imprévues				74	Dotations et participations	268 400	82 400	103 527
65	Charges de gestion courante	147 318	157 372	171 300	75	Autres produits de gestion courante	8 900	10 000	5 000
66	Charges financières				76	Produits financiers			
67	Charges exceptionnelles	3 000	3 000	1 500	77	Produits exceptionnels			
68	Dotations aux provisions				78	Reprises aux provisions	20 690		
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges			
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		11 057 007	11 009 280	11 457 572	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		11 097 990	10 456 702	10 608 908
042	Opérations d'ordre	200 000	210 000	210 000	042	Opérations d'ordre	3 182	3 182	15 000
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		11 257 007	11 219 280	11 667 572	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		11 101 172	10 459 884	10 623 908
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	1 743 651	3 175 678	3 784 868
TOTAL DES CHARGES		11 257 007	11 219 280	11 667 572	TOTAL DES PRODUITS		12 844 823	13 635 562	14 408 776
023	Résultat cumulé (excédent)	1 587 815	2 416 282	2 741 204	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		12 844 823	13 635 562	14 408 776	TOTAL DE LA SECTION		12 844 823	13 635 562	14 408 776



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET DECHETS

Section Investissement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026	Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)				021	Résultat cumulé (excédent)	1 587 815	2 416 282	2 741 204
10222	FCTVA				10222	FCTVA	147 000	10 000	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		247 709	209 591
13	Subventions d'investissement				13	Subventions d'investissement	-	31 680	
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	18 700	4 000	32 000	20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	85 800	85 000	55 000	204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 924 426	2 560 780	2 844 204	21	Immobilisations incorporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours		15 000	15 000	23	Immobilisations en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées				26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières				27	Autres immobilisations financières	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers				45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-
020	Dépenses imprévues				024	Produits cessions d'immobilisations	-	-	-
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 028 926	2 664 780	2 946 204		RECETTES RELLES DE L'EXERCICE	1 734 815	2 705 671	2 950 795
040	Quote-part des subventions	3 182	3 182	15 000	040	Opérations d'ordre	200 000	210 000	210 000
041	Opérations patrimoniales			85 000	041	Opérations patrimoniales			85 000
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	2 032 108	2 667 962	3 046 204		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	1 934 815	2 915 671	3 245 795
001	Résultat antérieur reporté		169 202	106 795	001	Résultat antérieur reporté	178 971		
	Dépenses reportées de N-1	84 601	78 507	92 796		Recettes reportées de N-1	2 923		-
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
	TOTAL DE LA SECTION	2 116 709	2 915 671	3 245 795		TOTAL DE LA SECTION	2 116 709	2 915 671	3 245 795
	TOTAL DU BUDGET	14 961 532	16 551 232	17 654 572		TOTAL DU BUDGET	14 961 532	16 551 232	17 654 572



Hypothèses

Poursuite du développement de l'attractivité touristique du territoire qui se traduit par une augmentation de la taxe de séjour, notamment par:

- La poursuite de la mise en œuvre des actions de promotion et de valorisation de la Destination Compiègne-Pierrefonds
- La création et réflexion pour de nouvelles offres touristiques
- Le développement du tourisme fluvial, améliorer les conditions d'accueil des résidents et plaisanciers au port de plaisance

Equilibre du budget 2026 par une participation du budget principal en fonctionnement de 338 k€ et en investissement de 536 k€



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET TOURISME

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026	Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026
011	Charges à caractère général	381 019	358 990	418 830	70	Produits des services du domaine	68 520	64 500	57 500
012	Charges de personnel	341 093	315 639	325 000	731	Impôts et taxes	300 000	360 000	430 000
022	Dépenses imprévues	-			74	Dotations et participations	282 000	235 000	189 000
65	Charges de gestion courante	81 105	143 355	201 600	75	Autres produits de gestion courante	213 904	221 853	338 018
67	Charges exceptionnelles			1 000	77	Produits exceptionnels			
68	Dotations aux provisions	2 260			78	Reprises aux provisions		2 512	
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges			
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		805 477	817 984	946 430	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		864 424	883 865	1 014 518
042	Opérations d'ordre	74 051	76 729	78 637	042	Opérations d'ordre	17 579	10 132	10 549
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		879 529	894 713	1 025 067	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		882 003	893 997	1 025 067
002	Résultat antérieur reporté	2 474			002	Résultat antérieur reporté		717	
TOTAL DES CHARGES		882 003	894 713	1 025 067	TOTAL DES PRODUITS		882 003	894 713	1 025 067
023	Résultat cumulé (excédent)	-	-	-	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		882 003	894 713	1 025 067	TOTAL DE LA SECTION		882 003	894 713	1 025 067



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET TOURISME

Section Investissement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

ACTIF (DEPENSES)

PASSIF (RECETTES)

Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026	Chap.	Intitulés	BP 2024	BP 2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-	021	Résultat cumulé (excédent)	-	-	-
10222	FCTVA	-	-	-	10222	FCTVA	20 000	55 000	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	13	Subventions d'investissement	369 403	439 266	536 062
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	43 000	-	3 800		Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-		Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	14 875	26 600	17 350		Immobilisations incorporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	388 000	555 000	583 000		Immobilisations en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	Travaux pour Saint Pierre en Chastre			27	Autres immobilisations financières	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations	-	-	-
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	445 875	581 600	604 150		RECETTES RELLES DE L'EXERCICE	389 403	494 266	536 062
040	Quote-part des subventions	17 579	10 132	10 549	040	Opérations d'ordre	74 051	76 729	78 637
041	Opérations patrimoniales				041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	463 454	591 732	614 699		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	463 454	570 995	614 699
001	Résultat antérieur reporté	134 343			001	Résultat antérieur reporté		68 636	221 650
	Dépenses reportées de N-1	89 061	60 410	221 650		Recettes reportées de N-1	223 404	12 511	-
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
	TOTAL DE LA SECTION	686 857	652 142	836 349		TOTAL DE LA SECTION	686 857	652 142	836 349



En 2025, une évolution notable du prix de l'eau a été votée par les élus lors du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025 pour une mise en œuvre au 1er novembre 2025.

 16 communes ont harmonisé la part de la redevance ARC réduisant l'écart 1 à 0,4 entre le prix de la part ARC la plus basse et celle la plus haute.

Principaux objectifs 2026 :

- Attribution de la CSP eau potable de l'ARC
- Poursuite du programme de renouvellement des canalisations
- Lancement des études pour une SDAEP 2 (Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable)
- Renouvellement de la CSP eau potable qui débutera au 31 mars 2026 pour 17 de ses communes membres. Les habitants de ces communes verront leur facture type eau potable baisser sur la part délégataire entre 26 % et 57 % selon leur commune d'habitation, ce qui se traduit par une baisse entre environ 25 € et 100 € sur la facture type 120 m³.
- Ainsi et avec la reprise de provision et la consommation des excédents cumulés, l'équilibre budgétaire 2026 se trouve sans emprunt



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET EAU

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	BS 2024	BS 2025	2026	Chap.	Intitulés	BS 2024	BS 2025	2026
011	Charges à caractère général	596 500	642 850	707 903	70	Produits des services du domaine	2 200 000	2 200 000	3 100 000
012	Charges de personnel	200 000	206 000	220 000	73	Impôts et taxes			
022	Dépenses imprévues				74	Dotations et participations	315 000	183 200	227 000
65	Charges de gestion courante				75	Autres produits de gestion courante			
66	Charges financières	45 755	35 700	27 500	76	Produits financiers			
67	Charges exceptionnelles	10 000			77	Produits exceptionnels	6 813		
68	Dotations aux provisions				78	Reprises aux provisions		450 000	1 450 000
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges			
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		852 255	884 550	955 403	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		2 521 813	2 833 200	4 777 000
042	Opérations d'ordre	1 287 491	1 376 529	1 400 000	042	Opérations d'ordre	218 337	207 228	213 078
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		2 139 746	2 261 079	2 355 403	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		2 740 150	3 040 428	4 990 078
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	2 038 519	1 217 033	135 966
TOTAL DES CHARGES		2 139 746	2 261 079	2 355 403	TOTAL DES PRODUITS		4 778 669	4 257 460	5 126 044
023	Résultat cumulé (excédent)	2 638 923	1 996 382	2 770 641	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		4 778 669	4 257 460	5 126 044	TOTAL DE LA SECTION		4 778 669	4 257 460	5 126 044



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET EAU

Section Investissement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID: 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

ACTIF (DEPENSES)

PASSIF

Chap.	Intitulés	BS 2024	BS 2025	2026	Chap.	Intitulés	BS 2024	BS 2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)				021	Résultat cumulé (excédent)	2 638 923	1 996 382	2 770 641
10222	FCTVA				10222	FCTVA			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 107 116	1 563 843	1 864 486
13	Subventions d'investissement		175 528		13	Subventions d'investissement	258 000	255 528	215 000
16	Emprunts et dettes assimilées	255 437	267 000	265 000	16	Emprunts et dettes assimilées	537 102	1 474 850	-
20	Immobilisations incorporelles	240 000	148 500	205 500	20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées				204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	3 315 900	3 355 033	2 937 063	21	Immobilisations incorporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	715 000	950 000	765 000	23	Immobilisations en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées				26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières				27	Autres immobilisations financières	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers				45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-
020	Dépenses imprévues				024	Produits cessions d'immobilisations	-	-	-
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	4 526 337	4 896 061	4 172 563		RECETTES RELLES DE L'EXERCICE	4 541 141	5 290 603	4 850 127
040	Quote-part des subventions	218 337	207 228	213 078	040	Opérations d'ordre	1 287 491	1 376 529	1 400 000
041	Opérations patrimoniales		25 000	15 000	041	Opérations patrimoniales		25 000	15 000
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	4 744 675	5 128 289	4 400 641		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	5 828 632	6 692 132	6 265 127
001	Résultat antérieur reporté	108 217	836 522	1 392 545	001	Résultat antérieur reporté			
	Dépenses reportées de N-1	1 623 849	727 320	471 941		Recettes reportées de N-1	648 109		
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
	TOTAL DE LA SECTION	6 476 741	6 692 132	6 265 127		TOTAL DE LA SECTION	6 476 741	6 692 132	6 265 127



La redevance assainissement a baissé de 20 centimes du m³ en 2024, passant ainsi de 1,95 € HT/m³ à 1,75 € HT/m³, puis de 35 centimes en novembre 2025 passant ainsi à 1,40 € HT/m³.

Principaux objectifs 2026 :

- Lancement de l'étude du schéma directeur
- Réhabilitation de réseaux en fonction des résultats des inspections télévisées réalisées
- Démarrage de l'AMO pour le renouvellement des contrats de CSP en 2026
- Le niveau fort des excédents cumulés (12,94 M€ en exploitation et 3,78 M€ en investissement) permet le respect du plan pluriannuel d'investissement et de maintenir l'équilibre budgétaire 2026 proposé avec la baisse de la redevance assainissement qui a été décidée en 2025



Section Fonctionnement (crédits ouverts)

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026	Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026
011	Charges à caractère général	1 334 651	1 435 200	1 427 200	70	Produits des services du domaine	2 792 133	2 586 853	1 692 194
012	Charges de personnel	170 000	170 000	200 000	73	Impôts et taxes			
022	Dépenses imprévues	68 000	35 000		74	Dotations et participations			
65	Charges de gestion courante				75	Autres produits de gestion courante	4 700	1 000	
66	Charges financières	412 000	332 100	297 000	76	Produits financiers			
67	Charges exceptionnelles				77	Produits exceptionnels			
68	Dotations aux provisions				78	Reprises aux provisions			
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges			
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		1 984 651	1 972 300	1 924 200	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		2 796 833	2 587 853	1 692 194
042	Opérations d'ordre	2 356 918	2 611 556	2 200 000	042	Opérations d'ordre	870 142	870 142	898 578
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		4 341 569	4 583 856	4 124 200	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		3 666 975	3 457 995	2 590 773
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	11 538 436	12 715 271	12 944 670
TOTAL DES CHARGES		4 341 569	4 583 856	4 124 200	TOTAL DES PRODUITS		15 205 411	16 173 266	15 535 443
023	Résultat cumulé (excédent)	10 863 842	11 589 410	11 411 243	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		15 205 411	16 173 266	15 535 443	TOTAL DE LA SECTION		15 205 411	16 173 266	15 535 443



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Section Investissement (crédits ouverts)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026	Chap.	Intitulés	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)				021	Résultat cumulé (excédent)	10 863 842	11 589 410	11 411 243
10222	FCTVA				10222	FCTVA			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement				13	Subventions d'investissement	473 940	463 381	577 932
16	Emprunts et dettes assimilées	1 026 223	836 915	820 000	16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles	470 000	290 000	165 701	20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées				204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	5 217 350	5 868 934	5 523 122	21	Immobilisations incorporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	8 600 000	9 902 053	9 972 579	23	Immobilisations en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées				26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières				27	Autres immobilisations financières	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers				45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-
020	Dépenses imprévues				024	Produits cessions d'immobilisations	-	-	-
DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		15 463 573	17 027 901	16 481 402	RECETTES RELLES DE L'EXERCICE		11 337 782	12 052 791	11 989 175
040	Quote-part des subventions	870 142	870 142	898 578	040	Opérations d'ordre	2 356 918	2 611 556	2 200 000
041	Opérations patrimoniales			23 686	041	Opérations patrimoniales			23 686
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		16 333 715	17 898 044	17 403 667	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		13 694 700	14 664 347	14 212 861
001	Résultat antérieur reporté				001	Résultat antérieur reporté	3 085 897	3 308 261	3 778 261
	Dépenses reportées de N-1	446 882	74 564	587 455		Recettes reportées de N-1			
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
TOTAL DE LA SECTION		16 780 597	17 972 608	17 991 122	TOTAL DE LA SECTION		16 780 597	17 972 608	17 991 122

Dont:
- Etudes schéma directeur
- Réhabilitation de réseaux
- Enveloppe financière globale réservée afin de couvrir des travaux futurs dans le cadre du schéma directeur



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET SPANC

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations
Recettes	17 245,76	15 314,66	-11,20%	258 281,73	258 281,73	0,00%
Dépenses	17 245,76	15 314,66	-11,20%	258 281,73	258 281,73	0,00%

- 310 propriétés sur le territoire de l'ARC
- En 2025 ont été réalisés les contrôles lors de vente et les contrôles de conception et d'implantation pour les constructions neuves.
- En 2026, comme pour 2025 seront réalisés les contrôles obligatoires sur les installations neuves et réhabilitées et pour les ventes.
- Stabilité des dépenses et des recettes du budget SPANC entre 2026 et 2025.
- Un résultat de 258 k€ est reporté en section investissement, équilibrée par des dépenses de même montant. Il n'est toutefois pas prévu d'investissement pour le SPANC en 2026.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET RPA

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations
Recettes	570 110	488 550	-14,31%	331 005	262 071	-20,83%
Dépenses	570 110	488 550	-14,31%	331 005	262 071	-20,83%

- Le montant des loyers 2026 s'élève à 239 k€ et la refacturation des charges à 113k€ qui permettent de financer les dépenses courantes
- Un budget en baisse en fonctionnement en raison notamment de la baisse des charges financières (désendettement)
- Un budget en baisse en investissement en raison de la baisse de l'excédent reporté généré en 2025 par la participation du budget principal pour les travaux de la chaudière
- A noter 140 k€ de travaux en investissement pour le réseau de chauffage
- La participation du budget principal sera ajustée en fonction de l'exécution



➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations
Recettes	552 003,04	537 420,00	-2,64%	1 092 030,95	1 208 440,75	10,66%
Dépenses	552 003,04	537 420,00	-2,64%	1 092 030,95	1 208 440,75	10,66%

- Il vous est proposé un projet de budget stable par rapport à celui de 2025, avec une participation du budget principal de 201,5 k€ identique à 2025
- Pour mémoire, le parc technologique héberge 24 entreprises et 122 emplois fin 2025 (contre 24 entreprises et 141 personnes à fin 2024).
- Poursuite de l'accompagnement des entreprises



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2026 DU BUDGET GDV

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations
Recettes	989 488,00	1 042 503,00	5,36%	427 398,27	414 488,78	-3,02%
Dépenses	989 488,00	1 042 503,00	5,36%	427 398,27	414 488,78	-3,02%

- Aire d'accueil des gens du voyage (stationnement de 150 caravanes) et aire de grand passage (stationnement de 90 caravanes) => structures imposées par le schéma départemental du 7 Juin 2019.
- D'un point de vue financier, les loyers à hauteur de 70 k€ et la refacturation des charges, la participation du budget principal (752 k€) et la subvention de 150 k€ permettent de financer les dépenses courantes de fonctionnement de 794 k€, et les amortissements de 190 k€.
- travaux de réhabilitation (obstacles escamotables, du remplacement de certaines portes de sanitaires, et la démolition des sanitaires non utilisables situés au fond de l'aire d'accueil et générateur de nuisances.)



➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations
Recettes	389 206,00	391 469,32	0,58%	702 211,45	711 734,03	1,36%
Dépenses	389 206,00	391 469,32	0,58%	702 211,00	711 734,03	1,36%

- Budget 2026 quasi équivalent au budget 2025
- Pas de participation du budget principal.
- Continuité des locations d'algécos aux douanes et de hangars permettant de couvrir les dépenses de fonctionnement
- Les discussions se finalisent avec les douanes pour une installation définitive dans des locaux qui seront construits par l'ARC avec un loyer équilibrant l'emprunt réalisé sur un bail de même durée



➤ **Équilibre budgétaire:**

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations	Crédits ouverts 2025	Budget prévisionnel 2026	Variations
Recettes	119 988,56	121 933,65	1,62%	120 969,99	123 130,71	1,79%
Dépenses	119 988,56	121 933,65	1,62%	120 969,99	123 130,71	1,79%

- Il vous est proposé un projet de budget 2026 quasi équivalent à celui de 2025
- Les écritures comptables correspondent à la gestion des stocks et au remboursement de la dette



AUDIT DE LA DETTE (Budget principal et Budgets annexes)

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

Budget	Capital restant dû (CRD) en début 2025	Remboursement en capital 2025	Nouvel emprunt 2025	Capital restant dû (CRD) en début 2026	Remboursement en capital 2026	Besoin d'emprunt prévisionnel	CRD prévisionnel en fin 2026	Evolution du CRD 2025 (début-fin de période)	Evolution du CRD 2026 (début-fin de période)
Aire des Gens du Voyage	480 000	120 000	-	360 000	120 000		240 000	-120 000	-120 000
Service de l'Eau	1 278 451	255 296	-	1 023 154	256 985		766 169	-255 296	-256 985
Aménagement	10 431 270,16 €	1 377 261,30 €	3 420 000,00	12 474 009	1 167 478		11 306 530	2 042 739	-1 167 478
Déchets	0		-	0			0	0	0
Principal	22 676 619	2 508 356	-	20 168 263	2 163 701	7 652 007	25 656 569	-2 508 356	5 488 306
Assainissement	10 474 428	798 861	-	9 675 567	808 229		8 867 339	-798 861	-808 229
Résidence Personnes Agées	1 692 312	37 939	-	1 654 373	40 667		1 613 705	-37 939	-40 667
Transport	132 813	132 813	-	0	0		0	-132 813	0
Champ Dolant	65 503	3 143	-	62 360	3 250		59 110	-3 143	-3 250
Dettes consolidées au 31/12/2025	47 231 395	5 233 668	3 420 000,00	45 417 726	4 560 311	7 652 007	48 509 422	-1 813 668	3 091 696

A fin 2026, l'endettement prévisionnel consolidé tous budgets confondus est estimé à 48,51 M€. Dans le cadre du projet de BP 2026, nous observons une augmentation de l'endettement global de la collectivité de +3,09 M€ de l'encours de dette.

L'encours s'élève donc à 48,51 M€ au 31/12/2026. Ce montant reste inférieur à la situation au 31/12/2020, soit 64,23 M€.

Pour le budget principal, dans l'hypothèse d'un taux de réalisation des investissements (chapitres 20, 21 et 23) en 2026 identique à celui de 2025, soit 68 %, le recours à l'emprunt s'élèverait à 2,4 M€, face à un remboursement de capital de 2,19 M€ en 2026. L'encours de la dette est ainsi globalement maîtrisé.

Nous constatons que le budget transport est totalement désendetté à la fin 2025.

Nous avons donc une capacité d'emprunt nécessaire dans les années à venir pour le financement de nos projets.



CONCLUSIONS :

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE



Forte d'une situation financière saine, construite au fil des années grâce à une gestion rigoureuse et responsable qui a permis notamment d'anticiper les contraintes financières que nous impose l'Etat par la mise en place d'une fiscalité réduite sur le foncier bâti et aux efforts de désendettement conduits depuis de nombreuses années (2021 encours de dette de 31,3 M€ et actuellement 20,2 M€), l'Agglomération de la Région de Compiègne entend poursuivre une politique budgétaire équilibrée, permettant de maintenir un programme d'investissements ambitieux au service de l'attractivité, du développement durable et du cadre de vie des ménages tout en préservant un niveau d'endettement raisonnable et une politique budgétaire équilibrée.

Dans ce cadre ce budget se caractérise par :

Des ponctions supplémentaires de l'Etat (CNRACL : 146 k€, DILICO : 696,5 k€, la réduction des compensations sur les locaux industriels : 696,5 k€, décalage d'un an du FCTVA sur tous les budgets : 2,17 M€, poursuite de l'écrêtement de la compensation de la part salaires impactant la DGF : 300 k€, ...).

En conséquence les recettes réelles de fonctionnement augmentent de +0,87% sans tenir compte du résultat antérieur, ce qui correspond tout juste à l'inflation...

La prise en compte en année pleine de la reprise par l'ARC de la piscine patinoire de Mercières et de la nouvelle compétence ruissellement (1,3 M€)

La mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement tel que défini en décembre 2024 (réalisation du Pôle d'Echange Multimodal, achat de 4 bus GNV, plan vélo, engagement des opérations pour la piscine patinoire, pour le Tigre, pour la trémie

La réalisation d'emprunts permettant d'assurer les financements de ces investissements dans le cadre, en terme d'endettement, de ce qui a été défini dans le PPI. Ainsi sur la base d'un taux de réalisation de 68% comme en 2025, l'emprunt qui serait effectivement réalisé pour le budget principal serait quasiment équivalent au remboursement de l'annuité des emprunts en cours sur le même budget.

Ce projet de budget s'inscrit dans une perspective de préserver au mieux les ménages en terme de fiscalité puisque la proposition du DOB est de rester à taux de fiscalité constante, tout en permettant aux ménages de bénéficier d'un prix de l'eau qui se réduit.



Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le



ID : 060-200067965-20260212-03CA12022026-DE

MERCI DE VOTRE ATTENTION